

LES FRANÇAIS ET LEURS TERRITOIRES : VECUS ET ATTENTES VIS-A-VIS DES POUVOIRS PUBLICS

COLLECTION DES RAPPORTS N°336

Etude réalisée à la demande du Commissariat général à l'égalité des territoires
(CGET)

Nelly Guisse, Sandra Hoibian

142, rue du Chevaleret
75013 PARIS

Tél. 01 40 77 85 00
Fax 01 40 77 85 09



**RESULTATS ISSUS DU DISPOSITIF PERMANENT DU CREDOC D'ETUDES DES
CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS**

Document réalisé à la demande du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

C R E D O C

SOMMAIRE

Sommaire	3
-----------------------	----------

Introduction	5
---------------------------	----------

Une inscription territoriale forte.....	8
--	----------

1. Près de neuf Français sur dix sont satisfaits de leur cadre de vie.....	8
---	----------

A. UNE SATISFACTION D'AUTANT PLUS FORTE QUE L'ON S'ÉLOIGNE DES GRANDES VILLES.....	8
--	---

B. LES MENAGES PRIVILEGIÉS SONT PLUS SOUVENT SATISFAITS DE LEUR CADRE DE VIE QUOTIDIEN	11
--	----

C. DES RESULTATS CONFIRMÉS « TOUTES CHOSES ÉGALES PAR AILLEURS »	12
--	----

D. LE CADRE DE VIE EST UN DOMAINE TRÈS IMPORTANT DANS LA VIE DES FRANÇAIS.....	14
--	----

2. Les trois quarts des Français sont attachés à leur région	16
---	-----------

Trois personnes sur dix ONT le sentiment de vivre dans un territoire négligé par les pouvoirs publics	22
--	-----------

1. Trois sur dix ont le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté	22
--	-----------

2. Trois sur dix ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics	25
--	-----------

A. LE SENTIMENT DE DELAISSEMENT ET LE SENTIMENT DE VIVRE DANS UN TERRITOIRE EN DIFFICULTÉ SONT FORTEMENT LIÉS, SAUF DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES.....	26
--	----

B. LES HABITANTS DES COMMUNES PAUVRES, PEU ÉQUIPÉES ET ÉLOIGNÉES DES GRANDES AIRES URBAINES ESTIMENT PLUS QUE LES AUTRES VIVRE DANS UN TERRITOIRE DELAISSÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS	28
---	----

C. LE SENTIMENT DE DELAISSEMENT EST PLUS FRÉQUENT CHEZ LES BAS REVENUS ET LES CHÔMEURS, Y COMPRIS UNE FOIS LES EFFETS DE TERRITOIRE CONTRÔLÉS	31
---	----

D. LE SENTIMENT DE VIVRE DANS UN TERRITOIRE DELAISSÉ DES POUVOIRS PUBLICS OU EN DIFFICULTÉ N'AMOINDRIT PAS L'ATTACHEMENT TERRITORIAL	35
--	----

La mobilité pour réaliser ses projets de vie, une piste privilégiée par une minorité de Français	36
---	-----------

1. Un quart des Français pensent que déménager pourrait leur donner des atouts supplémentaires dans la vie	37
---	-----------

A. UNE IDÉE D'AUTANT PLUS RÉPANDUE QUE L'ON EST JEUNE ET PRÉCAIRE	38
---	----

B. LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ET LE SENTIMENT DE DELAISSEMENT EXPLIQUENT EN PARTIE CETTE OPINION	39
---	----

C. AU-DELÀ DES OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES, C'EST AUSSI LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE QUI EST RECHERCHÉE ...	41
---	----

2. Dans l'idéal, un tiers des Français aimeraient déménager dans une autre ville dans les cinq prochaines années	43
---	-----------

A. MOINS DE LA MOITIÉ DES SOUHAITS DE DÉMÉNAGEMENT SE RÉALISENT.....	43
--	----

B. DÉMÉNAGER POUR RÉUSSIR SA VIE : DES ATOUTS À RECHERCHER EN DEHORS DE LA RÉGION DE RÉSIDENCE	44
--	----

C. LES JEUNES ET LES LOCATAIRES SONT LES PLUS ENCLINS À DÉMÉNAGER	45
---	----

D. LA MOBILITE EST PLUS SOUVENT SOUHAITEE DANS LES GRANDES VILLES QU'À LA CAMPAGNE.....	49
E. LE SOUHAIT DE MOBILITE SE NOURRIT D'UNE INSATISFACTION DE SON CADRE DE VIE	51
F. LA CONFIANCE EN L'AVENIR, ELLE-MEME LIEE A LA SITUATION PERSONNELLE, ACCROIT LA PROPENSION A SE PROJETER DANS LA MOBILITE RESIDENTIELLE	52
3. Bénéficiaire d'un meilleur cadre de vie est le premier motif de projection dans un déménagement.....	54

Les attentes prioritaires des Français vis-a-vis des pouvoirs publics : le développement de leur territoire..... 63

1. Trois Français sur quatre privilégient la possibilité de réaliser leurs projets là où ils vivent plutôt que des aides à la mobilité.....	63
A. UNE OPINION PARTAGEE DANS TOUTES LES CATEGORIES DE POPULATION.....	63
B. LES PERSONNES QUI PENSENT QUE LA MOBILITE POURRAIT LES AIDER A MENER A BIEN LEUR PROJETS SONT UN PEU PLUS SOUVENT EN FAVEUR D'AIDE A LA MOBILITE	65
2. Pour réduire les inégalités, les Français attendent en priorité une action des pouvoirs publics dans le domaine de l'emploi	66
3. Les attentes principales pour le territoire : favoriser l'installation des entreprises, améliorer les transports en commun et l'offre de santé.....	77
4. Une faible demande de mixité sociale, dans un contexte où la place de la cohésion sociale est pourtant importante.....	83

Bibliographie 87

ANNEXE – Tableaux complémentaires 90

ANNEXE – Questionnaire 138

INTRODUCTION

Les différents territoires français présentent des **disparités du point de vue de leur topographie, de leur démographie, de leur situation sociale et économique, ou encore de la culture et mode de vie de leurs habitants**¹. Ces disparités, selon les domaines qu'elles concernent, peuvent être lues comme une **richesse** – patrimoniale, économique, sociale – offrant aux individus la possibilité de choisir des cadres de vie divers, qui répondent dans l'idéal à leurs aspirations. Mais les disparités territoriales relèvent également **d'inégalités**, notamment lorsqu'elles concernent les différences de richesse entre les territoires, leur dynamisme économique, le niveau de vie de leurs habitants, ou encore l'accessibilité aux équipements et services.

Depuis la crise financière et économique de 2008, on **constate un renforcement des inégalités territoriales**² qui allaient pourtant dans le sens d'un amoindrissement sur le plus long terme³. Certains territoires sont identifiés comme étant en « décrochage socio-économique » par rapport aux autres, subissant un phénomène parfois qualifié de relégation. Plusieurs auteurs pointent la montée d'un sentiment d'injustice pour une partie de la population vivant à la périphérie des pôles urbains, dans les petites villes, dans les zones rurales mais aussi dans les quartiers les plus pauvres au sein de ces grands pôles urbains⁴. « Ghetto »⁵, « apartheid territorial »⁶, territoires « perdus de la République »⁷, « oubliés »⁸, « nouveaux déserts français »⁹, les mots choisis par les chercheurs, essayistes, hommes politiques ou médias pour décrire une situation de relégation inscrite spatialement sur le territoire sont très forts et reviennent régulièrement au centre du débat public sans pourtant recouvrir spatialement les mêmes réalités. Pour certains il s'agit des banlieues, ou « quartiers sensibles » qui se trouvent délaissés car leurs habitants souffrent de taux de chômage record, de la concentration de population pauvres, précaires, immigrées. D'autres évoquent une « France périphérique »¹⁰ composée de classes populaires reléguées, faute de moyens économiques dans des zones périurbaines, perdantes de la compétition mondiale des grandes métropoles, et sans réelle perspective d'ascension sociale. D'autres enfin pointent des *territoires ruraux* isolés, enclavés, désertés par les services publics (services de soins, transports, écoles, etc) et en déprise démographique.

¹ Rapport de l'Observatoire des territoires 2014, « Qualité de vie, habitants, territoires », CGET

² Luc Brière et Elise Clément, 2014, INSEE division Statistiques régionales, locales et urbaines, « Croissance dans les régions : davantage de disparité depuis la crise », *Insee Première* n°1501, juin

³ Laurent Davezies et Thierry Pech, 2014, « La nouvelle question territoriale ». Note Terra Nova. Septembre

⁴ Direction des stratégies territoriales du CGET, 2015, « Pour une République au service de l'égalité et du développement des territoires », *En détail*.

⁵ Maurin, Éric. 2004. *Le ghetto français*, Paris : Seuil.

⁶ Le premier ministre, Manuel Valls, qui s'exprimait mardi 20 janvier 2015 lors de ses vœux à la presse [Il existe en France] « un apartheid territorial, social, ethnique ». http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/01/20/pour-manuel-valls-il-existe-un-apartheid-territorial-social-ethnique-en-france_4559714_823448.html#3FMtrEd4g6hpM0ox.99

⁷ Emmanuel Brenner (dir.), 2002, *Les Territoires perdus de la République*, postface de Georges Bensoussan, nouvelle édition actualisée, Fayard-Pluriel, 412 p.

⁸ <http://www.journalisme.com/les-assises-presentation/edition-speciale-2015/262-ateliers-professionnels-2015-10h-13h/atelier-territoire-mal-traites/1494-restitution-de-l-atelier-territoires-oublies-de-la-republique-territoires-mal-traites-par-l-information>

⁹ <http://www.la-croix.com/Actualite/France/Des-territoires-hyper-ruraux-au-seuil-de-l-effondrement-2014-08-24-1196124>

¹⁰ Guilluy C., 2014, *La France périphérique*, Paris, Flammarion

La notion de relégation décrite par les uns et les autres fait donc non seulement appel à des territoires très différents et souvent mal définis mais elle recouvre également des problématiques très diverses : isolement social, absence ou déficit de services publics, impossibilité de sortir de ces territoires (mobilité empêchée), violence ou incivilités, niveau scolaire dégradé, rareté des emplois,....

Qu'en est-il **du point de vue des Français eux-mêmes** ? Ont-ils le sentiment que les opportunités ne sont pas les mêmes selon le territoire dans lequel ils vivent ? Estiment-ils qu'ils auraient plus de chance de réaliser leur projet de vie s'ils déménageaient dans une autre région ? Quelles sont leurs attentes principales concernant les pouvoirs publics ? Souhaiteraient-ils plutôt une répartition homogène des services et équipement sur l'ensemble du territoire, ou préféreraient-ils voir se développer les aides à la mobilité, pour déménager dans une région qui offre davantage d'opportunités ? Ces questions doivent être lues au regard du **profil des Français, de l'endroit où ils vivent et du regard qu'ils portent sur leur territoire** de résidence. Mais il faut également analyser ces questions à l'aune de **leurs aspirations**. En effet, le regard porté sur l'endroit où l'on vit n'est peut-être pas le même selon ce qui est recherché pour s'accomplir dans la vie : épanouissement professionnel, vie familiale, loisirs, cadre de vie...

Afin d'appréhender le lien entre territoire et opportunité d'accomplissement personnel du point de vue des Français, le CGET a confié au Crédoc la réalisation d'une enquête nationale auprès d'un échantillon de 2 000 personnes âgées de 18 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Encadré 1 - Précisions méthodologiques

Des questions ont été insérées dans le dispositif permanent d'études des Conditions de vie et Aspirations du CREDOC. Le terrain a été réalisé en face-à-face au mois de juin 2016, auprès d'un échantillon représentatif de 2 010 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population. Un redressement a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

- **L'attachement à la région de résidence et l'importance accordée aux différents domaines de vie**, et notamment **au cadre de vie** relativement aux autres grands domaines de la vie : vie familiale, professionnelle, sociale, cohésion sociale, loisirs, logement.
- **Le regard porté sur le territoire de résidence** : la satisfaction vis-à-vis du cadre de vie, le sentiment de vivre dans un territoire en difficulté, le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics.
- **Le regard sur la mobilité géographique** : le lien entre territoire et possibilité de réaliser ses projets de vie, le souhait de mobilité et les motifs associés.
- **Les attentes vis-à-vis des pouvoirs publics** : la préférence entre un développement homogène de l'ensemble des territoires ou des aides individuelles à la mobilité, les attentes prioritaires pour réduire les inégalités, les actions à privilégier sur leur territoire.

Encadré 2 - Définition des découpages territoriaux mobilisés dans le rapport

Plusieurs indicateurs sont mobilisés dans ce rapport pour appréhender les éventuelles diversités territoriales :

- La **taille des agglomérations ou unités urbaines**, ces dernières étant définies par l'INSEE¹¹ comme une commune ou un ensemble de communes qui comportent sur leur territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de plus de 200 mètres. Les unités urbaines ont été regroupées selon **leur taille en nombre d'habitants**.
- La **typologie de commune** au sein de l'unité urbaine. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, on parle **d'agglomération urbaine**. Dans une agglomération urbaine, les communes peuvent être **villes-centre**. Les villes-centre regroupent la commune la plus peuplée et les éventuelles autres communes dont la population est au moins égale à la moitié de la ville la plus peuplée. Sinon, ce sont des **banlieues**.
- Le **zonage en aires urbaines (ZAU)**, les aires urbaines étant délimités par un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, c'est-à-dire une unité urbaine de plus de 1 500 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (couronne périurbaine).
- Le nombre d'**équipements intermédiaires**, les équipements intermédiaires étant constitués d'une liste de 34 services et équipements définis par l'INSEE (police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, gare, bassin de natation ...). Les équipements intermédiaires sont moins systématiquement présents dans les communes que les équipements dits de proximité (bureau de poste, banque, école maternelle, épicerie, pharmacie...) et plus souvent disponibles par rapport aux équipements dits supérieurs (hôpital, hypermarché, théâtre, musée, agence Pôle emploi...).

D'autres indicateurs sont ponctuellement mobilisés distinguant les répondants selon les caractéristiques sociales ou économiques du département dans lequel ils vivent (le taux de pauvreté départemental moyen et le taux de chômage départemental moyen).

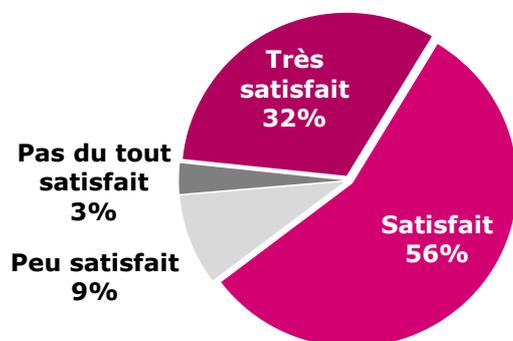
¹¹ Jean-Luc Tavernier, 2015, « Les zonages d'étude de l'INSEE », *INSEE Méthodes* n°129, mars

UNE INSCRIPTION TERRITORIALE FORTE

1. Près de neuf Français sur dix sont satisfaits de leur cadre de vie

La plupart des Français sont satisfaits de leur cadre de vie quotidien (88%), près d'un tiers dit même en être « très satisfait ». Sur le long terme, depuis 1978, date de création de l'enquête *Conditions de vie et aspirations* et à laquelle cet indicateur a été mesuré pour la première fois par le Crédoc, le regard porté par les Français sur leur cadre de vie a toujours été très positif. La satisfaction s'est même légèrement accrue au cours du temps. De 82% de satisfaction moyenne dans les années 1980, l'indicateur a atteint 85% en moyenne dans les années 1990 et 2000 et 87% entre 2010 et 2016¹².

Graphique 1 – Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ?



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

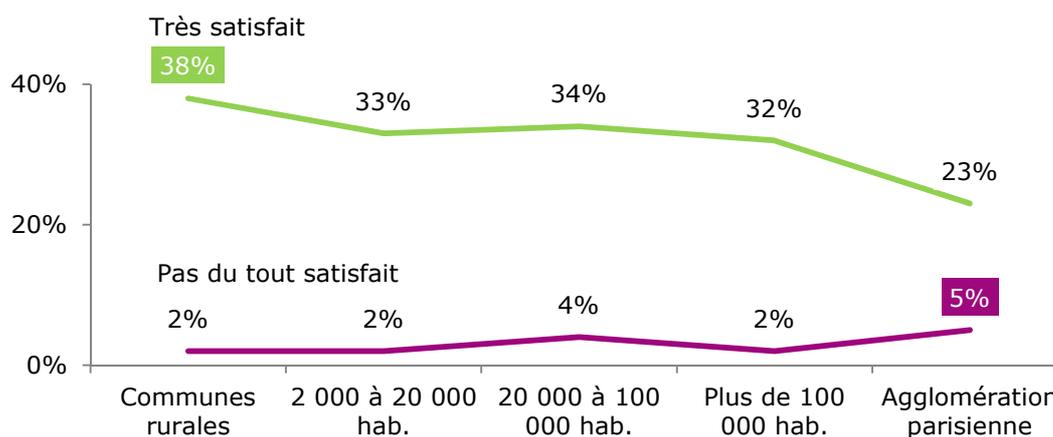
a. Une satisfaction d'autant plus forte que l'on s'éloigne des grandes villes

Cette satisfaction globale recouvre des réalités variées en fonction des caractéristiques des territoires dans lesquels résident les répondants. **Les taux de satisfaction augmentent à mesure que la densité urbaine diminue, pour atteindre un taux particulièrement élevé chez les personnes qui vivent à la campagne.** Parmi les habitants des communes rurales, la proportion se déclarant « très satisfaits » de leur cadre de vie est plus de 1,6 fois plus élevée que celle observée dans l'agglomération parisienne. Les conditions de logement, moins bonnes en région parisienne qu'ailleurs en raison de la plus forte pression démographique contribuent certainement à expliquer, au moins pour partie cette moindre satisfaction. En effet, les Franciliens sont en moyenne moins satisfaits de leurs conditions de logement

¹² Ces données sont issues des vagues d'hiver de l'enquête Condition de vie et aspiration des Français, choisies en raison de la plus grande antériorité de l'indicateur.

que les habitants des autres régions françaises¹³. Leurs logements sont en moyenne plus petits pour un nombre de personnes par ménage similaire¹⁴

Graphique 2 – Satisfaction du cadre de vie quotidien selon la taille de l’agglomération urbaine de résidence



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Au-delà du logement, le cadre de vie intègre probablement de nombreuses autres dimensions (transports, services, etc) dont certaines peuvent également expliquer les différences observées entre l’agglomération parisienne et les autres territoires. Citons par exemple la plus grande présence **d’espaces verts**¹⁵, et un plus fort sentiment de sécurité : ainsi 29% des habitants de l’agglomération parisienne se disent beaucoup inquiets des risques d’agression dans la rue contre 21% en zone rurale.

Parmi les petites et moyennes villes de moins de 20 000 habitants, les situations et les dynamiques des territoires sont très différentes si la ville est rattachée à un grand pôle urbain¹⁶, ou bien s’il s’agit d’une commune isolée ou rattachée à un pôle urbain de plus petite taille. **La satisfaction des habitants des communes rurales et des villes de moins de 20 000 habitants est comparable, voire bien plus élevée que dans les plus grandes agglomérations, que les habitants de ces plus petites communes vivent à la périphérie d’un grand pôle ou qu’ils résident en dehors de l’influence d’un grand pôle urbain.** Similairement, on observe que les habitants des villes-centre sont moins souvent très satisfaits de leur

¹³ Rapport de l’Observatoire des territoires 2014, « Qualité de vie, habitants, territoires », CGET.

¹⁴ Selon les résultats de la dernière vague de l’Enquête nationale logement de l’Insee les logements dans l’unité urbaine de Paris accueillent en moyenne 2,3 personnes dans une surface moyenne de 71,1 m contre 113,5 m en zone rurale pour également 2,3 personnes.

¹⁵ Selon le Rapport de l’Observatoire des territoires 2014, les zones urbanisées, les zones industrielles et commerciales, les réseaux de transport, les mines, carrières, décharges et chantiers, ainsi que les espaces verts artificialisés représentent 21% de l’île de France. Ce taux étant moins élevé partout ailleurs et pouvant chuter jusqu’à 3% en Corse.

¹⁶ Une commune est considérée comme rattachée à un grand pôle urbain dès lors que, en raison de sa proximité géographique et du dynamisme économique du pôle, au moins 40% des actifs occupés de la commune travaillent dans le pôle ou sa zone périphérique (voir encadré pour le détail des définitions des indicateurs territoriaux).

cadre de vie que les habitants des banlieues (respectivement 27% et 34%). Ceci doit être lu au regard des moteurs de la mobilité résidentielle et du mouvement de périurbanisation : une partie des habitants des grandes agglomérations déménage en effet vers les villes périphériques, notamment pour y trouver un meilleur cadre de vie, en accédant à la propriété et à plus d'espace, là où le foncier est moins onéreux¹⁷.

Tableau 1 – Satisfaction du cadre de vie selon la taille de l'agglomération et la proximité avec un grand pôle urbain

Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ?	Commune rurale ou de moins de 20 000 habitants appartenant à la couronne d'un grand pôle		Commune rurale ou de moins de 20 000 habitants hors influence d'un grand pôle (ou multipolarisée)		Commune de 20 000 habitants ou plus		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff.	%
Très satisfait	184	36%	106	36%	357	30%	646	32%
Satisfait	286	56%	162	55%	671	56%	1119	56%
Peu satisfait	35	7%	18	6%	132	11%	185	9%
Pas du tout satisfait	5	1%	10	3%	41	3%	56	3%
[Nsp]	1	0%	0	0	2	0%	3	0%
	511	100%	296	100%	1203	100%	2010	100%

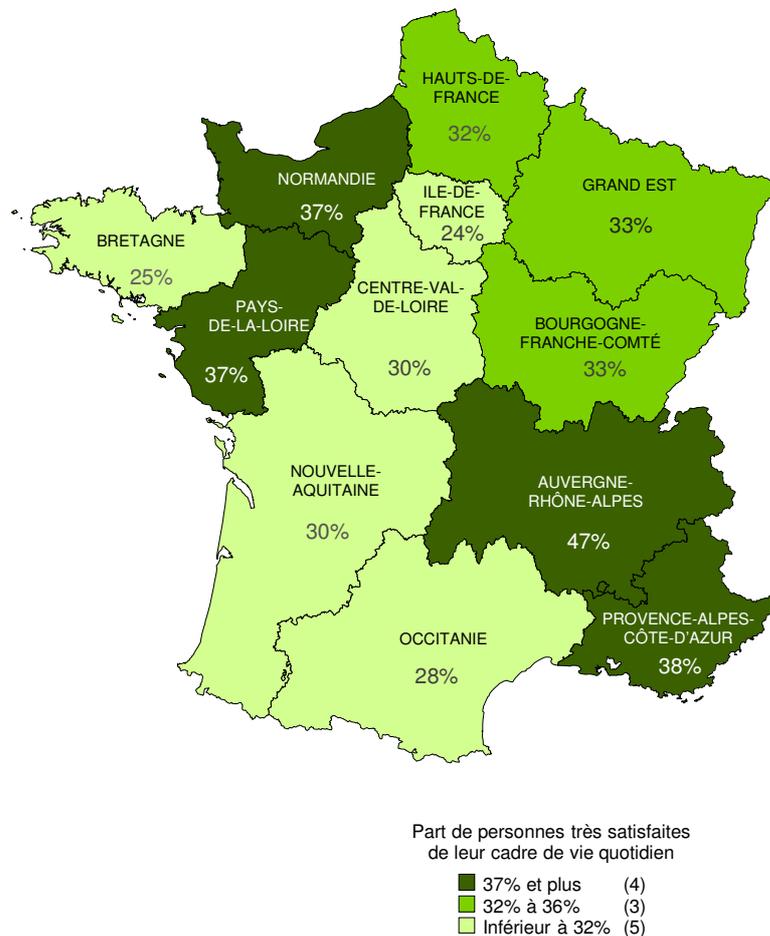
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

A l'opposé de ce que l'on observe dans la région Ile-de-France¹⁸, qui concentre la moindre satisfaction avec seulement 23% d'habitants se déclarant « très satisfaits », ce sont les habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui sont le plus souvent satisfaits de leur cadre de vie (47% sont « très satisfaits », soit 15 points de plus que la moyenne nationale), suivi des habitants des régions PACA et Auvergne-Rhône-Alpes. Les Bretons se disent plus rarement qu'en moyenne satisfaits de leur cadre de vie quotidien, malgré un très fort attachement à leur région de résidence (voir plus bas).

¹⁷ Rapport de l'Observatoire des territoires 2014, « Qualité de vie, habitants, territoires », CGET

¹⁸ Pour rappel, l'Ile-de-France qui correspond au zonage régional est distinct de l'agglomération parisienne qui correspond au zonage en unités urbaines (voir encadré plus haut pour la définition du zonage)

Carte 1 – Satisfaction du cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement, en fonction de la région de résidence (proportion de répondants se déclarant « très satisfaits »)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

b. Les ménages privilégiés sont plus souvent satisfaits de leur cadre de vie quotidien

Le regard que portent les Français sur leur cadre de vie varie également fortement en fonction de leurs caractéristiques et situations individuelles.

- Les **chômeurs** sont nettement **moins souvent « très satisfaits »** (20%) que les actifs en emploi (31%) ou les retraités (38%).
- Les **plus de 70 ans**, qui résident d'ailleurs plus souvent que les plus jeunes dans des territoires peu densément peuplés, sont beaucoup plus souvent **très satisfaits** de leur cadre de vie que les plus jeunes : 41% chez les plus de 70 ans contre 30% parmi les moins de 40 ans. Derrière l'âge, c'est la situation d'activité qui joue sur la satisfaction du cadre de vie. A statut d'emploi égal, l'âge n'a en effet plus d'effet.

- Enfin, les personnes **les mieux dotées en capital financier et en capital culturel** sont plus souvent satisfaites de leur cadre de vie que les autres :
 - 37% des diplômés du supérieur sont « très satisfaits » de leur cadre de vie contre 29% des personnes ayant un niveau de diplômé inférieur au BAC, 21% des ouvriers.
 - c'est le cas de 39% des hauts revenus contre 22% des bas revenus (voir encadré méthodologique ci-dessous pour la définition des catégories de revenus).

Une étude de l'INSEE¹⁹, réalisée à partir de l'enquête Qualité de vie (2011) sur la satisfaction des Français et sur la qualité de vie en général met en évidence des résultats très proches de ceux observés ici. Le niveau de satisfaction de la vie est plus élevé chez les plus de 65 ans et les plus riches, et plus faible qu'en moyenne chez les habitants de l'agglomération parisienne et les plus modestes.

Encadré 3 - Méthode de construction de l'indicateur sur le niveau de revenu des Français

La partition de la population en quatre catégories – bas revenus, classes moyennes inférieures, classes moyennes supérieures, hauts revenus – a été réalisée à partir de l'ensemble des revenus mensuels de chaque membre du ménage (revenus issus de l'activité, pension de retraite, allocation chômage, prestations sociales et minima sociaux). Ce niveau de revenu est ensuite rapporté à la « taille ajustée » du ménage, soit la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage.

Les quatre catégories de revenus sont définies relativement à la médiane de la distribution des revenus obtenus:

- Les bas revenus (25% de l'échantillon) : moins de 70% de la médiane, soit, au sens de l'INSEE, un revenu mensuel inférieur à 1 200 euros (environ).
- Les classes moyennes inférieures (23%) : entre 70% de la médiane et la médiane des revenus, soit un revenu mensuel compris entre 1 200 euros et 1 700 euros.
- Les classes moyennes supérieures (28%) : entre la médiane et 150% de la médiane des revenus, soit un revenu mensuel compris entre 1 700 euros et 2 500 euros.
- Les hauts revenus (19%) : 150% de la médiane ou plus, soit un revenu mensuel de plus de 2 500 euros.

9% des répondants n'ont pas indiqué les revenus de leur ménage.

c. Des résultats confirmés « toutes choses égales par ailleurs »

Le regard porté par les individus sur leur territoire est-il davantage lié à leurs caractéristiques individuelles (le niveau de ressources, de diplôme, l'âge, la situation d'emploi) ou par le territoire de résidence lui-même ? Afin de pouvoir comparer l'impact des caractéristiques individuelles et des caractéristiques du territoire sur la satisfaction vis-à-vis du cadre de vie, une régression logistique a été réalisée, modélisant la probabilité d'être « très satisfait » (vs les autres modalités regroupées) en

¹⁹ Marie-Hélène Amiel, Pascal Godefroy et Stéfan Lollivier, 2013, « Qualité de vie et bien être vont souvent de pair », *Insee première* n°1428, janvier

introduisant les variables explicatives suivantes : le sexe, le niveau de diplôme, le niveau de revenus, la situation d'emploi et la taille de l'unité urbaine de résidence²⁰.

- « Toutes choses égales par ailleurs », c'est le **niveau de ressource du ménage** qui détermine le plus fortement la satisfaction du cadre de vie : relativement au fait de disposer de revenus supérieurs, les ressources modestes à très modestes diminuent significativement la probabilité d'être très satisfait de son cadre de vie. C'est pour cette variable qu'on observe les odds-ratios les plus importants.
- L'effet de **la taille de l'unité urbaine est significatif : les résidents en agglomération parisienne** ont moins de chance d'être satisfaits de leur cadre de vie que les habitants de petites communes.
- La moindre satisfaction **des chômeurs** par rapport aux personnes en emploi se confirme.
- Les **hommes** semblent plus critiques par rapport à leur cadre de vie que les femmes.
- L'effet du niveau de diplôme est significatif mais de moindre ampleur que celui des autres variables explicatives.

Tableau 2 - Modélisation de la probabilité d'être « très satisfait » de son cadre de vie (vs « plutôt », « peu » ou « pas du tout satisfait »)

	Odds-ratio et significativité
Sexe	
Femme	ref
Homme	0,761 ***
Niveau de revenus	ref
Bas revenus	0,437 ***
Classes moyennes inférieures	0,563 ***
Classes moyennes supérieures	0,889
Hauts revenus	ref
Non réponse	1,015
Niveau de diplôme	
Non diplômé	0,765
BEPC	0,787 *
BAC	0,907
Supérieur au BAC	ref
Situation d'activité	
Chômeur	0,689 *
Inactif	1,444 ***
En emploi	ref
Taille de l'unité urbaine	
Communes rurales	1,259
2 000 à 20 000 hab.	ref
20 000 à 100 000 hab.	1,111
Plus de 100 000 hab.	0,919
Agglomération parisienne	0,537 ***

²⁰ L'âge étant très lié à la situation d'activité, il n'a pas été introduit dans le modèle. Rappelons que à statut d'activité égal, l'âge ne joue pas sur la satisfaction du cadre de vie.

Lecture : Pour simplifier la lecture, seuls deux indicateurs ont été retenus : « l'odds ratio » et le « seuil de significativité » qui lui est associé. Un odds-ratio supérieur à 1 (resp. inférieur à 1), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité de se déclarer "très satisfait" de son cadre de vie.
 *** : significatif au seuil de 1% ; ** : significatif au seuil de 5% ; * : significatif au seuil de 10% ; ref : catégorie de référence.

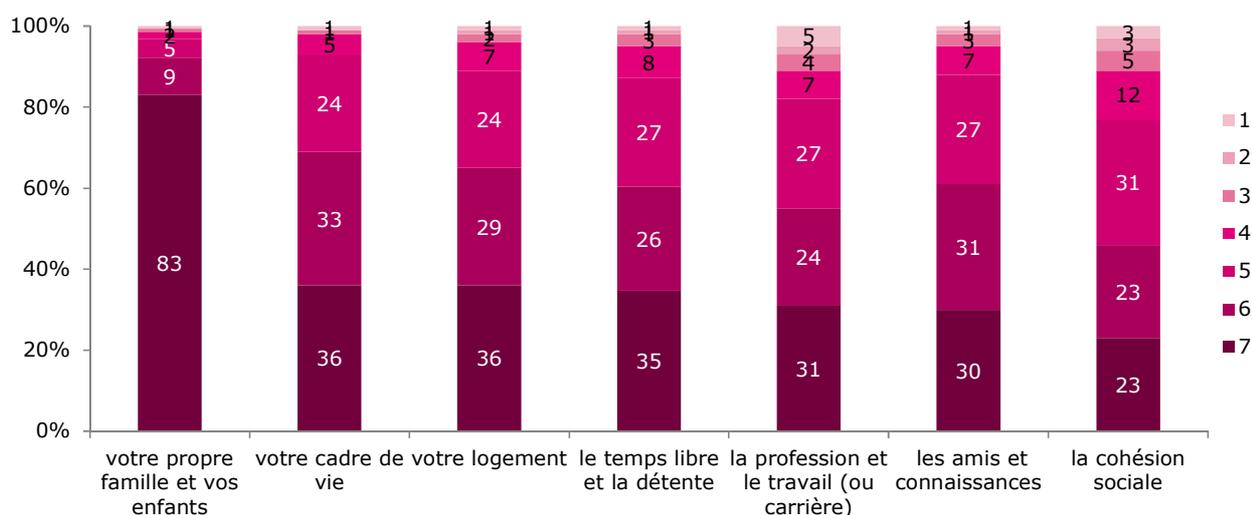
Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations », 2016

d. Le cadre de vie est un domaine très important dans la vie des Français

La question de la satisfaction par rapport au cadre de vie est d'autant plus importante que **les Français accordent une place importante à cet aspect de la vie. Derrière la famille, c'est le deuxième domaine de la vie le plus valorisé** : 36% accordent à cet item la note maximale, et 93% lui donnent une importance supérieure à la moyenne (notes 5 à 7 sur une échelle de 1 à 7).

Graphique 3 – Importance accordée à une sélection de domaines de vie (en %)

Pour chacun des domaines de la vie suivants, pouvez-vous attribuer une note de 1 à 7 selon l'importance que vous lui accordez ? 1 signifie pas du tout important, 7 signifie très important, les notes intermédiaires permettent de nuancer.



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

La façon de noter les différentes dimensions n'est pas homogène d'un individu à un autre : certains auront tendance à être systématiquement plus positifs que d'autres. Pour 40% des Français, le cadre de vie obtient la **note maximale** attribuée à l'ensemble des items. Cela signifie en particulier que, pour quatre Français sur dix, le cadre de vie a au moins autant d'importance que la famille et les enfants par exemple.

Globalement, les Français qui positionnent leur cadre de vie parmi les domaines les plus importants dans leur vie en sont plus satisfaits : 39% de très satisfaits contre 27% chez les autres.

C'est un lien que nous observons quels que soient les domaines : les individus ont tendance à considérer importants les domaines de la vie où ils rencontrent une plus grande satisfaction²¹. Rappelons tout

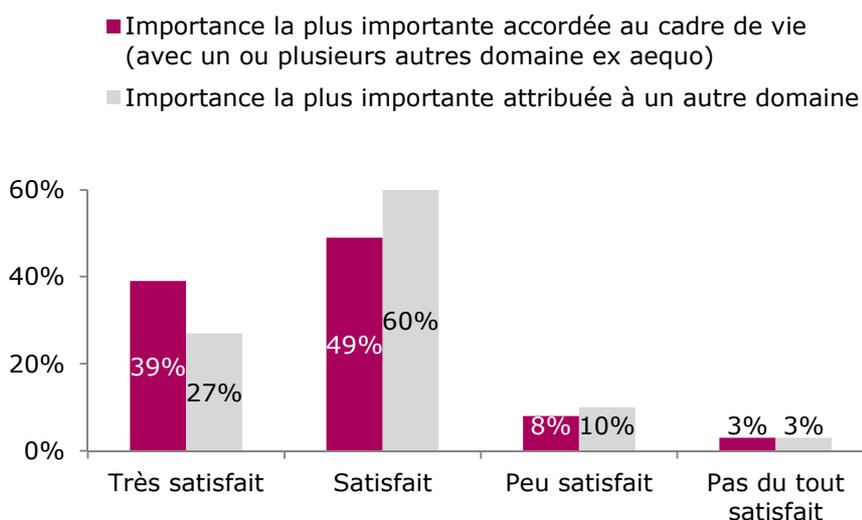
²¹ Le lien était observé par exemple concernant le travail ou le logement dans des travaux précédents.

d’abord la difficulté à analyser les questions de « satisfaction » portant sur des domaines aussi impliquants que le cadre de vie. Il n’est en effet pas toujours aisé d’admettre que l’on est insatisfait d’un domaine important de sa vie. Georges Friedman indique ainsi que « *dans nos sociétés compétitives et conformistes où l’individu d’apparence joviale et contente est souvent considéré comme quelqu’un de « bien adapté », « un type qui réussit » et où, en revanche, celui qui manifeste de l’insatisfaction dans son travail est regardé comme une sorte de raté, beaucoup de gens qui se sentent insatisfaits hésitent, sous la pression du milieu, à en faire l’aveu à eux-mêmes et moins encore à leur entourage* »²².

Difficile de déterminer ce qui prévaut. La forte satisfaction dans le domaine du cadre de vie est-elle liée à l’inscription très forte que nos concitoyens expriment vis-à-vis de leur territoire, dans une forme de rationalisation ? ou témoigne-t-elle d’une véritable satisfaction ?

Quoi qu’il en soit, parmi les personnes qui valorisent fortement leur cadre de vie, plus d’une sur 10 en sont insatisfaites (11%). Ramenés à l’ensemble de la population, ce sont **5% des Français qui se trouvent dans cette situation d’insatisfaction malgré une importance majeure accordée au cadre de vie**. On retrouve dans leur profil les éléments caractéristiques des personnes insatisfaites en général vis-à-vis du cadre de vie : il s’agit plus souvent **d’ouvriers (8%)** ou **d’employés (7%)**, de **bas revenus (9%)**, de personnes **sans diplôme (7%)** ainsi que des **habitants de l’agglomération parisienne (8%)**.

Graphique 4 – Satisfaction du cadre de vie selon l’importance accordée à ce domaine



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

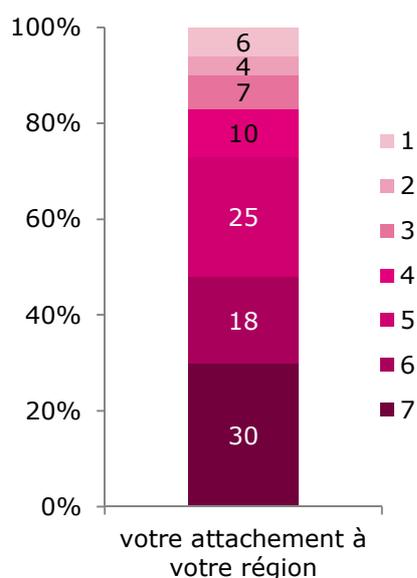
Régis Bigot, Sandra Hoibian, La mobilité professionnelle bridée par les problèmes de logement, Collection des rapports n°274, 2011, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R274.pdf>

²² Georges Friedmann, Le Travail en miettes, Gallimard, 1956

2. Les trois quarts des Français sont attachés à leur région

Les Français sont majoritairement attachés à la région dans laquelle ils vivent. Les trois-quarts (73%) attribuent une note supérieure à la moyenne (note 5 à 7 sur une échelle de 1 à 7), et 30% attribuent même la note maximale.

Graphique 5 – *Chacun peut se sentir plus ou moins attaché à la région où il vit. Vous-même, pouvez-vous positionner votre attachement à votre région sur une échelle de 1 à 7 ? (en %)*



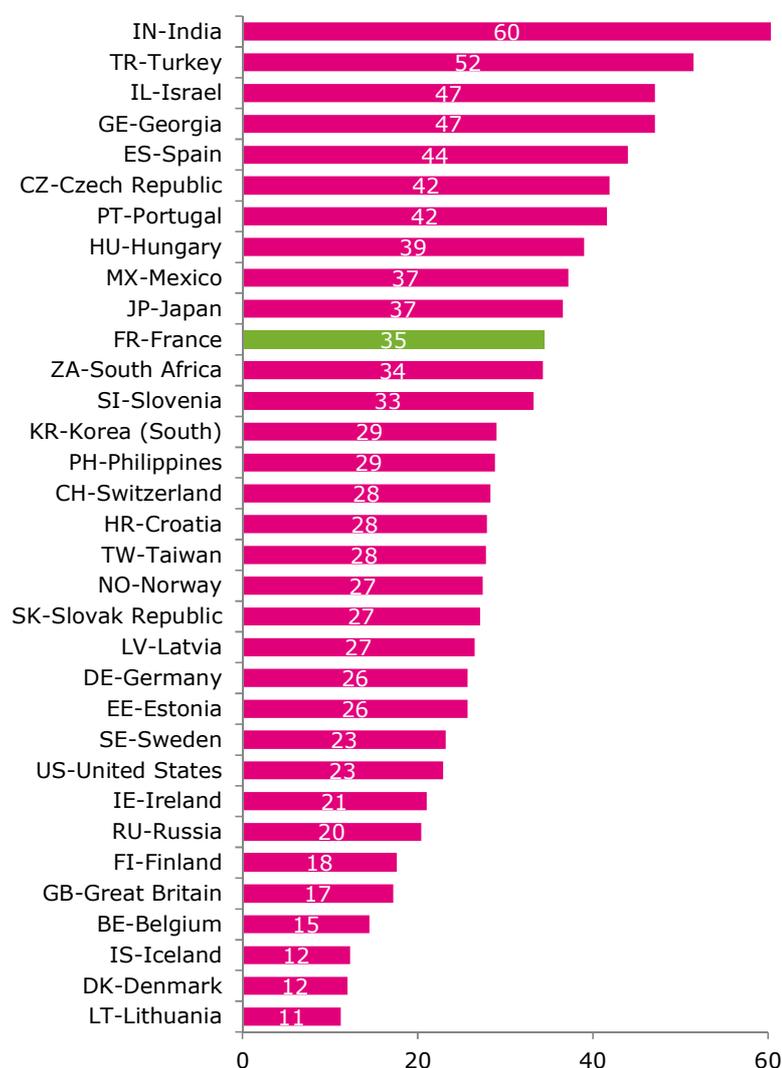
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Interrogés sur cette question dans l'enquête ISSP - International Social Survey Programme²³ conduite en 2013, 35% des Français se déclaraient « très attachés » à leur région. Ce résultat, du même ordre de grandeur que celui mesuré dans l'enquête Condition de vie et aspirations, positionne la France juste **au-dessus de la moyenne** des 33 pays où l'enquête a été réalisée (en moyenne, 31% des répondants se déclaraient très attachés à leur région ou l'équivalent dans leur pays). Par rapport à leurs voisins européens, les Français font preuve d'un attachement moins important que les Espagnols et les Portugais, mais bien plus fort qu'en Allemagne (26%) ou en Belgique (15%) par exemple.

²³ Cette enquête est en France conduite par le Centre National de la Recherche scientifique (CNRS), la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP), et d'autres partenaires

Graphique 6 - Dans quelle mesure vous sentez vous attaché à [votre région / country]

Réponse « très attaché », en %



Champ : personnes âgées de 18 ans et plus de 33 pays du monde²⁴
 Source : Enquête ISSP International Social Survey Programme 2013

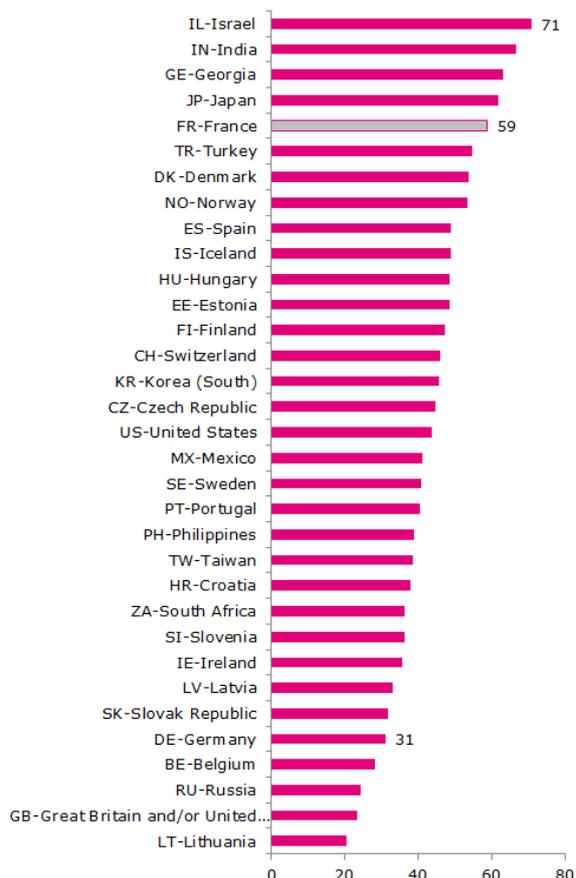
Relevons que la région n'est pas l'unité territoriale à laquelle les Français se sentent le plus attachés. Toujours dans l'enquête ISSP, 59% des Français déclaraient en 2013 se sentir « très attachés » à leur **pays**, plaçant la France en tête des pays européens sur ce point. Par comparaison, seuls 31% des Allemands ou 40% des Portugais se déclarent très proches de leur pays. Et lorsque l'on interroge les Français sur l'espace territorial auquel ils ont le sentiment « d'appartenir avant tout », « La France »

²⁴ Belgique, Lituanie, Croatie, Mexique, République Tchèque, Norvège, Danemark, Philippines, Estonie, Portugal, Finlande, Russie, France, Slovaquie, Géorgie, Slovénie, Allemagne, Afrique du Sud, Royaume-Uni, Corée du Sud, Hongrie, Espagne, Islande, Suède, Inde, Suisse, Irlande, Taiwan, Israël, Turquie, Japon, Etats-Unis, Lettonie.

(37% des réponses) arrive clairement en tête des réponses, devant le **quartier** (26%). 10% des Français se sentent appartenir avant tout à leur région²⁵.

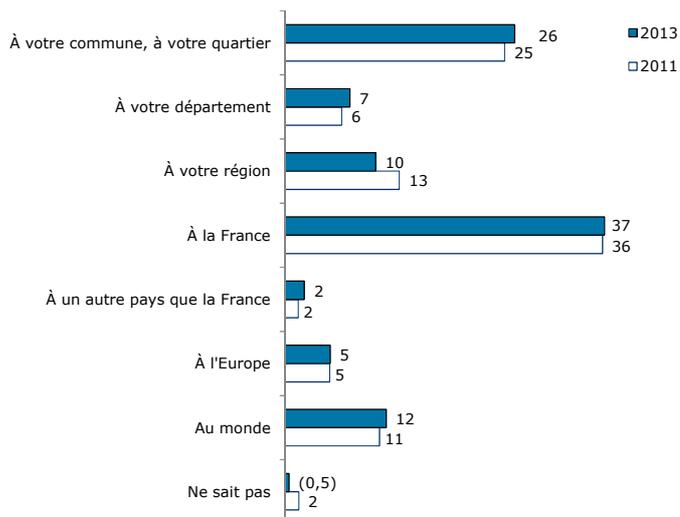
Graphique 7 - Les Français s'identifient plus à leur commune/quartier, ou à la France, qu'à leur région

Dans quelle mesure vous sentez vous attaché à (votre pays)



Champ : personnes âgées de 18 ans et plus de 33 pays du monde²⁶
 Source : Enquête ISSP International Social Survey Programme²⁷
 2013

Auquel de ces lieux, avez-vous personnellement le sentiment d'appartenir avant tout ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2013

L'attachement des Français à leur région varie en fonction de la région dans laquelle ils vivent : il est le plus fort sur dans les régions Bretagne, PACA et Occitanie, et le plus faible en Ile-de-France, avec des taux allant du simple à plus du double. La relative faiblesse de l'attachement régional chez les Franciliens s'explique certainement en raison de la forte proportion de résidents dans cette région qui

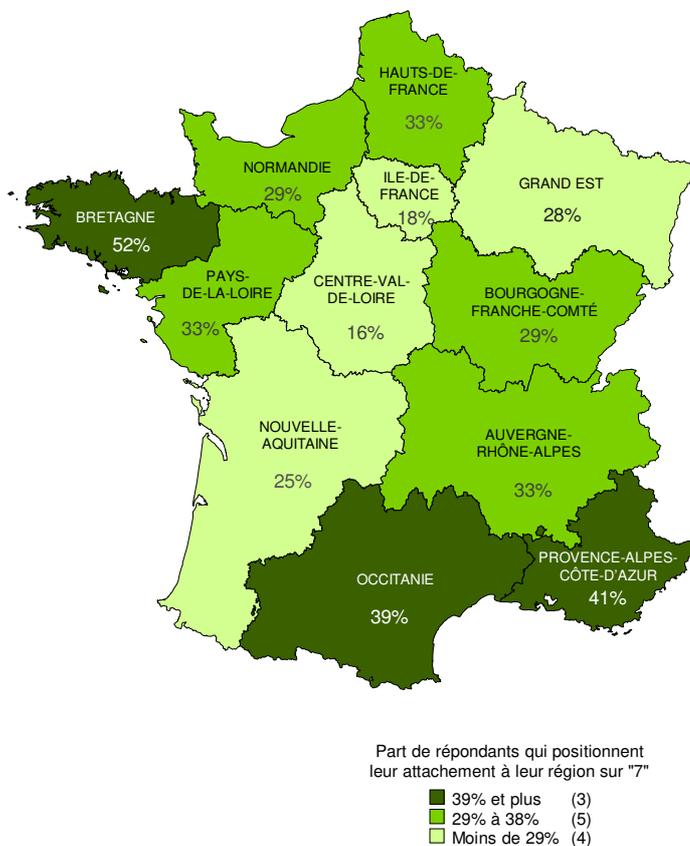
²⁵ Sandra Hoibian, 2013, « Les Français en quête de lien social, baromètre de la cohésion sociale 2013 », étude réalisée à la demande de la DGCS, Collection des rapports du Crédoc, n° 292, juin.

²⁶ Belgique, Lituanie, Croatie, Mexique, République Tchèque, Norvège, Danemark, Philippines, Estonie, Portugal, Finlande, Russie, France, Slovaquie, Géorgie, Slovénie, Allemagne, Afrique du Sud, Royaume-Uni, Corée du Sud, Hongrie, Espagne, Islande, Suède, Inde, Suisse, Irlande, Taïwan, Israël, Turquie, Japon, Etats-Unis, Lettonie.

²⁷ Cette enquête est en France conduite par le Centre National de la Recherche scientifique (CNRS), la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNPS), et d'autres partenaires

n'en sont pas originaires : plus de la moitié des Franciliens sont nés dans une autre région ou à l'étranger²⁸.

Carte 2 – Attachement régional en fonction de la région de résidence (proportion de répondants ayant donné la note maximale pour qualifier leur attachement régional)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Ces différences tiennent probablement en partie aux caractéristiques des populations des territoires : par exemple les habitants de l'agglomération parisienne sont à la fois plus jeunes, plus diplômés, plus mobiles, autant de publics qui expriment en règle générale un sentiment d'affiliation dans un territoire spatial plus large.

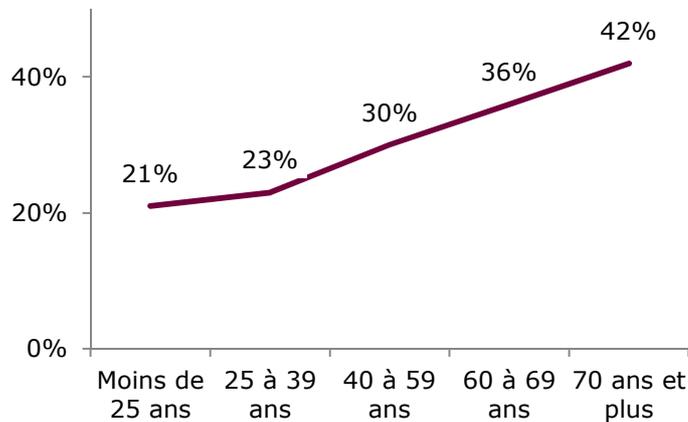
De fait, l'attachement à la région de résidence est d'autant plus fort que l'on avance en âge. On observe également que l'attachement augmente lorsque les niveaux de diplôme et de revenus diminuent.

²⁸ Calvier C., Pichard L., 2015, « L'Ile-de-France, capitale des étudiants et des diplômés du supérieur », Insee Analyse n°19, juin.

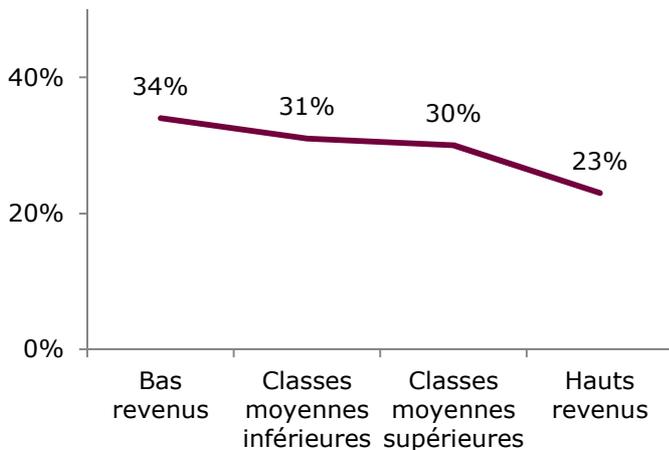
Graphique 8 - Proportion de répondants ayant attribué la note maximale pour qualifier leur attachement à la région dans laquelle ils vivent en fonction de différents marqueurs sociaux

Part de répondants ayant attribué la note 7 sur une échelle de 1 à 7

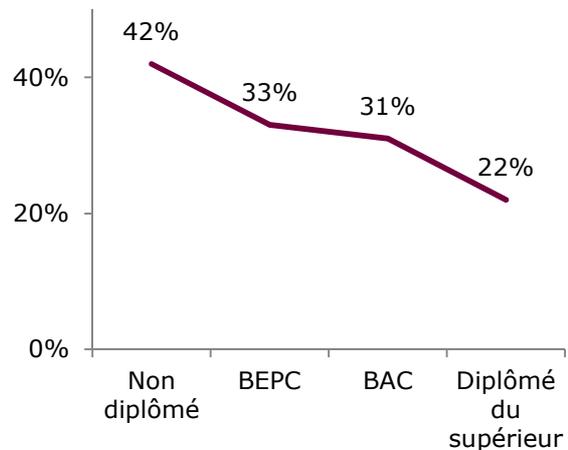
Selon l'âge



Selon le niveau de revenus



Selon le niveau de diplôme



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Ces données font très largement écho, en sorte de miroir, aux **marqueurs de la mobilité résidentielle**²⁹. Celle-ci est en effet en moyenne plus importante au sein des diplômés, des cadres, des hauts revenus. Non seulement parce qu'ils sont en moyenne mieux rémunérés et ils peuvent donc plus facilement supporter les coûts liés à un déménagement ; mais ils occupent également plus souvent des postes stratégiques au sein des entreprises et des administrations, ce qui leur offre une meilleure visibilité sur les opportunités d'emploi, fussent-ils éloignés. Occupant plus souvent des postes d'encadrement et d'organisation, les diplômés du supérieur sont parfois amenés à suivre les mouvements de leurs

²⁹ Thierry DEBRAND et Claude TAFFIN, 2005, « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », *Economie et Statistique*, n° 381-382 www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es381-382f.pdf

établissements : délocalisation, relocalisation, implantation d'une nouvelle entreprise à proximité d'un nouveau marché ou d'un réseau de fournisseurs. Dans une économie en mouvement, ils sont, plus que les autres, amenés à se déplacer³⁰. Les **jeunes** sont également en moyenne plus mobiles que les autres classes d'âge, en liaison à la fois avec leur statut d'occupation du logement (ils sont plus souvent locataires) et leur cycle de vie (les moments de formation et séparation des couples, l'emploi et les naissances sont des moments privilégiés de mobilité). Autant d'explications qui jouent probablement en sens inverse, sur l'attachement à la région d'habitation.

Enfin, **le fait d'être attaché à la région dans laquelle on vit semble jouer favorablement sur la satisfaction du cadre de vie** : 37% des personnes qui disent être très satisfaites de leur cadre de vie attribuent la note maximale lorsqu'on les interroge sur leur attachement à leur région, contre 27% chez les autres.

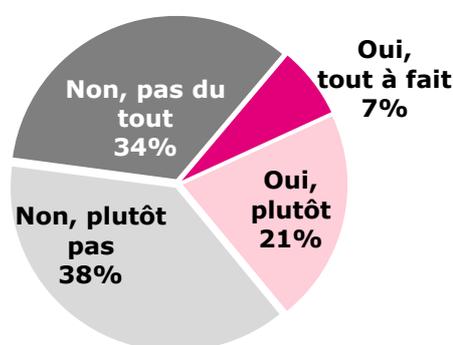
³⁰ Régis BIGOT, « Les répercussions directes et indirectes de la crise du logement sur l'emploi », Collection des rapports N° 273, 2011

TROIS PERSONNES SUR DIX ONT LE SENTIMENT DE VIVRE DANS UN TERRITOIRE NEGLIGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

1. Trois sur dix ont le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté

Une part non négligeable des Français a le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté : **28%**, dont **7%** de réponses tranchées « oui tout à fait ». Un tiers estime que le territoire dans lequel ils vivent n'est pas du tout en difficulté.

Graphique 9 – Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

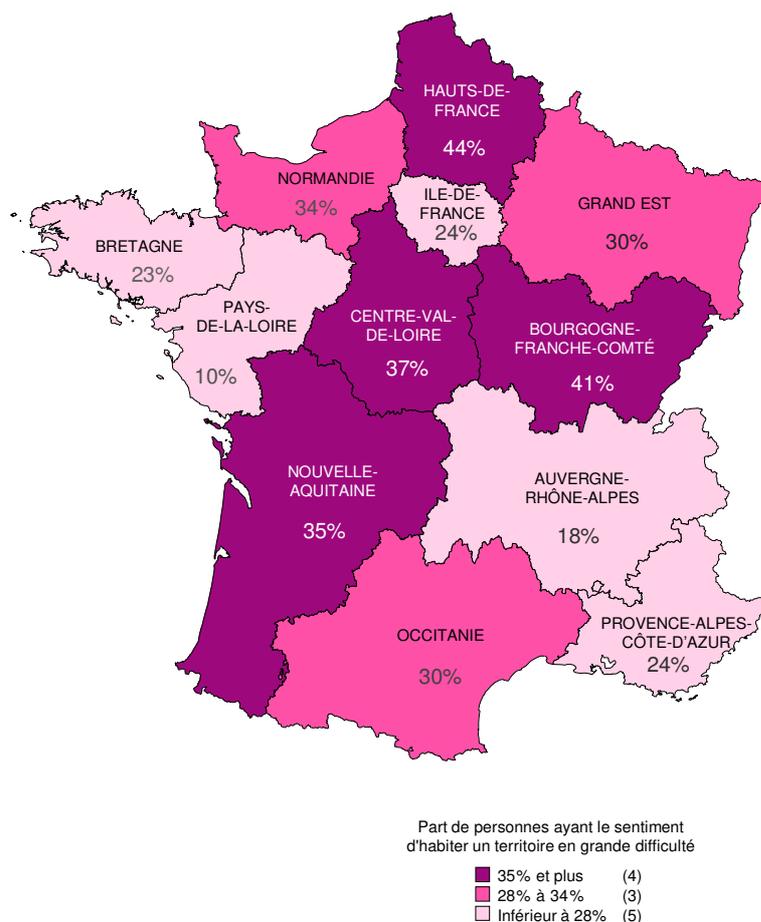
Peut-être parce qu'ils subissent plus que les autres les effets de la crise économique et que leur taux de chômage est en moyenne plus élevé que celui des autres, **les bas revenus (35%) et les non diplômés (28%)** sont proportionnellement plus nombreux à penser que leur territoire est en crise. C'est d'ailleurs aussi le cas des **personnes en recherche d'emploi** (36%, voir tableau ci-dessous) et des personnes qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires (34% contre 21% chez les autres). Nous verrons plus loin que le regard que portent les individus sur leur territoire est lié aux caractéristiques objectives de ce territoire : il n'est donc pas surprenant de constater que les catégories de publics les plus précaires soient surreprésentées parmi les personnes qui estiment vivre dans un territoire en difficulté.

C'est dans les **Hauts-de-France**, territoire parmi les plus sinistrés suite à la désindustrialisation et fortement impacté par la crise économique de 2008 qu'on trouve le plus fort taux de personnes qui estiment que le territoire où elles vivent est en grande difficulté (44%). C'est aussi le cas en **Bourgogne-Franche-Comté** (41%). A l'opposé, les habitants du Pays-de-la-Loire (10%) et ceux d'Auvergne-Rhône-Alpes (18%) estiment moins souvent qu'en moyenne que leur territoire est en difficulté.

Les autres découpages territoriaux impactent peu le sentiment de vivre dans une région dans une mauvaise passe. En particulier, le fait de vivre en ville ou à la campagne ou la taille de l'agglomération urbaine à laquelle les habitants sont rattachés ne jouent pas sur cette opinion. En revanche, les habitants **des communes isolées, en dehors de l'influence d'un pôle urbain** estiment plus souvent que

leur territoire est en grande difficulté que les personnes qui vivent à proximité d'un pôle urbain, même petit.

Carte 3 – Sentiment de vivre dans un territoire en difficulté en fonction de la région de résidence (proportion de répondants qui ont « tout à fait » ou « plutôt » le sentiment de vivre dans un territoire en grande difficulté)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Le regard que portent les Français sur leur territoire apparaît en phase avec les indicateurs économiques et sociaux de ces mêmes territoires. La part de personnes qui estiment que leur territoire est en grande difficulté est en **effet d'autant plus forte que les taux de pauvreté et de chômage observés dans les départements dans lesquels ils vivent sont élevés.**

Tableau 3 – Sentiment de vivre dans un territoire en grande difficulté selon plusieurs marqueurs sociodémographiques

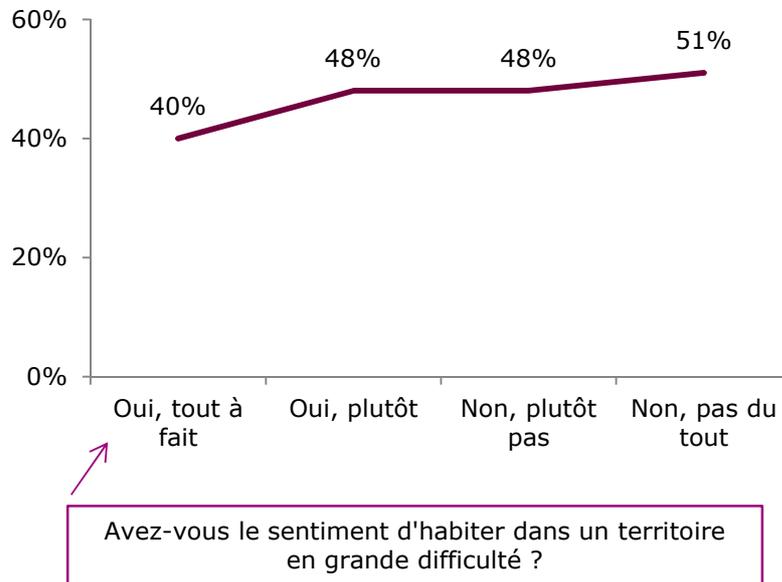
	Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?					Effectifs
	Oui, tout à fait %	Oui, plutôt %	Non, plutôt pas %	Non, pas du tout %	Ne sait pas %	
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	10	25	38	27	0	421
Classes moyennes inférieures	8	25	35	33	0	461
Classes moyennes supérieures	4	17	39	39	0	566
Hauts revenus	6	18	40	36	0	379
Non réponse	12	22	39	28	0	183
Niveau de diplôme						
Non diplômé	10	18	37	34	1	307
BEPC	7	26	35	31	0	710
BAC	7	19	37	37	0	384
Diplômé du supérieur	6	18	42	34	0	609
Statut d'activité						
Actif occupé	7	22	37	34	0	1029
Inactif	7	19	38	36	0	782
Chômeur	10	26	42	22	0	199
Typologie aire urbaine						
Commune appartenant à un grand pôle	7	22	38	33	0	1184
Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle	6	20	38	36	0	530
Moyennes et petites aires urbaines	11	26	33	30	0	79
Communes multipolarisées	9	20	42	30	0	136
Communes isolées hors influence des pôles	14	20	37	29	0	80
Taux de pauvreté dans le département						
moins de 12%	4	14	37	45	0	633
12% à moins de 14%	9	18	42	31	0	401
14% à moins de 16%	7	27	38	28	0	368
16% et plus	10	27	36	27	0	607
Taux de chômage dans le département						
moins de 9%	3	13	38	45	0	668
9% à moins de 10%	8	21	42	29	0	419
10% à moins de 11%	7	23	40	30	0	381
11% et plus	11	30	33	25	0	542
Total	7	21	38	34	0	2010

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016 ; INSEE, Base permanente des équipements de 2015 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

Enfin, relevons que le sentiment de vivre dans un territoire en difficulté va de pair avec un **moindre attachement territorial** : 40% des répondants qui pensent « tout à fait » que leur territoire est en crise ont un attachement fort à leur région, contre 51% de ceux qui ne pensent « pas du tout » que leur territoire est en difficulté, soit plus de 10 points d'écart.

Graphique 10 – Part de personnes se déclarant attachées à leur région en fonction du sentiment de vivre dans un territoire en grande difficulté

Note 5 à 7 à l'attachement territorial sur une échelle de 1 à 7 (7 signifiant l'attachement maximal)

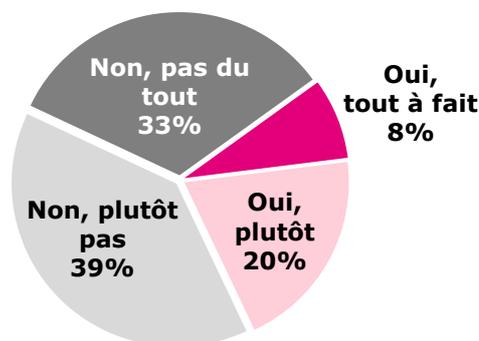


Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

2. Trois sur dix ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics

Près de trois Français sur dix partagent un sentiment de **délaissement territorial** : 20% ont « plutôt » le sentiment d'être dans un territoire délaissé des pouvoirs publics, 8% en sont convaincus.

Graphique 11 – Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?

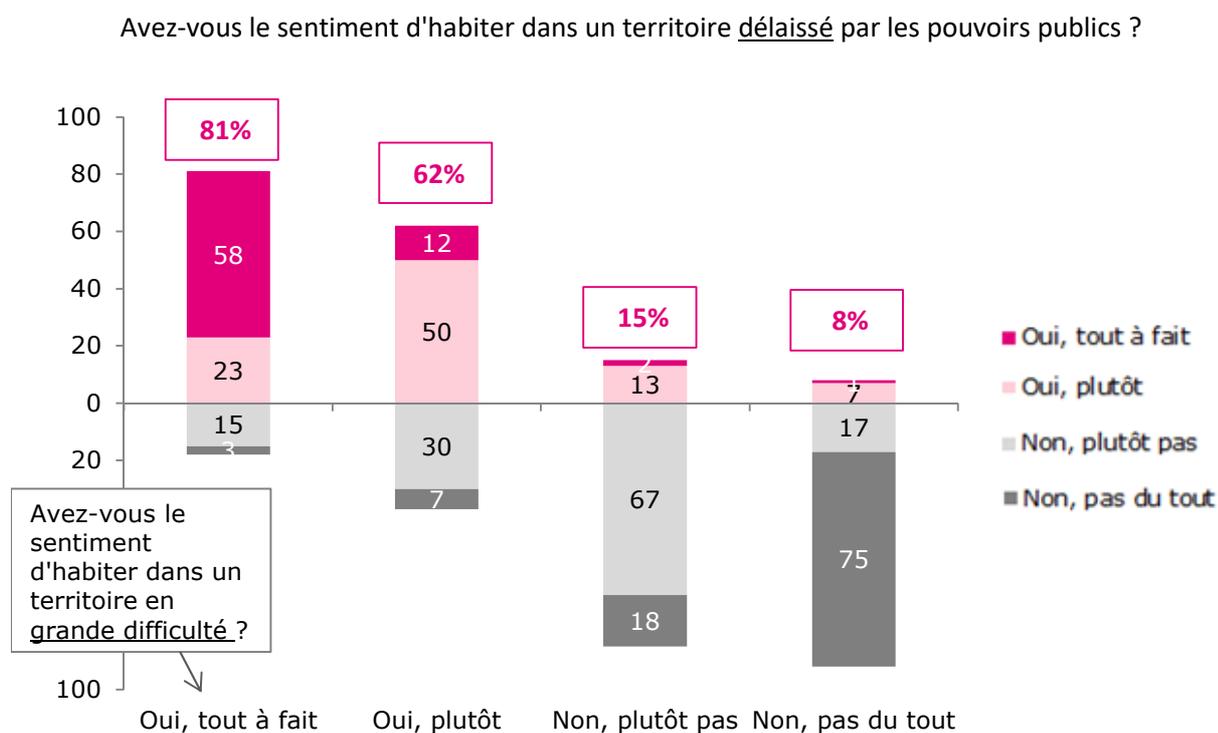


Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

a. Le sentiment de délaissement et le sentiment de vivre dans un territoire en difficulté sont fortement liés, sauf dans les quartiers prioritaires

Sans se recouvrir totalement, sentiment de vivre dans un territoire en mauvaise posture et sentiment de délaissement sont **deux opinions fortement liées..**

Graphique 12 – Sentiment de délaissement selon le regard porté sur les difficultés rencontrées par le territoire



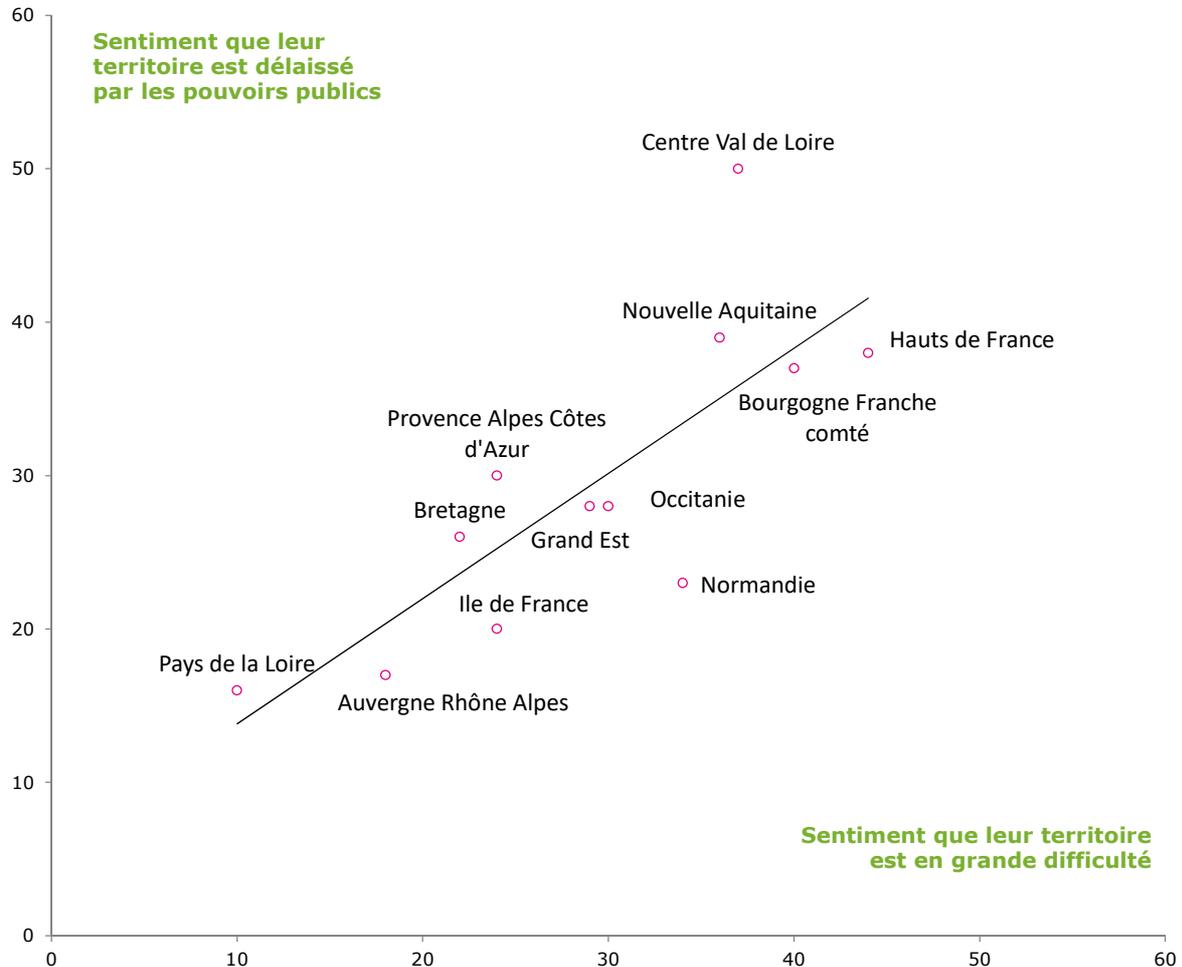
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Dans la même logique, les régions dans lesquelles le sentiment de vivre dans un territoire en crise est plus fort que la moyenne sont aussi celles où le sentiment de relégation est important, et inversement :

- **Les Hauts-de-France, la Bourgogne-Franche-Comté et la Nouvelle-Aquitaine cumulent sur ces deux plans les opinions plutôt négatives ;**
- à l'inverse, le **Pays de la Loire et la région Auvergne-Rhône-Alpes recueillent davantage d'opinions positives de la part de leurs résidents.**

Les habitants de la région Centre Val de Loire semble, selon cette grille de lecture, témoigner d'un fort sentiment de délaissement au regard des difficultés perçues.

Tableau 4 – Sentiment de relégation et sentiment de vivre dans un territoire en crise selon la zone géographique de résidence



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

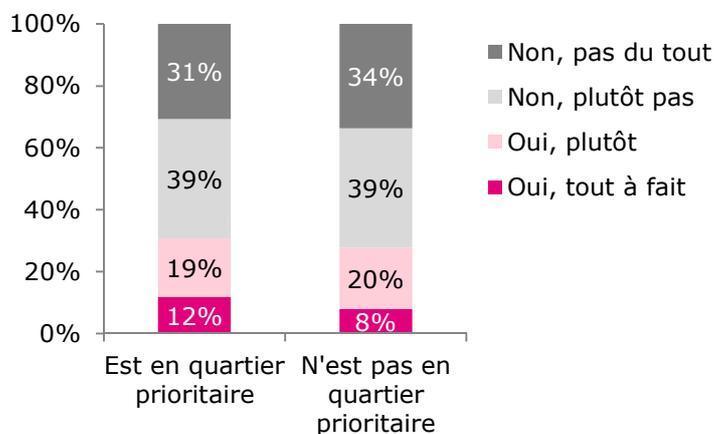
Lecture : les taux présentés sont les cumuls pour chaque région et en moyenne nationale des réponses « oui tout à fait » et « oui plutôt ». Les cases en rose présentent des taux significativement supérieur à la moyenne ; les cases en gris présentent des taux significativement inférieur à la moyenne (chi², seuil de 5%)

Avec l'appui du Bureau Observation des territoires en politique de la ville du CGET, et à partir du recueil de l'adresse exacte des répondants à l'enquête, une qualification de la base de données a été réalisée pour identifier les **répondants qui résident au sein d'un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville** (sur la base de la nouvelle géographie prioritaire mise en place depuis le 1^{er} janvier 2015, et faisant suite entre autres aux Zones Urbaines Sensibles). Un peu plus de 80% des adresses ont ainsi pu être qualifiées (1651 répondants sur les 2010 participants à l'enquête), et 79 répondants à la vague juin 2016 Conditions de vie de l'enquête Conditions de vie et aspirations ont été identifiés comme résidents d'un quartier prioritaire.

Malgré la prégnance du sentiment de vivre dans un territoire en grande difficulté chez les habitants des quartiers prioritaires (40% contre 28% chez les autres), **ceux-ci n'ont pas plus souvent le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics** (les écarts, très faibles, ne sont pas

statistiquement significatifs). Les habitants des quartiers prioritaires ont peut-être conscience de vivre dans un territoire qui bénéficie d'une action renforcée de la part des pouvoirs publics.

Graphique 13 – Sentiment de délaissement chez les habitants des quartiers prioritaires



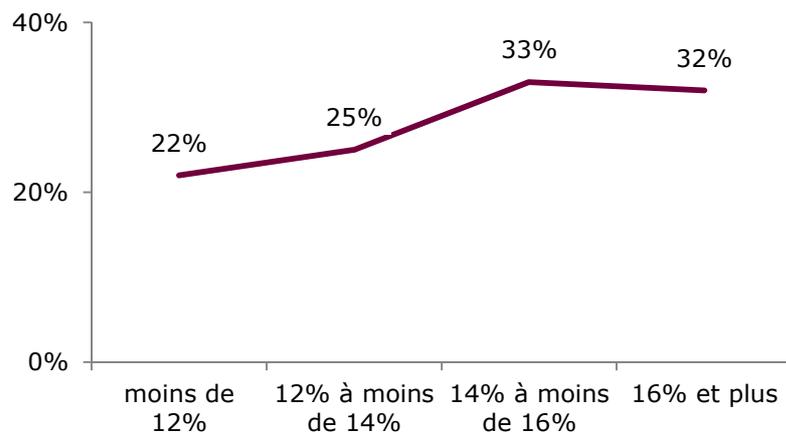
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

b. Les habitants des communes pauvres, peu équipées et éloignées des grandes aires urbaines estiment plus que les autres vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics

Il existe un lien fort entre le sentiment de vivre dans un territoire qui n'est pas suffisamment pris en compte par les pouvoirs publics et les caractéristiques objectives des territoires dans lesquels résident les répondants.

Le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics est d'autant plus fréquent que les répondants vivent dans un département où les taux de pauvreté monétaire et de chômage sont élevés : 32% dans les territoires où 16% ou plus de la population est pauvre, contre 22% là où cela concerne moins de 12% des individus ; 36% quand le taux de chômage est d'au moins 11%, contre 18% dans les départements où le chômage concerne moins de 9% des actifs.

Graphique 14 – Sentiment de délaissement selon le taux de pauvreté départemental moyen (seuil de 60%)

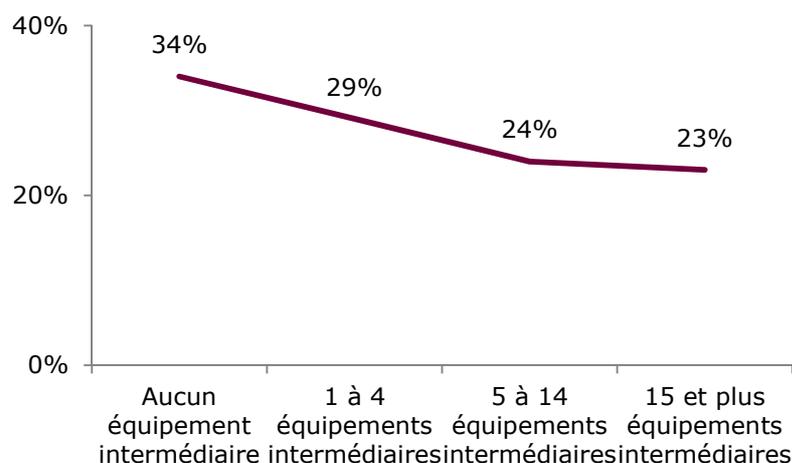


Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Le nombre d'équipements disponibles sur la commune de résidence est également fortement lié au sentiment de relégation. L'INSEE répertorie chaque année au sein de la base permanente des équipements l'ensemble des équipements disponibles dans la quasi-totalité des communes françaises. **Le sentiment d'être dans un lieu délaissé par les pouvoirs publics semble se nourrir pour partie de l'absence ou de l'insuffisance des équipements dits intermédiaires** (police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, gare, bassin de natation...). Plus du tiers des personnes qui résident dans une commune au sein de laquelle aucun équipement intermédiaire n'est disponible ont le sentiment que leur territoire est délaissé par la puissance publique, contre moins du quart de ceux qui ont sur leur commune au moins 15 des 34 équipements intermédiaires répertoriés.

Graphique 15 – Sentiment de délaissement selon le nombre d'équipements intermédiaires disponibles dans la commune de résidence

Cumul des réponses « oui tout à fait » et « oui plutôt »

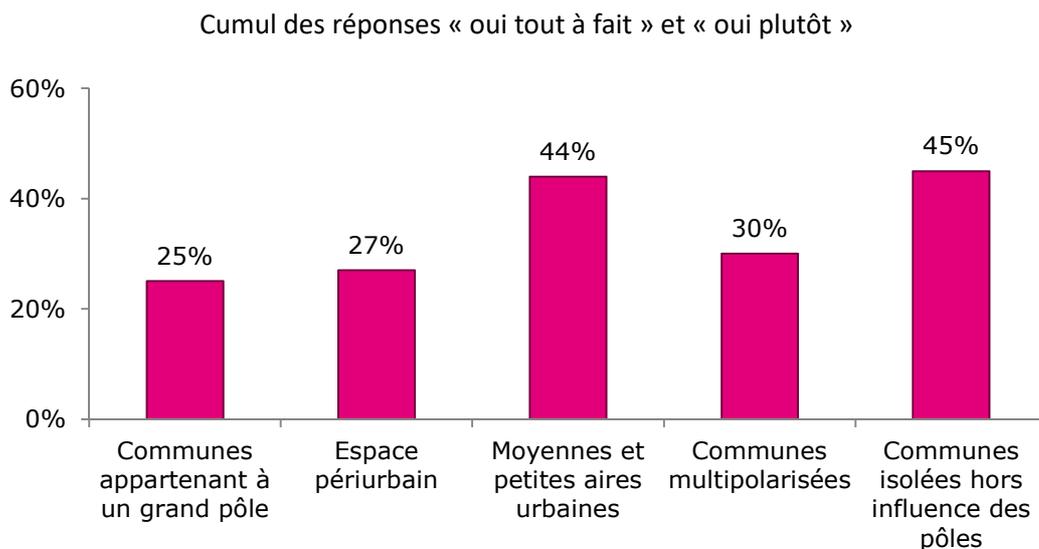


Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Enfin, le sentiment de délaissement est **particulièrement prégnant dans les communes situées en dehors de l'influence des grandes aires urbaines, qu'il s'agisse des communes isolées ou des communes situées dans des pôles de plus petite taille** : respectivement 45% et 44% de personnes sont « tout à fait » ou « plutôt d'accord » dans ces zones plus éloignées de l'activité économique des grandes aires urbaines, contre 25% parmi les résidents des communes rattachées à un grand pôle, et 19% dans l'agglomération parisienne.

On retrouve ici la plus forte prégnance du sentiment d'abandon chez les habitants les plus éloignés de l'influence des métropoles, mais pas l'hypothèse d'un effet de relégation territoriale plus marqué chez les habitants des zones périurbaines. Une étude récente menée par le Conseil d'orientation pour l'emploi corrobore ces résultats³¹ : la majorité des actifs qui ne vivent pas dans une agglomération de plus de 100 000 habitants estiment que le dynamisme économique des métropoles ne profite pas à leur territoire (60% des personnes en emploi et 71% des chômeurs). Interrogés sur le regard qu'ils portent sur leur territoire, près de la moitié des actifs (champ de l'étude) ruraux (47%) et vivant dans des petites villes (46%) estiment en outre que leur territoire n'est pas bien préparé pour s'adapter aux évolutions récentes, contre 28% des habitants des grandes villes.

Graphique 16 – Sentiment de délaissement selon le zonage en aires urbaines



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016
 L'espace périurbain est ici défini comme par les communes appartenant à la couronne d'un grand pôle, y compris les communes multipolarisées des grandes aires urbaines. La catégorie « communes multipolarisées » exclue les communes multipolarisées des grandes aires urbaines. Relevons que la moitié des habitants de l'espace périurbain ainsi défini vivent dans des zones rurales.

Au sein des pôles urbains, le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics est légèrement plus fort dans les **villes-centre** (29%) que dans les banlieues (24%).

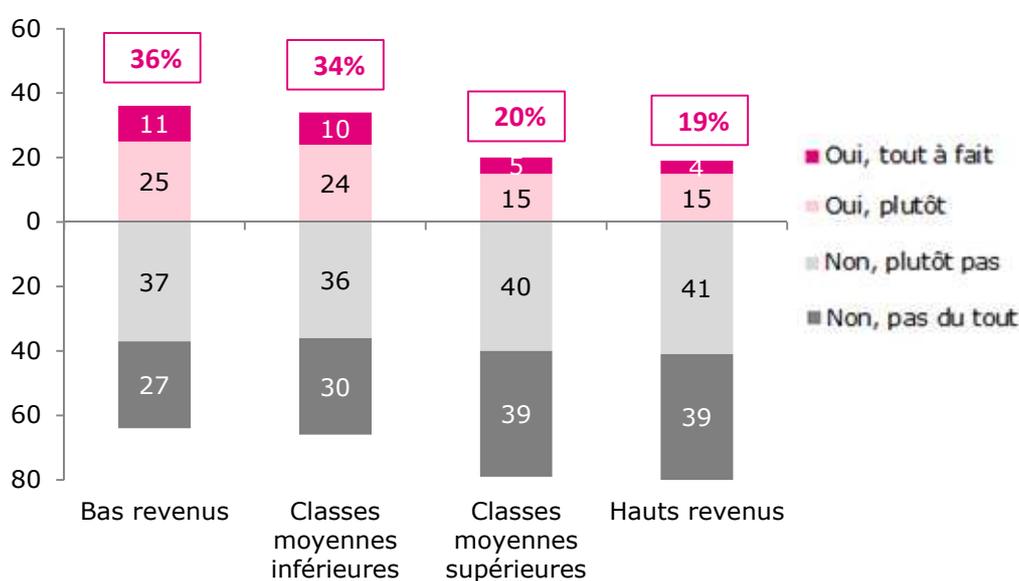
La géographie du sentiment de délaissement se superpose assez bien à la géographie des niveaux de revenus des Français : globalement, le sentiment de délaissement apparaît plus fort là où les revenus

³¹ Conseil d'orientation pour l'emploi (COE), 2015, « Emploi et territoire », étude réalisée par CSA, octobre

des Français sont les moins élevés. En effet, une étude récente sur les revenus réalisée par l'INSEE³² montre que si les revenus sont globalement plus élevés dans les grandes aires urbaines que dans les plus petites aires urbaines et les communes isolées, au sein des pôles, les revenus moyens sont plus faibles dans les villes-centres que dans les banlieues (Paris et Lyon faisant figure d'exception sur ces deux points).

c. *Le sentiment de délaissement est plus fréquent chez les bas revenus et les chômeurs, y compris une fois les effets de territoire contrôlés*

Le sentiment de délaissement est lié à la situation sociale et économique des répondants : les plus **pauvres** (36%), les **non diplômés** (33%), et les **chômeurs** (39%) expriment plus que les autres le sentiment que le territoire dans lequel ils vivent est délaissé par les pouvoirs publics.



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Afin d'isoler les effets liés aux caractéristiques individuelles de ceux des territoires, des régressions logistiques ont été réalisées. La probabilité d'avoir « tout à fait » ou « plutôt » le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics a été modélisée en introduisant le niveau de revenus ajusté du ménage, la situation d'activité du répondant, son niveau de diplôme, le taux de pauvreté départemental moyen, le nombre d'équipements intermédiaires sur la commune, et le zonage en aires urbaines³³.

Pour chacun des deux modèles réalisés, **l'effet des caractéristiques individuelles comme celui des caractéristiques des territoires de vie restent vrais « toutes choses égales par ailleurs »**. L'effet lié aux

³² Jean-Michel Floch, 2014, INSEE, « Des revenus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines », *France, portrait social*

³³ Le nombre d'équipements intermédiaires sur la commune et le zonage en aires urbaines étant deux variables étant fortement corrélées, il n'est pas possible de les introduire simultanément dans le même modèle. Deux modèles ont donc été réalisés.

caractéristiques des territoires est plus fort (les odds-ratios sont éloignés de 1) : c'est d'abord le zonage en aire urbaine qui ressort, suivi du niveau de diplôme et enfin du niveau de vie.

A caractéristiques socioéconomiques du territoire équivalentes, le profil des individus continue de jouer sur le sentiment de délaissement territorial : les plus riches, les plus diplômés et les personnes en emploi ont moins souvent le sentiment que leur territoire n'est pas suffisamment pris en compte par les pouvoirs publics que les autres. Mieux dotés en capital culturel et économique, ils sont certainement mieux outillés pour mobiliser les ressources des territoires dans lesquels ils vivent, y compris dans les territoires les plus éloignés de l'activité économique.

Tableau 5 - Modélisation de la probabilité d'avoir « tout à fait » ou « plutôt » le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics

	Odds-ratio et significativité		Odds-ratio et significativité
Niveau de vie		Niveau de vie	
Bas revenus	1,678 ***	Bas revenus	1,710 ***
Classes moyennes inférieures	1,654 ***	Classes moyennes inférieures	1,685 ***
Classes moyennes supérieures	0,918	Classes moyennes supérieures	0,924
Hauts revenus	ref	Hauts revenus	ref
Non réponse	1,527 **	Non réponse	1,459 *
Niveau de diplôme		Niveau de diplôme	
Non diplômé	1,686 ***	Non diplômé	1,847 ***
BEPC	1,936 ***	BEPC	2,057 ***
BAC	1,603 ***	BAC	1,663 ***
Diplômé du supérieur	ref	Diplômé du supérieur	ref
Situation d'activité		Situation d'activité	
Actif occupé	ref	Actif occupé	ref
Chômeur	1,405 *	Chômeur	1,437 **
Inactif	0,943	Inactif	0,961
Taux de pauvreté		Taux de pauvreté	
moins de 12%	0,790	moins de 12%	0,845
12% à moins de 14%	ref	12% à moins de 14%	ref
14% à moins de 16%	1,378 *	14% à moins de 16%	1,328 *
16% et plus	1,548 ***	16% et plus	1,342 *
Zonage en aires urbaines		Nombre d'équipement dans la commune	
Commune appartenant à un grand pôle	0,826	Aucun équipement intermédiaire	0,257 *
Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle	ref	1 à 4 équipements intermédiaires	ref
Moyennes et petites aires urbaines	1,953 ***	5 à 14 équipements intermédiaires	0,750 **
Communes multipolarisées	1,116	15 équipements intermédiaires et plus	0,733 **
Communes isolées hors influence des pôles	2,253 ***		

Lecture : Pour simplifier la lecture, seuls deux indicateurs ont été retenus : « l'odds ratio » et le « seuil de significativité » qui lui est associé. Un odds-ratio supérieur à 1 (resp. inférieur à 1), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'avoir le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics.*** : significatif au seuil de 1% ; ** : significatif au seuil de 5% ; * : significatif au seuil de 10% ; ref : catégorie de référence.

Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations », 2016

	Paramètre estimé de la régression logistique
Niveau de vie	
Bas revenus	0,5174 ***
Classes moyennes inférieures	0,5032 ***
Classes moyennes supérieures	-0,0861
Hauts revenus	ref
Non réponse	0,4231 **
Niveau de diplôme	
Non diplômé	0,5226 ***
BEPC	0,6607 ***
BAC	0,4717 ***
Diplômé du supérieur	ref
Situation d'activité	
Actif occupé	ref
Chômeur	0,3398 *
Inactif	-0,0591
Taux de pauvreté	
moins de 12%	-0,2358
12% à moins de 14%	ref
14% à moins de 16%	0,3206 *
16% et plus	0,4369 ***
Zonage en aires urbaines	
Commune appartenant à un grand pôle	-0,1913
Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle	ref
Moyennes et petites aires urbaines	0,6694 ***
Communes multipolarisées	0,1097
Communes isolées hors influence des pôles	0,8122 ***

	Paramètre estimé de la régression logistique
Niveau de vie	
Bas revenus	0,5367 ***
Classes moyennes inférieures	0,5216 ***
Classes moyennes supérieures	-0,0788
Hauts revenus	ref
Non réponse	0,3776 *
Niveau de diplôme	
Non diplômé	0,6136 ***
BEPC	0,7213 ***
BAC	0,5085 ***
Diplômé du supérieur	ref
Situation d'activité	
Actif occupé	ref
Chômeur	0,3629 **
Inactif	-0,04
Taux de pauvreté	
moins de 12%	-0,1686
12% à moins de 14%	ref
14% à moins de 16%	0,284 *
16% et plus	0,2945 *
Nombre d'équipement dans la commune	
Aucun équipement intermédiaire	0,2569 *
1 à 4 équipements intermédiaires	ref
5 à 14 équipements intermédiaires	-0,2883 **
15 équipements intermédiaires et plus	-0,3107 **

d. *Le sentiment de vivre dans un territoire délaissé des pouvoirs publics ou en difficulté n'amoin-drit pas l'attachement territorial*

Le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ou en situation critique est sans lien avec l'attachement des individus pour la région dans laquelle ils vivent.

- Nous l'avons vu, des zones géographiques comme l'Ile-de-France, dynamiques du point de vue de leur économie, bénéficient d'un plus faible attachement de la part de leurs résidents malgré un sentiment plus fort qu'ailleurs que leur territoire n'est pas en crise et que les pouvoirs publics s'en occupent.
- A l'inverse, on trouve dans le Nord et le Sud de la France (Sud-ouest comme Méditerranée) des régions qui bénéficient d'un attachement de leurs habitants plus fort qu'en moyenne, malgré un sentiment assez prégnant d'être dans un territoire en crise et délaissé par les pouvoirs publics.
- Le bassin parisien, et dans une moindre mesure, l'Est de la France, sont des zones au sein desquelles les habitants cumulent un faible attachement à leur région et un sentiment de relégation plus important qu'en moyenne.

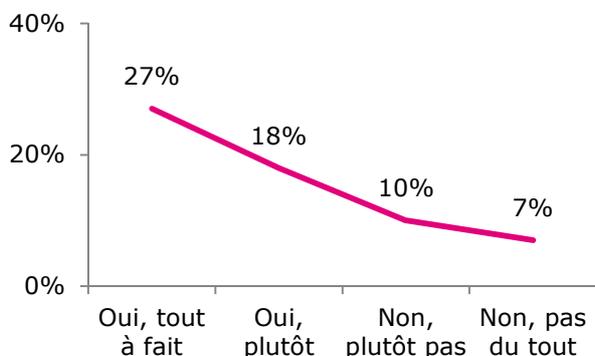
Lorsque l'on croise le sentiment de relégation ou le sentiment de vivre dans un territoire en mauvaise posture avec l'attachement régional, **ce dernier reste fort quel que soit le regard porté sur le territoire** (pas de lien significatif).

En revanche, **le portrait dressé du territoire, qu'il soit considéré comme en crise ou délaissé des pouvoirs publics, va de pair avec l'opinion sur le cadre de vie quotidien**, plus proche de l'individu. En un mot les perceptions territoriales semblent se mêler et s'influencer les unes les autres

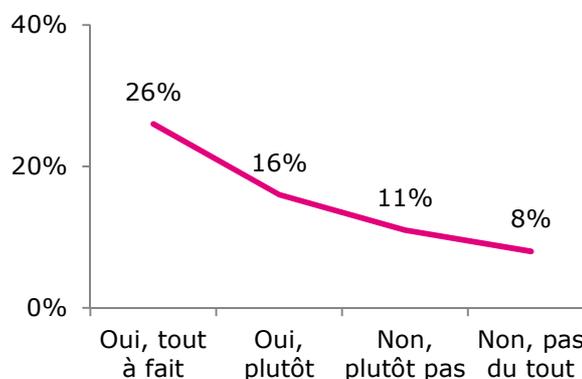
Graphique 17 – Proportion de personnes se déclarant insatisfaites de leur cadre de vie quotidien selon le regard porté sur le territoire dans lequel elles vivent

Cumul des réponses « peu satisfait » et « pas du tout satisfait » du cadre de vie quotidien

En fonction du sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté



En fonction du sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics

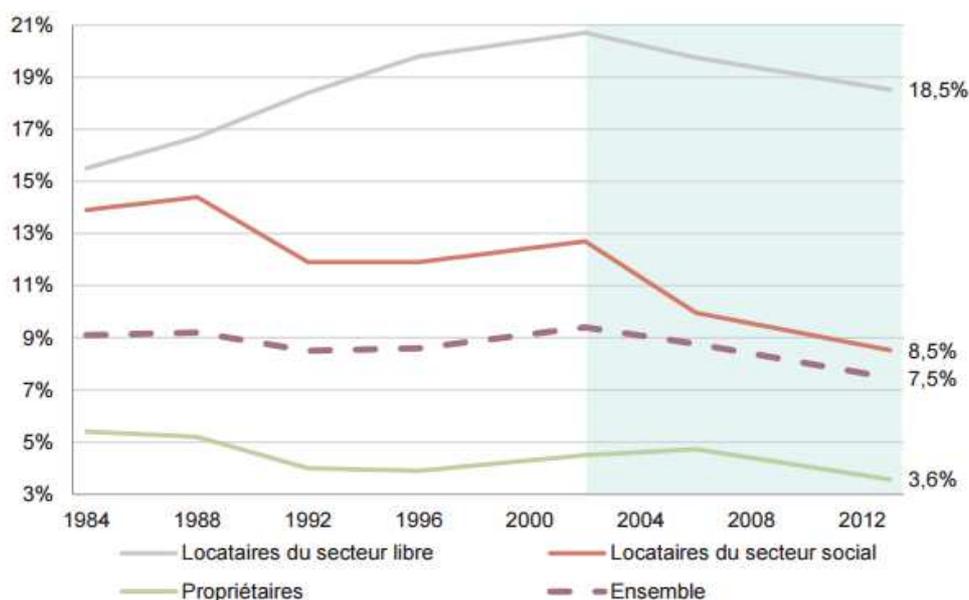


Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

LA MOBILITE POUR REALISER SES PROJETS DE VIE, UNE PISTE PRIVILEGIEE PAR UNE MINORITE DE FRANÇAIS

La **mobilité résidentielle des ménages est en baisse depuis le début des années 2000**, et particulièrement chez les locataires du secteur social, mais également dans les autres parcs. Comme le rappelle la Caisse des dépôts³⁴ cette baisse peut notamment s'expliquer par la **conjoncture économique** (la mobilité est corrélée négativement avec le chômage et positivement avec le taux de croissance du PIB) et par le **vieillessement** de la population (on déménage de moins en moins souvent avec l'âge), ainsi que par la **hausse de la proportion de propriétaires**, qui freine elle aussi la tendance à déménager³⁵. De fait les propriétaires sont de plus en plus nombreux³⁶, et ils sont extrêmement peu mobiles.

Graphique 18 – Evolution de la mobilité résidentielle annualisée des ménages depuis 1984



Source : Enquêtes logement INSEE

La mobilité est mesurée ici à partir d'un taux d'emménagement qui est le rapport entre le nombre d'emménagements (entre la date de l'enquête et les quatre années qui l'ont précédée, soit entre 2009 et 2013) et le nombre de ménages à la date de l'enquête. Ce taux est ensuite **annualisé** (taux annuel moyen d'emménagement).

Or certains s'inquiètent des effets de cette baisse de mobilité. Selon l'OCDE (2011), les pays où la mobilité résidentielle est forte sont ceux dans lesquels la réaffectation entre les licenciements et les embauches des salariés est bonne. Relevons que les comparaisons internationales doivent être lues avec toutes les précautions qui s'imposent étant donnée la diversité des contextes sociaux, économiques et culturels. Se pose alors la question de la mobilité de la main d'œuvre. Pour l'OCDE, mais

³⁴ Groupe Caisse des dépôts, 2016, « La mobilité résidentielle en France. Des déménagements en baisse ces 10 dernières années », *Eclairages*, Etude n°9 https://www.prets.caissedesdepots.fr/IMG/pdf/eclairages_numero9.pdf

³⁵ Pour un récapitulatif des influences des différents statuts d'occupation du logement sur la mobilité voir par exemple Régis BIGOT, Emilie DAUDEY et Sandra HOIBIAN, Le logement social est-il un atout ou un handicap pour la croissance ? Décembre 2013, Collection des rapports n°316, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R316.pdf>

³⁶ 57,9% en 2013 contre 39% au début des années 60 selon les enquêtes logement INSEE.

ce point de vue n'est pas partagé par tout le monde, pour résorber la récession économique, il serait essentiel que les salariés soient en mesure de migrer vers les secteurs et les régions en expansion pour que les pays puissent retrouver progressivement leurs taux d'emploi antérieurs à la crise.

Dès la fin des années 90³⁷, l'idée émerge que les **métropoles jouent un rôle grandissant dans la croissance économique** (processus qualifié de métropolisation), car elles sont tout à la fois « *la source des principales innovations* », « *offrent un éventail très large de services et de biens intermédiaires qui permettent un accroissement de la productivité* », permettent « *un meilleur appariement entre emplois et travailleurs* », également entre « *produits et consommateurs* », favorisent la circulation de « *l'information tacite* » via des contacts personnels qui se nouent plus facilement, etc.

La question se pose donc pour les politiques publiques de favoriser ou pas l'émergence de ces grandes métropoles, qui viennent en retour heurter le principe **d'équité territoriale au sein de la nation**. L'égalité des citoyens au sein du pays considéré comme l'unité de référence impose différents principes allant dans un sens relativement inverse à celui de la métropolisation : une **forme de solidarité entre les territoires** au sein de la nation, une **continuité de service** sur tout le territoire, principes qui font référence à la dimension spatiale de la justice sociale. Ce principe désigne une configuration géographique qui **assurerait à tous les mêmes conditions d'accès aux biens et aux services d'intérêt général**, qu'il s'agisse des infrastructures de transport, de l'accès aux services sociaux et de santé, à l'éducation ou à la culture, voire à l'emploi et aux divers avantages de la vie en société. La notion d'équité territoriale s'inspire des thèses de John Rawls³⁸ pour qui l'équité repose sur deux principes essentiels censés guider les actions publiques : le principe de différence incite les politiques publiques à garantir le plus possible à ceux qui ont le moins ; le principe de réparation oriente les politiques publiques vers des actions de discrimination positive.

Dans quelle direction s'orientent les opinions des Français ? Quel est aujourd'hui leur désir de mobilité ? Leurs attentes en matière de politiques publiques ?

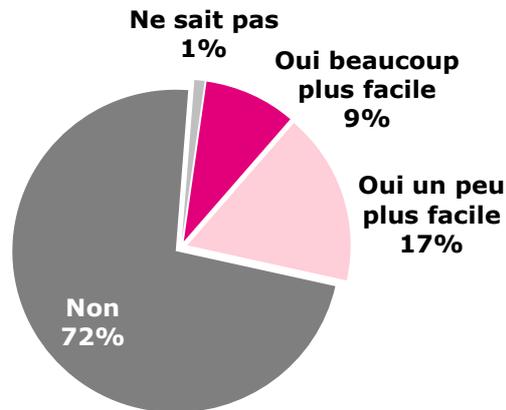
1. Un quart des Français pensent que déménager pourrait leur donner des atouts supplémentaires dans la vie

Près des trois quarts des Français ne pensent pas que déménager pourraient favoriser la réalisation de leur projet de vie. Un quart pensent que cela pourrait faciliter leur projet, beaucoup (9%) ou un peu (17%).

³⁷ Jacques-François Thisse et Tanguy van Ypersele, *Métropoles et concurrence territoriale*, Economie et statistique N° 326-327, 1999 - http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es326-327a.pdf

³⁸ John Rawls, *A Theory of Justice*, Harvard, HUP, 1971

Graphique 19 – Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez dans une autre ville, un autre département ou une autre région ?



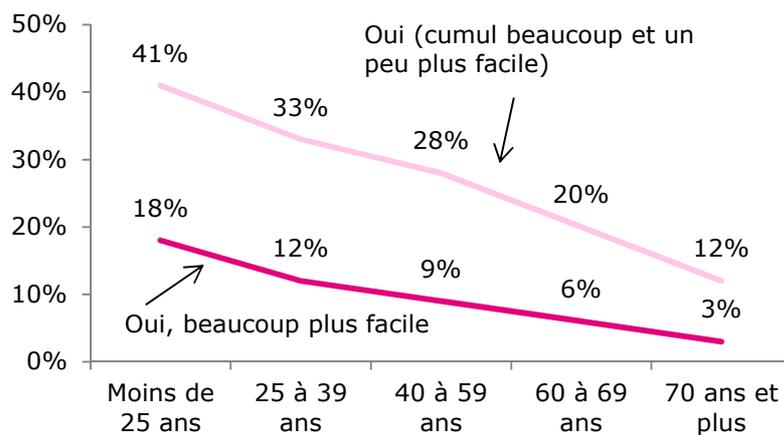
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

a. Une idée d'autant plus répandue que l'on est jeune et précaire

L'idée que le territoire dans lequel on vit ne nous donne pas toutes les chances d'accomplir ses projets de vie est **beaucoup plus répandue chez les jeunes, notamment chez les moins de 25 ans**, que chez leurs aînés, sans doute parce que les jeunes générations ont tout à construire, et sont encore relativement peu installées.

Graphique 20 – Perception des avantages d'un déménagement sur la réalisation des projets de vie en fonction de l'âge

Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez dans une autre ville, un autre département ou une autre région ?

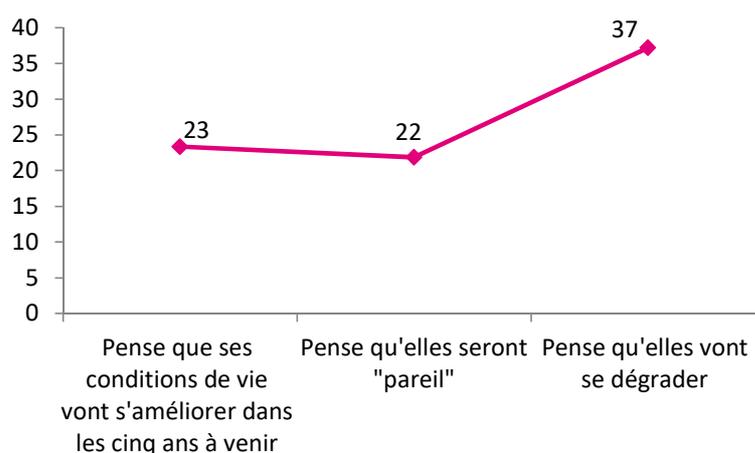


Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Les **personnes en recherche d'emploi** sont **également plus nombreuses** à penser pouvoir trouver davantage d'opportunité pour la réalisation de leur projet ailleurs que les actifs en emploi (respectivement 42% et 29%). **Renouvelant un peu l'approche** de la mesure de la mobilité classique, la question posée sur les opportunités que pourrait créer une mobilité suscite l'adhésion également des bas revenus : 31% des bas revenus pensent en effet qu'un déménagement leur donnerait des atouts supplémentaires pour réaliser leurs projets, contre 23% des hauts revenus. **Or les catégories modestes sont, en moyenne, moins mobiles. Ces données semblent indiquer que la moindre mobilité des bas revenus tient moins à un faible désir de mobilité ou une difficulté à envisager les opportunités que peuvent provoquer la mobilité résidentielle, qu'à différentes raisons plus concrètes** : difficultés à assumer les dépenses liées à un déménagement, à disposer des montants nécessaires pour avancer la caution pour un logement en location, temps d'attente pour accéder à un logement social, rareté de l'offre correspondant à leurs niveaux de revenus, etc.

Enfin, c'est aussi chez les publics qui envisagent un déclin de leurs conditions de vie à venir que la mobilité apparaît la plus attractive.

Graphique 21 – Perception des avantages d'un déménagement sur la réalisation des projets de vie en fonction de l'optimisme sur ses conditions de vie dans 5 ans



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

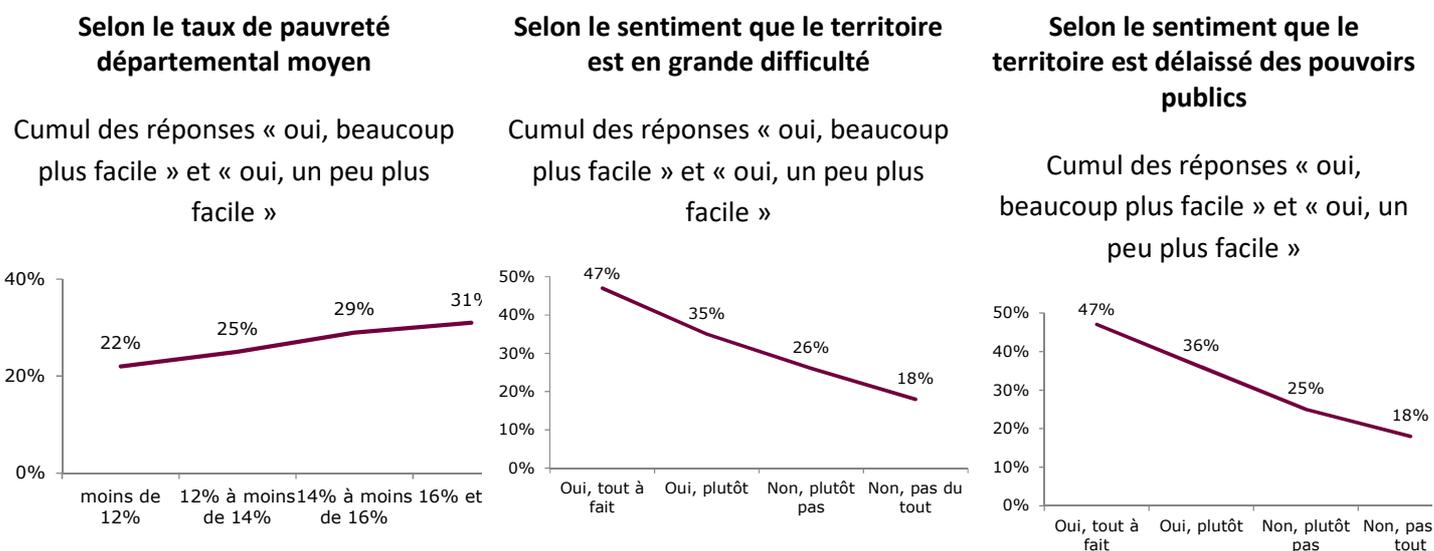
Le sexe ou le niveau de diplôme n'ont en revanche pas d'impact significatif.

b. La situation économique du territoire et le sentiment de délaissement expliquent en partie cette opinion

Le sentiment de délaissement semble nourrir l'idée selon laquelle le territoire dans lequel on vit ne donne pas tous les moyens d'accomplir ses projets personnels. L'idée selon laquelle un déménagement pourrait apporter des atouts supplémentaires dans la vie est d'autant plus répandue que le territoire connaît un taux de chômage élevé, ou que le regard porté par les habitants sur la situation du territoire

est négatif. La mobilité est pourtant moins importante quand le taux de chômage est élevé³⁹. Comme pour les catégories modestes, on observe dans les territoires en difficultés un écart entre la capacité des habitants à se projeter dans une expérience positive de mobilité et le passage à l’acte.

Graphique 22 – Opinion sur les avantages d’un déménagement sur la réalisation des projets de vie en fonction de la situation économique du territoire et du regard porté sur le territoire

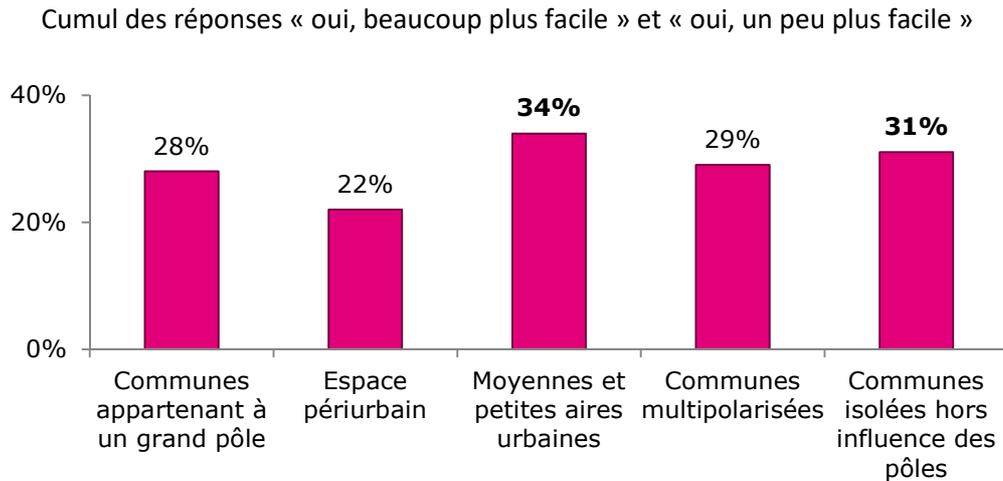


Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

L’idée qu’un déménagement serait favorable à la réalisation des projets de vie est plus **répandue chez les personnes qui vivent en dehors de l’influence des grands pôles urbains**, qu’il s’agisse de communes isolées ou de communes rattachées à des pôles urbains de plus petite taille. Ceci s’explique certainement pour partie en raison des opportunités professionnelles qui peuvent être saisies dans les grandes agglomérations pourvoyeuses d’emploi.

³⁹ Groupe Caisse des dépôts, 2016, op. cit.

Graphique 23 – Opinion sur les avantages d’un déménagement pour la réalisation des projets de vie en fonction du zonage en aires urbaines



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

c. Au-delà des opportunités professionnelles, c’est aussi la qualité du cadre de vie qui est recherchée

Les opportunités professionnelles ne sont pas les seuls moteurs des projets de vie impliquant une mobilité. L’envie de jouir d’une meilleure qualité du cadre de vie est également très présente. **Les personnes qui sont satisfaites de leur cadre de vie sont proportionnellement nettement moins nombreuses à penser qu’un déménagement pourrait les aider à accomplir leur projet de vie** : 19% chez les « très satisfaits » contre 42% chez les « pas du tout satisfaits ». Et l’effet de la satisfaction du cadre de vie se vérifie « toutes choses égales par ailleurs » (en introduisant parmi les variables explicatives la satisfaction du cadre de vie, mais aussi le sentiment que le territoire est en difficulté, la situation d’emploi, l’âge et le zonage en aires urbaines). Autrement dit, **à situation d’emploi et regard sur la difficulté du territoire égaux, la satisfaction du cadre de vie diminue nettement** – et de manière plus importante que les autres critères – les projets de mobilité dans un autre territoire.

Tableau 6 - Modélisation de la probabilité de penser qu’il ne serait plus facile (un peu ou beaucoup) de mener à bien ses projets de vie ailleurs (vs « non » et « ne sait pas »)

	Odds-ratio et significativité
Satisfaction du cadre de vie quotidien	
Pas du tout satisfait	0,937
Peu satisfait	ref
Satisfait	0,641 ***
Très satisfait	0,443 ***
[Nsp]	4,04
Age	
Moins de 25 ans	1,979 ***
25 à 39 ans	1,349 **
40 à 59 ans	ref
60 à 69 ans	0,75
70 ans et plus	0,472 ***
Situation d'emploi	
Actif occupé	ref
Chômeur	1,497 **
Inactif	0,897
Sentiment que le territoire est en grande difficulté	
Non, pas du tout	0,486 ***
Non, plutôt pas	0,691 ***
Oui, plutôt	ref
Oui, tout à fait	1,694 **
[Nsp]	0,474
Aire urbaine (ZAU)	
Commune appartenant à un grand pôle	ref
Espace périurbain	0,804 *
Communes isolées hors influence des pôles	1,338
Communes multipolarisées	1,126
Moyennes et petites aires urbaines	1,386 **

Lecture : Pour simplifier la lecture, seuls deux indicateurs ont été retenus : « l'odds ratio » et le « seuil de significativité » qui lui est associé. Un odds-ratio supérieur à 1 (resp. inférieur à 1), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'estimer qu'il serait beaucoup ou un peu plus facile de mener à bien ses projets de vie dans une autre ville, département ou région.*** : significatif au seuil de 1% ; ** : significatif au seuil de 5% ; * : significatif au seuil de 10% ; ref : catégorie de référence.

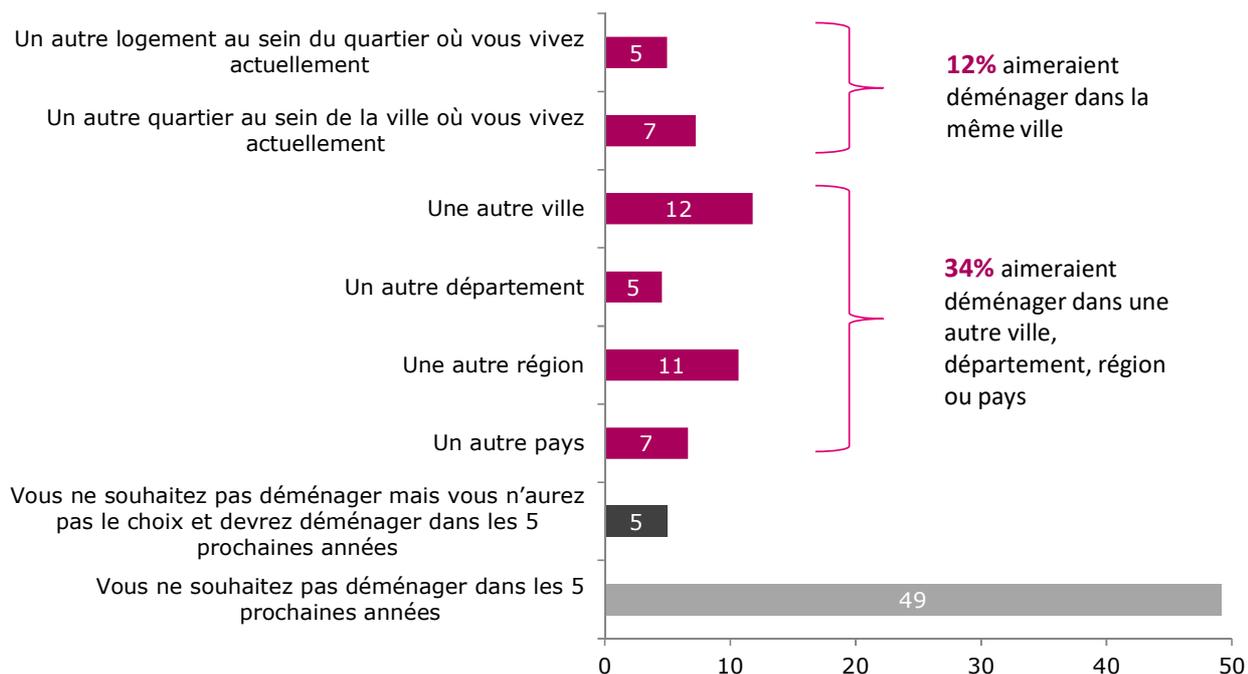
Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations », 2016

Autre élément venant renforcer l'idée que la mobilité n'est pas seulement associée à la recherche d'opportunités économiques : **d'un côté, les Français qui placent la vie professionnelle parmi les domaines de vie les plus importants (29%), et de l'autre, ceux qui valorisent davantage le temps libre et les loisirs (28%)** sont parmi les plus nombreux à imaginer qu'un déménagement pourrait leur offrir des opportunités de mener à bien leur projet de vie. L'attachement au logement et la place qu'on lui confère dans sa vie a au contraire tendance à freiner les envies de bouger : les personnes qui valorisent le logement parmi leurs priorités de vie sont moins nombreuses à imaginer qu'un déménagement pourrait les aider (24%).

2. Dans l'idéal, un tiers des Français aimeraient déménager dans une autre ville dans les cinq prochaines années

La moitié des Français envisagent de déménager dans les cinq prochaines années : une petite minorité dit y être contraint (5%), et 46% aimeraient le faire, au sein de la même ville (12%) ou dans une autre ville, département, région ou pays (34%).

Graphique 24 – Dans l'idéal, au cours des 5 prochaines années, aimeriez-vous déménager dans ... ? (en %)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

a. Moins de la moitié des souhaits de déménagement se réalisent

Il existe bien sûr des écarts entre les projets de vie et leur réalisation. Il existe de nombreuses manières d'évaluer la mobilité résidentielle des ménages et toutes ne conduisent pas systématiquement aux mêmes résultats. Les sources d'informations qui peuvent être mobilisées sont nombreuses : recensement de la population, enquête nationale logement, enquête emploi, échantillon démographique permanent, panel européen, fichier Filocom, déclarations annuelles des données sociales, etc. Les champs sur lesquels portent les enquêtes, la formulation des questions, l'univers géographique considéré (changement de logement, de ville, de département...) ou encore la temporalité prise en compte (au cours de l'année passée, des cinq dernières années, etc.) varient, ainsi que les méthodes de calculs ou les modèles d'estimations⁴⁰.

⁴⁰ Régis Bigot, 2010, « Les difficultés de logement des classes moyennes et les besoins de mobilité résidentielle », étude réalisée à la demande de PERL, Crédoc.

A partir des enquêtes Logement, l'INSEE produit des estimations du taux de mobilité résidentielle des ménages sur les **quatre dernières années**, en distinguant les changements de logement au sein de la commune, dans une autre ville, un autre département ou encore une autre région. En 2013, 27% des ménages avaient changé de logement au cours des quatre dernières années. 16% avaient changé de commune, 8% de département et moins de 6% avaient déménagé dans une autre région. Ces taux sont bien inférieurs aux taux observés sur les souhaits de déménagement, portant sur un univers temporel légèrement plus important. Le rapport est de 1 à 3 entre les souhaits de mobilité et la mobilité réalisée hors région. En outre, il est probable qu'une partie des déménagements réalisés n'étaient pas souhaités 5 années plus tôt. C'est pourquoi on peut estimer que **moins de la moitié des souhaits de mobilité se concrétisent dans les 4 à 5 ans**.

Tableau 7 – Souhait de mobilité et mobilité réalisée

	Déménagements réalisés sur les 4 dernières années	Souhait de déménagement dans les 5 prochaines années
Changement de logement	27%	47%
Changement de commune	16%	35%
Changement de département	8%	23%
Changement de région	6%	11%

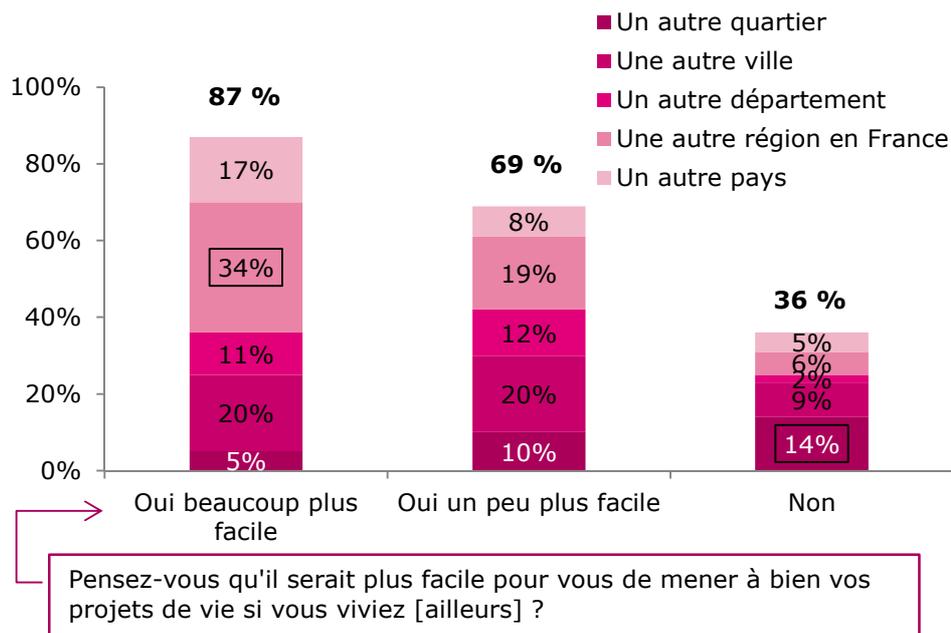
Sources : INSEE, enquête Logement 2013 ; Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016
 Lecture : en 2016, 35% des Français souhaiteraient déménager dans une autre commune que celle où ils résident actuellement (qu'il s'agisse d'un déménagement au sein du département, dans un autre département, une autre région ou un autre pays).

b. Déménager pour réussir sa vie : des atouts à rechercher en dehors de la région de résidence

La projection dans une mobilité à 5 ans est d'autant plus souhaitée que les personnes pensent qu'un déménagement leur faciliterait la réalisation de leurs projets de vie.

La localisation souhaitée n'est pas la même non plus : les personnes qui pensent qu'il serait beaucoup plus facile pour elles de s'accomplir ailleurs souhaitent rarement et moins souvent que les autres une mobilité au sein de la même ville (5% contre 14% de celles qui ne pensent pas qu'il serait plus facile de réaliser leurs projets ailleurs). Elles se projettent majoritairement (51%) dans un déménagement dans une **autre région** (34%) ou un autre pays (17%). C'est sur ces deux destinations que l'on observe les écarts les plus importants.

Graphique 25 – Souhait de mobilité dans les 5 ans en fonction de l'opinion sur les avantages d'un déménagement pour la réalisation des projets de vie (en %)



Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations », 2016
 Lecture : 5% des personnes qui pensent qu'il serait beaucoup plus facile de mener à bien leurs projets de vie souhaitent déménager dans un autre quartier. C'est le cas de 14% des personnes qui ne pensent pas qu'il leur serait plus facile de réaliser leurs projets ailleurs.

c. Les jeunes et les locataires sont les plus enclins à déménager

Plus on avance en âge, moins on envisage de déménager, que ce soit dans la même ville ou ailleurs. Et de fait, c'est chez les plus jeunes que les déménagements sont les plus fréquents. La mobilité est plus forte parmi les 18-24 ans, en lien avec l'entrée dans l'âge adulte, la poursuite d'études dans le supérieur, la recherche d'un premier emploi, la décohabitation et la mise en couple⁴¹. Jean-François Royer⁴² met en évidence le fait la mobilité résidentielle diminue de 0 à 18 ans, puis augmente de 18 ans à 28 ans, lors de l'arrivée des premiers enfants et des premiers événements de la vie professionnelle, pour décliner ensuite à peu près régulièrement jusqu'à la fin de la vie. A partir de l'analyse des données du recensement, Brigitte Baccaini⁴³ montre enfin que la plus forte propension à la mobilité des jeunes adultes par rapport à leur aînée est d'autant plus marquée que la migration considérée est lointaine. Par rapport à l'ensemble de la population, la mobilité résidentielle des 20-29 ans est 1,8 fois plus élevée si l'on considère le changement de logement, et 2,2 fois plus forte si l'on regarde le changement de département ou de région.

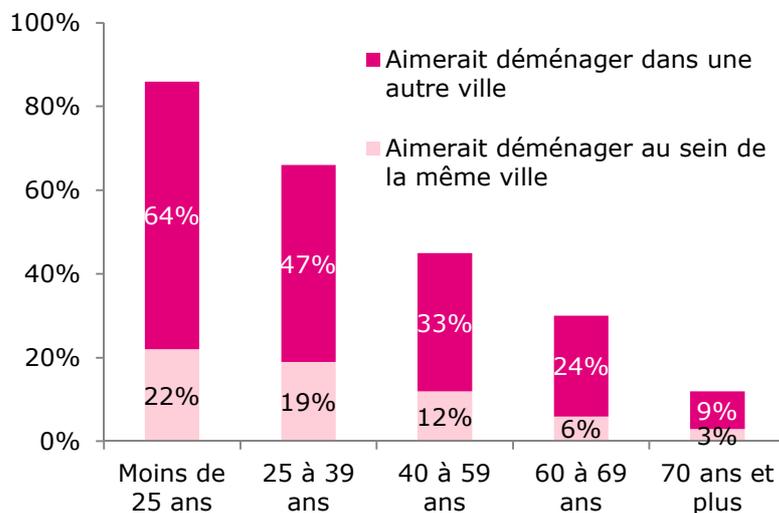
⁴¹ Rapport de l'Observatoire des territoires 2014, « Qualité de vie, habitants, territoires », CGET

⁴² Jean-François Royer, « Quatre observations sur la mobilité résidentielle en France métropolitaine », Série des documents de travail du CREST (Centre de recherche en économie et Statistique), n° 2007-10, INSEE, 2007

⁴³ Brigitte Baccaini, 2007, « Les flux migratoire interrégionaux en France depuis cinquante ans », *Population* vol. 62, p. 143-160

Graphique 26 – Souhait de mobilité selon l'âge

Cumul des réponses « un autre logement au sein du quartier où vous vivez actuellement » et « un autre quartier au sein de la ville où vous vivez actuellement » pour la catégorie « aimerait déménager au sein de la même ville » ; cumul des réponses « une autre ville », « un autre département », « une autre région » et « un autre pays » pour la catégorie « aimerait déménager dans une autre ville ».



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Les jeunes se projettent ainsi davantage que les autres sur tous les types d'espaces : d'un déménagement dans son propre quartier jusqu'à un déménagement à l'international. Les échantillons ne permettent pas ici d'aller plus finement mais d'autres travaux montrent les **jeunes diplômés sont en règle générale** les plus enclins à **franchir les frontières de l'Hexagone**. Par exemple ils sont les plus nombreux à être partis à l'étranger au cours des cinq dernières années pour une période d'au moins 15 jours consécutifs⁴⁴. Les travaux du CEREQ portant sur 33 500 jeunes de moins de 35 ans ayant été inscrits en formation en 2010 montrent une importance plus marquée des **séjours à l'étranger** pour effectuer pendant les études longues : 37% des personnes en deuxième année de master contre seulement 6% des jeunes sans diplôme. Le séjour s'inscrit notamment dans les parcours d'école de commerce et ingénieurs qui forment majoritairement des cadres. Ces derniers font de « *la mobilité internationale (...) une partie intégrante de leur cursus des écoles d'ingénieurs et de commerce : plus de 70 % des élèves qui en sont issus ont effectué au moins un séjour à l'étranger pendant leurs études* ».

Le **statut d'occupation du logement joue également fortement sur le souhait de mobilité** : les propriétaires (26%) et, dans une moindre mesure les accédants à la propriété (38%)⁴⁵ sont beaucoup moins enclins à déménager que les locataires (63%). Une très large littérature documente le lien entre statut d'occupation du logement et mobilité. Au-delà des effets liés à l'âge (les propriétaires étant plus âgés en moyenne que les locataires⁴⁶). La propriété du logement reflète en effet **l'attachement** à un

⁴⁴ Isa Aldeghi, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Pauline Jauneau-Cottet, Colette Maes, Baromètre Djepva sur la jeunesse 2016, octobre 2016, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R332.pdf>

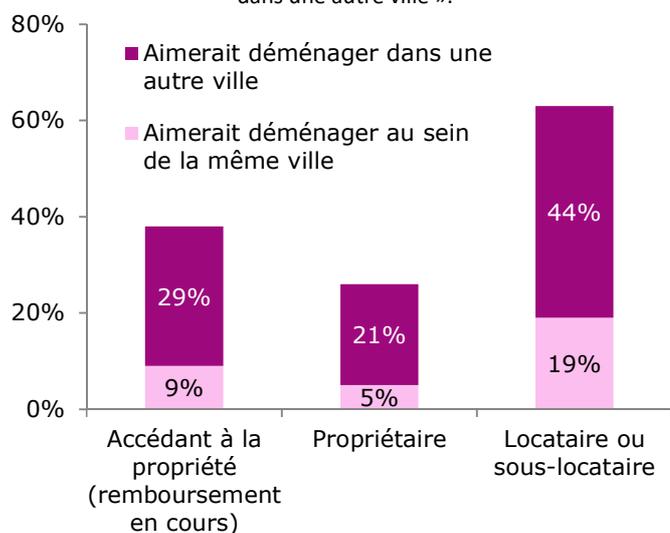
⁴⁵ La plus forte propension à se projeter dans une mobilité géographique chez les accédants par rapport aux propriétaires qui n'ont plus de remboursement d'emprunt à réaliser disparaît une fois l'effet d'âge contrôlé.

⁴⁶ Selon l'enquête logement 2013, l'âge moyen de la personne de référence d'un ménage propriétaire est de 66 ans contre 44 ans pour un ménage locataire du parc privé.

territoire, l'enracinement dans un **réseau social** constitué d'amis, de relations de voisinage, à proximité de sa famille, l'ensemble pouvant constituer un **vivier de ressources** matérielles et immatérielles, améliorant non seulement la qualité de vie au quotidien, mais pouvant aussi contribuer à aider en cas de difficultés (Bonvalet, Gotman et Grafmeyer 1999)⁴⁷. La moindre mobilité des propriétaires s'explique aussi par la crainte de **coûts de transactions** élevés en cas de déménagement : remboursement anticipé d'un prêt pour les accédants, frais de notaires, frais de mutation, frais d'agence, etc. (Oswald 1997⁴⁸, OCDE 2011⁴⁹).

Graphique 27 – Souhait de mobilité selon le statut d'occupation du logement

Cumul des réponses « un autre logement au sein du quartier où vous vivez actuellement » et « un autre quartier au sein de la ville où vous vivez actuellement » pour la catégorie « aimerait déménager au sein de la même ville » ; cumul des réponses « une autre ville », « un autre département », « une autre région » et « un autre pays » pour la catégorie « aimerait déménager dans une autre ville ».



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Alors que, nous l'avons vu, la mobilité dans le parc social est moins élevée que dans le parc privé, **le désir de déménager est quasiment aussi élevé** dans les deux cas (67% pour les locataires du privé contre 60% pour les locataires du social). Notons que les locataires envisagent plus particulièrement une mobilité **proche de leur lieu d'habitation** actuel.

⁴⁷ BONVALET Catherine, GOTMAN Anne et GRAFMEYER Yves (1999), *La famille et ses proches: L'aménagement des territoires*, Travaux et documents, INED, 1999

⁴⁸ OSWALD Andrew J (1997)., "The Missing Piece of the Unemployment Puzzle", 1997, <http://www2.warwick.ac.uk/fac/soc/economics/staff/academic/oswald/inaugura.pdf>

⁴⁹ OCDE (2011), « Le logement et l'économie : des politiques à rénover », Réformes économiques 2011/1 (n° 7), chapitre 4, Ed. de l'OCDE, 2011, <http://www.oecd.org/dataoecd/42/12/46917420.pdf>

Tableau 8 – Lieu souhaité de mobilité chez les locataires

	Dans la ville	Dans une autre ville	Dans un autre département ou région	Dans un autre pays
Ensemble de la population	12	12	15	7
Locataire ou sous-locataire	19	17	20	8

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Les souhaits de mobilité varient sensiblement avec la **situation d'activité, le niveau de diplôme et le niveau de vie**. Mais derrière ces caractéristiques, ce sont en fait **l'âge et le statut d'occupation du logement** qui expliquent le souhait de déménager.

- Les étudiants (87%) et les personnes en recherche d'emploi (65%) ou en emploi (52%) envisagent plus souvent un déménagement que les retraités (20%). La situation d'activité étant elle-même liées à l'âge et au statut d'occupation du logement des ménages. Une régression logistique a été réalisée pour isoler l'effet net de chacun des facteurs⁵⁰. Finalement, **la situation d'activité ne joue pas sur le désir de mobilité lorsque l'on contrôle les effets liés à l'âge et à la situation d'occupation du logement**.
- On constate un accroissement de la propension à se projeter dans un déménagement à mesure que le niveau de **diplôme** augmente : un tiers des non diplômés (34%) déclarent souhaiter déménager dans les cinq prochaines années, cela concerne plus de la moitié des diplômés de niveau BAC et plus (52%). Là encore, derrière l'effet de diplômé, c'est **l'effet de génération** qui explique les différences observées.
- Les plus pauvres sont plus enclins à déménager que les autres (56% des bas revenus souhaitent déménager dans les 5 ans, contre 41% des hauts revenus). Ceci est en fait lié au statut d'occupation du ménage - les plus modestes étant plus souvent locataires de leur logement -, et aux conditions de logements, d'autant moins confortables que le niveau de vie diminue.

Les **territoires de projection** diffèrent quelque peu selon le niveau socio-économique : les **cadres** et professions intellectuelles supérieures se projettent plus volontiers dans une mobilité dépassant les frontières de l'Hexagone que les ouvriers qui envisagent un déménagement dans un périmètre plus restreint. Dans la littérature économique (à partir de Hicks 1932⁵¹), la mobilité professionnelle ou résidentielle est souvent associée à un **calcul de coût d'opportunité** : avant d'envisager concrètement un déménagement, les agents économiques se posent non seulement la question de savoir **ce que coûtera** ce déplacement, mais également **ce qu'il peut rapporter**. Si le **coût d'opportunité n'est pas le seul facteur dans choix de mobilité**, il peut jouer dans le sens d'une plus forte propension à la mobilité chez les cadres : **l'espérance de gains est en effet plus élevée pour les postes de cadres et les professions intellectuelles supérieures** que pour les postes d'ouvriers et d'employés faiblement

⁵⁰ Afin d'éviter les effets de colinéarité, la variable a été regroupée en 3 codes : actifs occupés / chômeurs / inactifs

⁵¹ HICKS John R. (1932), *The Theory of Wages*, Londres, Macmillan, 1932

qualifiés⁵². Notons toutefois qu’elles ne jouent pas sur la **projection de déménagement dans une autre région qui est aussi forte pour ces deux catégories.**

Tableau 9 – Lieu souhaité de mobilité chez les cadres et ouvriers

	Dans la ville	Dans une autre ville	Dans un autre département ou région	Dans un autre pays
Ensemble de la population	12	12	15	7
Cadre et profession intellectuelle supérieure	13	11	18	12
Ouvrier	13	21	18	8

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Par rapport aux hommes, **les femmes sont plus nombreuses à souhaiter un déménagement au sein de la même ville** (14% chez les femmes contre 10% chez les hommes), alors que les hommes souhaitent davantage que les femmes un déménagement dans une autre ville (respectivement 36% et 31%). Ceci reste vrai à situation d’activité et à catégorie socioprofessionnelle égales.

d. La mobilité est plus souvent souhaitée dans les grandes villes qu’à la campagne

Il existe un lien entre, d’un côté, l’envie de déménager, et de l’autre, les caractéristiques de son territoire de résidence et le regard qu’on porte sur l’endroit où l’on vit.

Le souhait de déménager est plus prégnant dans les grandes agglomérations qu’à la campagne, et en région parisienne que dans le nord.

- Les habitants des grands pôles urbains (51%) et en particulier ceux de l’agglomération parisienne (62%) déclarent plus souvent qu’en moyenne souhaiter déménager, que ce soit dans la même ville ou non.
- Les habitants des communes rurales souhaitent moins souvent que les autres changer de logement au sein même de la ville dans laquelle ils habitent (5% contre 12% en moyenne) . Ils sont en revanche aussi souvent enclins qu’en moyenne à souhaiter déménager dans une autre ville.
- En dehors de l’agglomération parisienne, les autres habitants des communes de plus de 2 000 habitants présentent des taux de projection dans la mobilité proches de la moyenne (les différences, de 2 à 4 points, ne sont pas significatives), quelle que soit la taille de l’agglomération dans laquelle ils vivent et la localisation du déménagement envisagé.

⁵² En effet, la distribution des revenus est plus ramassée chez les ouvriers que chez les cadres : 80% des ouvriers du secteur privé ou semi-public perçoivent un salaire net mensuel compris entre 1 026€ et 1 972€ par mois ; 10% gagnent plus et 10% gagnent moins ; en comparaison, 80% des cadres perçoivent entre 2 033€ et 6 261 € par mois (Bigot 2011).

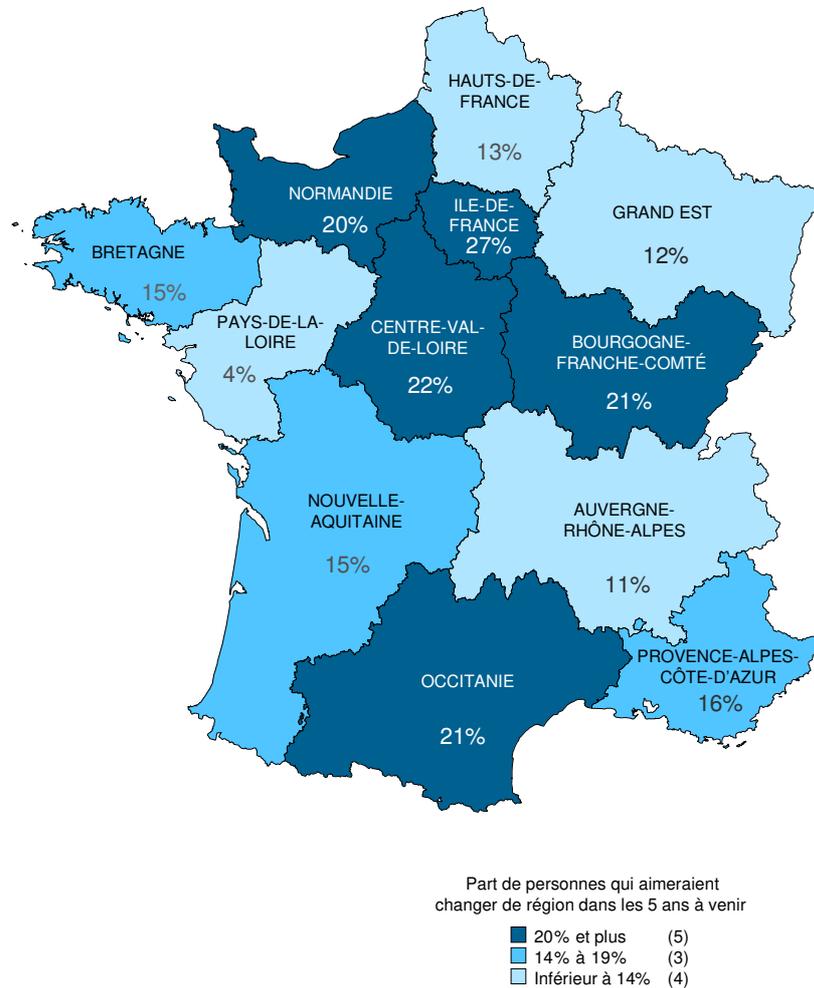
Relevons que les habitants de la région parisienne sont nombreux à souhaiter changer de région ou de pays (28% contre 18% pour l'ensemble des Français). Par rapport aux Franciliens, la part des habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui souhaiterait déménager en dehors de leur région est près de trois fois moins importante (11%), et celle du Pays de la Loire presque négligeable (4%) confirmant leur fort attachement régional. Parmi les Bretons et les habitants de la région PACA, qui rappelons-le, sont les plus attachés à leur région, la part de résidents qui souhaitent déménager en dehors de leur région est légèrement plus faible que la moyenne nationale (respectivement 15% et 16% contre 18% en moyenne).

Les Franciliens cumulent différentes caractéristiques qui les rendent plus mobiles : ils sont en moyenne plus diplômés, plus locataires, avec une sur représentation des 25-39 ans. La population francilienne est, en outre, en moyenne déjà composée d'une population qui a des liens plus forts avec un territoire géographique étendu : 38 % des immigrés (2,2 millions de personnes) habitent ainsi dans l'aire urbaine de Paris⁵³.

⁵³ Chantal Brutel, « La localisation géographique des immigrés. Une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris », *INSEE PREMIERE* n°1591, avril 2016
<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1591/ip1591.pdf>

Carte 4 - Souhait de mobilité en dehors de la région en fonction de la région de résidence

Cumul des réponses « une autre région » et « un autre pays »



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

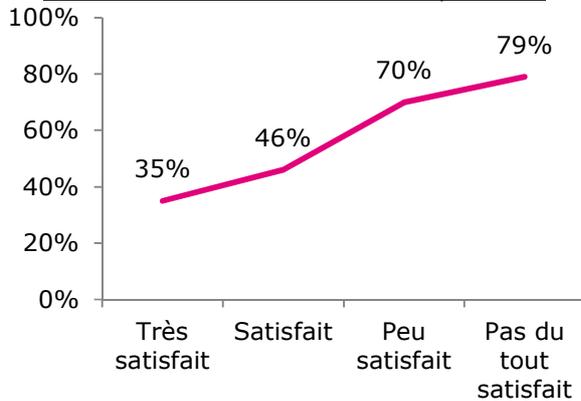
e. *Le souhait de mobilité se nourrit d'une insatisfaction de son cadre de vie*

L'attachement au territoire dans lequel on vit, tout comme la satisfaction du cadre de vie quotidien dans lequel on évolue sont des facteurs qui jouent fortement sur la volonté de changer de lieu de vie.

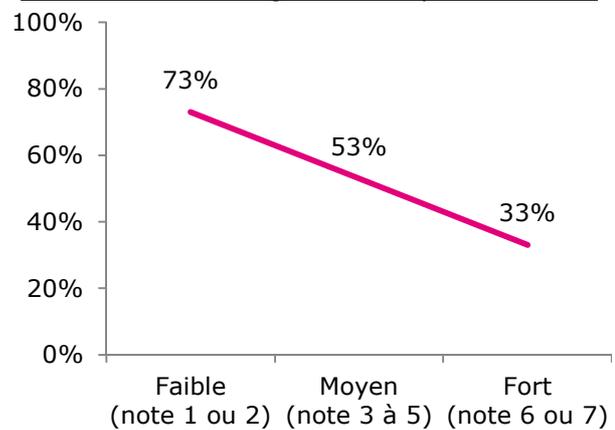
Graphique 28 – Souhait de mobilité la satisfaction du cadre de vie, l’attachement au territoire et le sentiment de vivre dans un territoire en crise

Effet significatif fort

Part d’individus qui souhaiteraient déménager dans les cinq prochaines années selon la satisfaction de leur cadre de vie quotidien

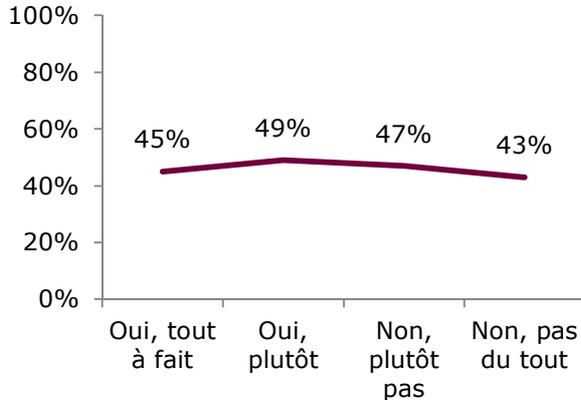


Part de personnes qui souhaiteraient déménager dans les cinq prochaines années selon l’attachement à la région dans laquelle ils vivent

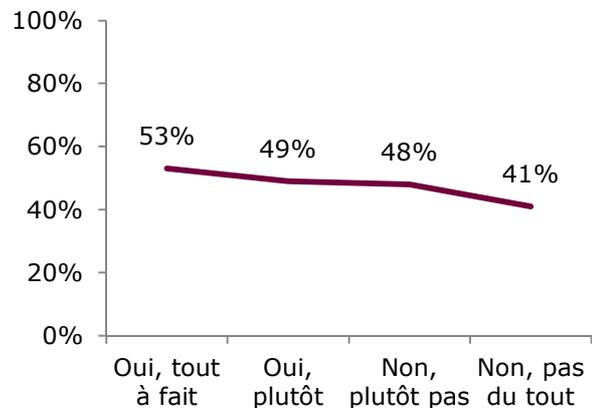


Peu ou pas d’effet

Part de personnes qui souhaiteraient déménager dans les cinq prochaines années selon le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics



Part de personnes qui souhaiteraient déménager dans les cinq prochaines années selon le sentiment de vivre dans un territoire en grande difficulté



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

f. La confiance en l’avenir, elle-même liée à la situation personnelle, accroît la propension à se projeter dans la mobilité résidentielle

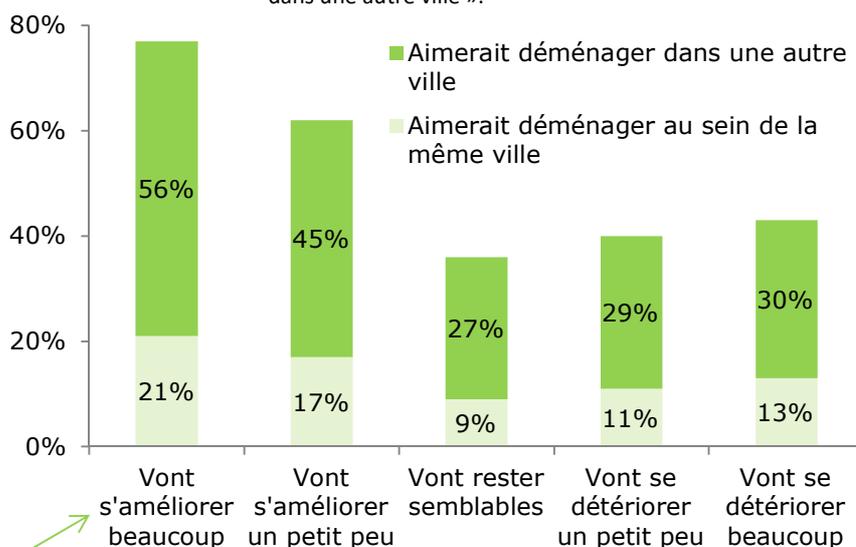
Comment expliquer le fait que les personnes qui considèrent que leur territoire est délaissé par les pouvoirs publics, souvent elles-mêmes en situation difficile, n’aspirent pas plus que les autres à une mobilité résidentielle, quelle que soit la localisation de cette mobilité (dans un autre quartier, une autre ville, une autre région, etc.) ? Elles estiment pourtant plus souvent qu’en moyenne que leur territoire est en difficulté et qu’il leur serait plus facile de réussir leur vie ailleurs.

La raison est probablement à rechercher dans la **capacité à se projeter dans un projet de mobilité**, elle-même fortement liée la **situation personnelle, à la confiance en l'avenir, ainsi qu'aux probabilités « objectives »** que la mobilité offre de réelles opportunités.

Les graphiques ci-dessous montrent en effet que les **projets de déménagement sont très liés à l'optimisme par rapport à ses conditions de vie futur.**

Graphique 29 – Souhait de mobilité selon la projection dans l'avenir

Cumul des réponses « un autre logement au sein du quartier où vous vivez actuellement » et « un autre quartier au sein de la ville où vous vivez actuellement » pour la catégorie « aimerait déménager au sein de la même ville » ; cumul des réponses « une autre ville », « un autre département », « une autre région » et « un autre pays » pour la catégorie « aimerait déménager dans une autre ville ».



Pensez-vous que vos conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années ?

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Les anticipations négatives sur l'avenir sont elles-mêmes beaucoup plus élevées lorsque l'individu réside dans un territoire qu'il juge délaissé par les pouvoirs publics, et de manière conjointe nous l'avons vu, que l'interviewé est en situation difficile.

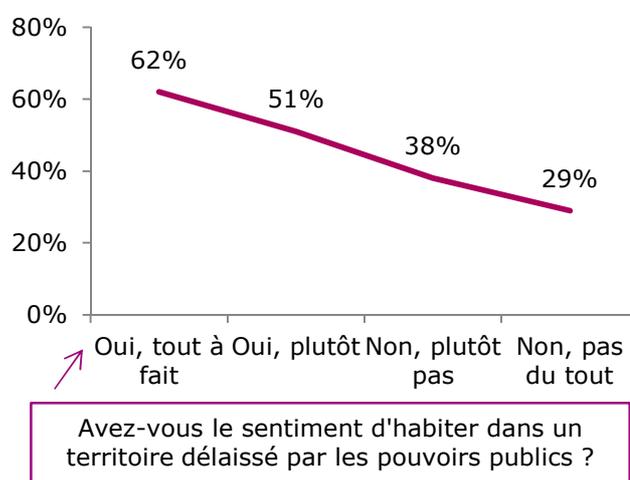
Les individus portent-ils un regard plus confiant sur l'avenir lorsqu'ils envisagent de déménager, ou le lien est-il inverse : est-il plus facile de se projeter dans un déménagement, souvent coûteux et qui, comme tout changement, contient une part d'incertitude, lorsque l'on porte un regard optimiste sur l'évolution de sa propre situation ?

Des travaux qualitatifs récents menés par le CREDOC sur les projets de mobilité de chômeurs montrent les difficultés à la mobilité sont nombreuses pour ces publics en situation fragile : absence d'épargne pour faire face aux coûts engendrés par la mobilité (frais de déménagement, difficulté à payer une caution, parfois un garde meuble ou un rééquipement). Ces difficultés sont d'autant plus difficiles à envisager que les chômeurs anticipent, **l'impossibilité à s'appuyer sur un réseau relationnel dans le nouveau territoire, et une grande incertitude de retrouver un emploi dans cette nouvelle région.** Les

travaux du CEE⁵⁴ confirment la réalité de ces anticipations. L'analyse des liens entre mobilité géographique et retour à l'emploi à partir de l'exploitation statistique de l'Enquête emploi montrent que si, au bout d'un an, on observe en effet davantage de retours à l'emploi chez les chômeurs qui ont changé de département, cela est surtout lié au fait que les **plus mobiles sont ceux qui présentent le plus d'atouts** pour réintégrer le marché du travail, et notamment un niveau de diplôme élevé. A sexe, âge et niveau de diplôme égal, on observe que « *le changement de département en tant que tel n'est pas une ressource pour entrer dans l'emploi* ». « *En 2012, pour les cadres, la mobilité géographique accroît la probabilité de retrouver un emploi. À l'inverse, les chômeurs les moins qualifiés qui sont mobiles ont deux fois moins de chances de retrouver un emploi que ceux qui n'ont pas bougé* ».

Graphique 30 – Part de répondants estimant que leurs conditions de vie vont se détériorer dans les 5 prochaines années selon le sentiment de délaissement

Cumul des réponses « vont se détériorer un peu » et « vont se détériorer beaucoup »



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

L'impact positif de la confiance en l'avenir sur le souhait de déménagement se confirme une fois les effets d'âge et de situation de logement contrôlés (régression logistique).

3. Bénéficiaire d'un meilleur cadre de vie est le premier motif de projection dans un déménagement

Le **cadre de vie** est, nous l'avons vu un domaine important dans la vie des Français. Il n'est donc pas surprenant de retrouver la recherche d'un meilleur cadre de vie comme premier motif de déménagement. Près de la moitié des personnes qui souhaitent déménager citent cet item en première ou seconde position parmi une liste de 10 items proposés. Quels que soient le profil des individus, la

⁵⁴ Thomas SIGAUD, 2015, « La mobilité géographique : ressource ou fragilité pour l'emploi ? », Connaissance de l'emploi, Le 4 pages du CEE, novembre 2015, numéro 125

recherche d'un meilleur cadre de vie est en tête des motivations pour déménager. **Les 60 ans et plus le citent nettement plus souvent que les plus jeunes** (51% des 60 ans et plus contre 34% des moins de 25 ans qui souhaitent déménager), ainsi que **les résidents de l'agglomération parisienne** (57% contre 36% des habitants des zones rurales qui aimeraient déménager). Rappelons que les Franciliens sont moins satisfaits que les autres de leur cadre de vie.

Graphique 31 – Pour quelles raisons principales aimeriez-vous déménager ? (parmi ceux qui aimeraient déménager, en %)

Champ : ensemble des répondants qui aimeraient déménager dans les cinq prochaines années (n= 921, soit 46% des répondants)



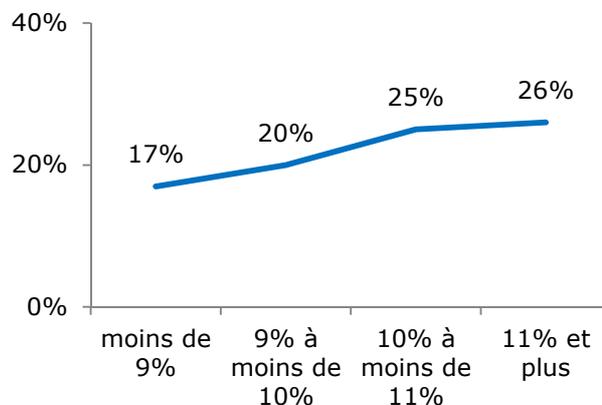
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

➤ Les **aspirations professionnelles** sont le second motif de déménagement, cité parmi les deux premiers facteurs de mobilité par un peu plus d'un Français sur cinq parmi ceux qui aimeraient déménager dans les cinq prochaines années.

La recherche de nouvelles opportunités professionnelles est significativement plus souvent citée par les **personnes en quête d'insertion professionnelle** : les moins de 25 ans (38% vs 22% en moyenne) et les chômeurs (33%), ainsi que les personnes ayant des bas revenus (28%). Ce moteur est moins fréquent dans l'agglomération parisienne (15%), où, pour de nombreux secteurs d'activité, les opportunités d'emploi sont plus importantes que dans les autres régions. Il existe d'ailleurs un lien fort entre le souhait de déménager pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles et la situation économique du département dans lequel on vit : cet item est **d'autant plus souvent cité que le taux moyen départemental de chômage est élevé**.

Graphique 32 – Part de répondant citant la recherche d’opportunités professionnelles parmi leurs deux principaux motifs de déménagement selon le taux de chômage moyen dans leur département de résidence

Champ : ensemble des répondants qui aimeraient déménager dans les cinq prochaines années (n= 921, soit 46% des répondants)

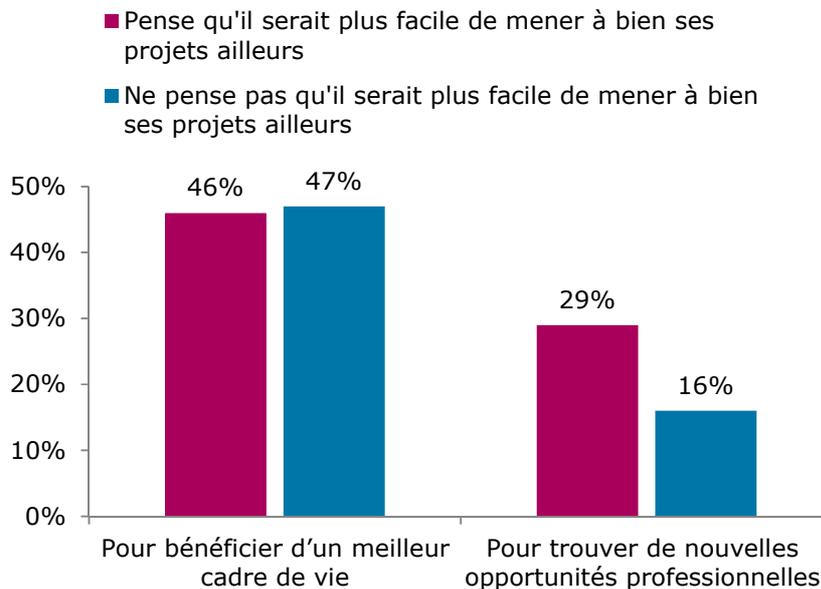


Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016 ; taux de chômage départementaux moyens calculés à partir des données Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT, 2014

La recherche de nouvelles opportunités professionnelles est nettement plus souvent citée chez les personnes qui souhaitent déménager dans les cinq prochaines années et qui pensent que déménager pourrait leur donner des atouts supplémentaires dans la vie, même si ce motif reste là encore en seconde position derrière la recherche d’un meilleur cadre de vie.

Graphique 33 – Principaux motifs de déménagement parmi ceux qui pensent qu'il serait plus facile de mener à bien ses projets ailleurs et les autres

Champ : ensemble des répondants qui aimeraient déménager dans les cinq prochaines années (n= 921, soit 46% des répondants)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français

➤ **Accéder à la propriété** est cité parmi les premiers motifs de déménagement par 21% des personnes qui désirent changer de logement dans les cinq prochaines années, **et 29% des locataires**.

Les Français sont très attachés à l'idéal de propriété : la quasi-totalité d'entre eux (89%) estiment qu'être propriétaire de sa maison ou de son appartement plutôt que locataire constitue la situation idéale en matière de logement⁵⁵, la propriété étant tout à la fois perçue comme un moyen de se prémunir face aux incertitudes grandissantes vis-à-vis de la retraite⁵⁶, un moyen de sécuriser une transmission par rapport aux enfants et une forme de sécurité face à l'avenir au regard des difficultés du marché de l'emploi : à niveau de vie égal, les propriétaires se montrent ainsi plus confiants et positifs vis-à-vis de l'avenir que les locataires. Avec la hausse des prix de l'immobilier quasi constante ces vingt dernières années, elle représente également une opportunité d'augmenter son patrimoine. Les difficultés grandissantes des classes moyennes et bas revenus à accéder à la propriété en liaison avec les prix de l'immobilier, et l'importance accordée à la qualité de vie expliquent probablement que la recherche d'une meilleure qualité de vie reste néanmoins prioritaire devant le statut d'occupation du logement. En effet, à choisir, huit Français sur dix préfèrent que « tout le monde puisse disposer d'un logement confortable pour un coût raisonnable » plutôt que « tout le monde puisse devenir propriétaire de son logement ». Ceci explique certainement pourquoi l'accès à la propriété est un motif de mobilité moins souvent cité que l'amélioration du cadre de vie.

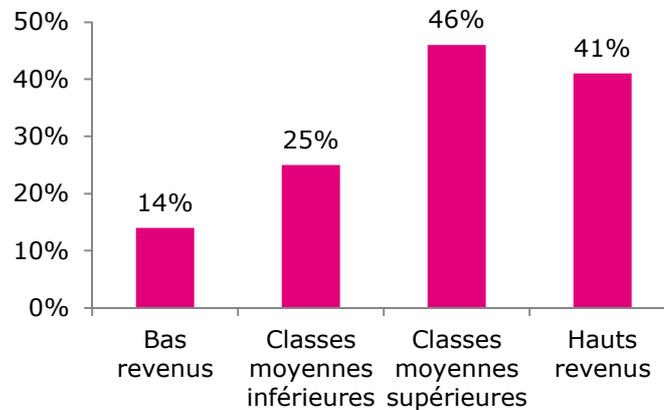
Les locataires, les bas revenus et les classes moyennes inférieures, citent beaucoup moins souvent l'accès à la propriété comme l'une de leur première motivation pour déménager.

⁵⁵ Mélanie Babès, Régis Bigot, Sandra Hoibian, 2012, « Propriétaires, locataires : une nouvelle ligne de fracture sociale », *Consommation et mode de vie* n°248, mars.

⁵⁶ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Jorg Muller, Evolution du regard des Français sur la protection sociale et sur les politiques de solidarité au cours des vingt dernières années, Collection des rapports du CREDOC n°324, décembre 2015, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R324.pdf>

Graphique 34 – Part de répondant citant l'accès à la propriété parmi leurs deux principaux motifs de déménagement selon le niveau de vie

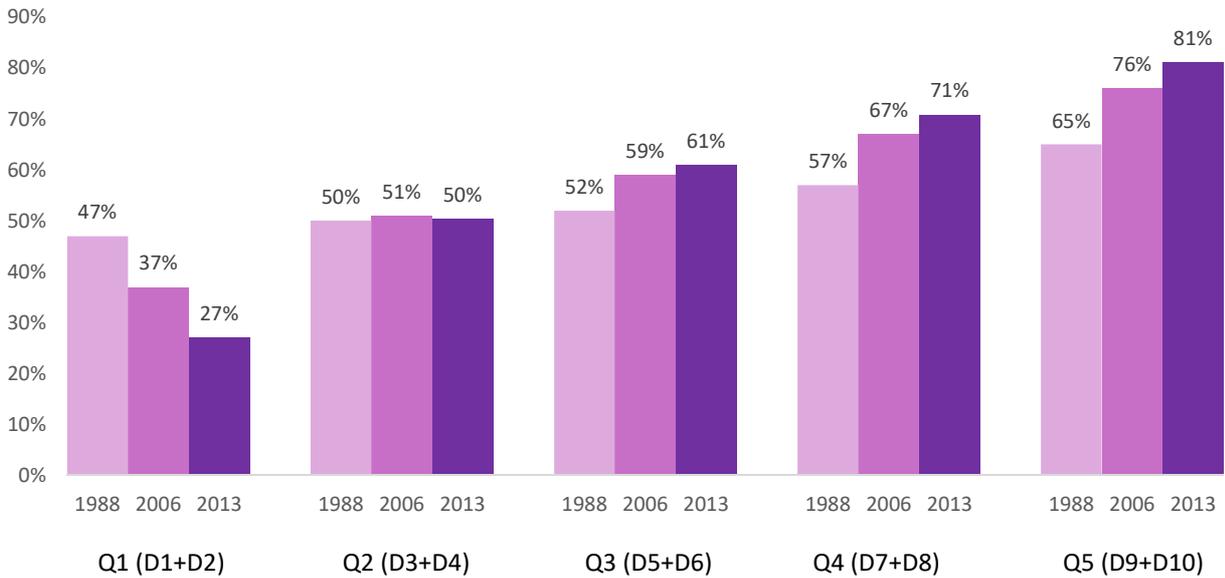
Champ : ensemble des répondants locataires ou logés gratuitement qui aimeraient déménager dans les cinq prochaines années (n= 634)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Les ménages aux revenus faibles et les classes moyennes inférieures sont moins souvent propriétaires que les ménages plus aisés. Et l'accès à la propriété apparaît pour eux plus difficile aujourd'hui par rapport à il y a vingt ans : par rapport à la fin des années 1980, la part de propriétaires chez les ménages aux revenus modestes a effet diminué, alors qu'elle a progressé chez les ménages aux revenus plus élevés, creusant ainsi les écarts (Graphique 35). Le fait que les ménages modestes se projettent moins souvent que les plus aisés dans une mobilité pour accéder à la propriété peut ainsi se lire comme une forme d'intériorisation du principe de réalité.

Graphique 35 – Evolution de la proportion de ménages propriétaires (ou accédants à la propriété) de leur logement selon le niveau de vie



Source : enquêtes « Logement » de l'INSEE, Gabrielle Fack (2009) ; pour les données 1988 et 2006 , CREDOC pour 2013

Lecture : chez les 20% des ménages les plus pauvres (Q1), la proportion de propriétaires a diminué entre 1988 et 2013, passant de 47% à 27% ; chez les 20% des ménages les plus aisés (Q5), elle a progressé, passant de 65% à 81%.

➤ **Trouver un logement mieux adapté à sa situation familiale** est cité parmi les deux premiers motifs de mobilité par 21% des personnes qui souhaitent déménager.

La part de ménage invoquant ce motif varie très peu quelle que soit la situation familiale des répondants, leur âge, niveau de revenus, niveau de diplôme ou encore leur situation d'activité. C'est surtout la situation objective d'occupation du logement qui joue sur ce motif, c'est-à-dire le nombre de pièces du logement rapporté au nombre de personnes qui occupent le logement. Un indicateur a été construit à partir des questions présentes dans l'enquête Conditions de vie (nombre de pièces du logement, nombre de personnes du ménage) pour rendre compte de la situation d'occupation du logement des répondants relativement à la moyenne des ménages Français, en tenant compte de la taille du ménage (les moyennes nationales sont issues des données Filicom publiée par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie⁵⁷) (voir tableau ci-dessous pour les seuils retenus à partir desquels un ménage est considéré comme en situation de sur ou sous occupation relative).

Tableau 10 – Méthode de calcul de l'indicateur d'occupation du logement

⁵⁷ Commissariat général au développement durable, 2013, « les conditions d'occupation des logements au 1^{er} janvier 2011 », *Observation et statistiques*, n°343, août.

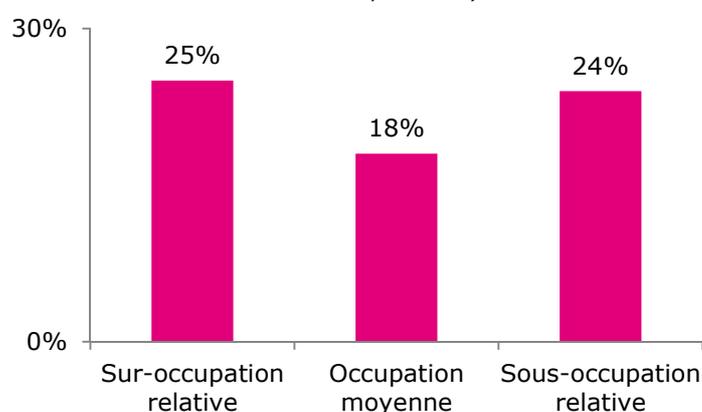
Nombre de personnes dans le ménage	Nombre moyen de pièces dans le logement *	Borne en deçà de laquelle le ménage est considéré comme en situation de sur-occupation du logement par rapport à la moyenne des Français	Borne au-delà de laquelle le ménage est considéré comme en situation de sous-occupation du logement par rapport à la moyenne des Français
1	3	<=2	>4
2	3,8	<=2	>4
3	4	<=3	>5
4	4,3	<=3	>5
5	4,6	<=4	>6
6 ou plus	4,5	<=4	>6

* Source : Filicom

Les ménages en sur-occupation relative, c'est-à-dire qui disposent d'un nombre moyen de pièces par personne nettement inférieur à ce qui est observé en moyenne en France, sont nettement plus nombreux à souhaiter un déménagement pour mieux adapter leur logement à leur situation familiale (25% contre 18% de ceux dont la situation est proche des moyennes nationales). C'est aussi le cas des ménages dont le logement est particulièrement grand par rapport au nombre d'individus qui y résident, probablement en raison du coût du logement.

Graphique 36 – Part de répondant citant le souhait de trouver un logement mieux adapté à sa situation familiale parmi leurs deux principaux motifs de déménagement selon la situation d'occupation du logement

Champ : ensemble des répondants qui aimeraient déménager dans les cinq prochaines années (n= 921, soit 46% des répondants)



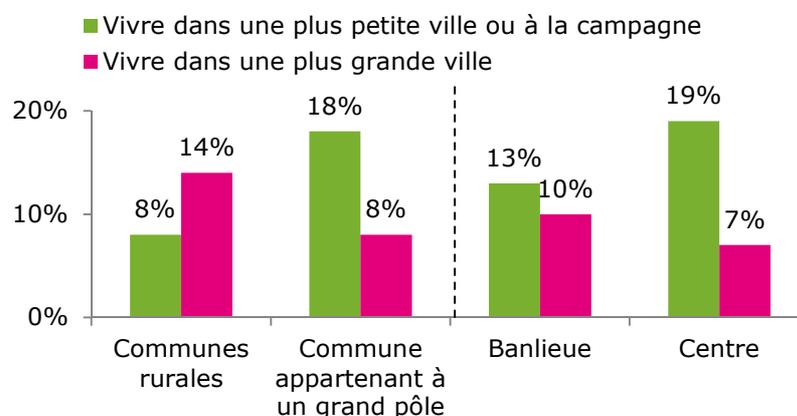
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

➤ **Se rapprocher de ses proches** vient en cinquième position, cité par 17% des personnes qui souhaitent déménager. Ce motif est plus souvent évoqué par les femmes (19% contre 14% chez les hommes) et les seniors (28% chez les 60 et plus et 27% parmi les retraités). Le lieu de résidence n'a en revanche pas d'impact sur ce motif de déménagement.

➤ Vivre dans une plus petite ville ou à la campagne est plus souvent cité comme moteur d'un déménagement (15%) que l'envie d'habiter dans une plus grande ville (9%). Au-delà de l'effet de structure de la population (les Français vivent majoritairement en zones urbaines), **la part des personnes qui vivent dans des grands pôles urbains qui aimeraient vivre à la campagne (18%) est plus élevée que la part de ruraux qui aimeraient vivre dans une plus grande ville (14%)**. Or, les habitants des zones urbaines sont parmi les premiers à envisager déménager. Cette envie de vie à la campagne ou dans des petites villes est d'autant plus intéressante qu'elle intervient dans un contexte d'urbanisation fort : 95 % de la population vivent sous l'influence de la ville: et 60 % de la population, soit 37,8 millions d'habitants, résident même au sein même des pôles des grandes aires urbaines⁵⁸.

Graphique 37 – Part de répondants citant le souhait de vivre dans une plus petite ville ou à la campagne / ou vivre dans une plus grande ville parmi leurs deux principaux motifs de déménagement selon le lieu de résidence

Champ : ensemble des répondants qui aimeraient déménager dans les cinq prochaines années (n= 921, soit 46% des répondants)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

- Les autres items proposés sont cités par moins d'une personne souhaitant déménager sur dix.
- se **rapprocher du lieu d'étude ou de travail** : 9% en moyenne, 18% chez les moins de 25 ans et 23% chez les étudiants
 - **bénéficier d'une meilleure offre de service** : également 9% en moyenne, 15% chez les 60 et plus, et 14% dans les communes rurales
 - se **sentir plus en sécurité** : 7% dans l'ensemble.

Les raisons qui motivent à changer de logement varient sensiblement en fonction de l'endroit où l'on aimerait d'habiter. Ainsi, les personnes qui sont principalement mues par la recherche d'un meilleur cadre de vie ou par des raisons professionnelles envisagent plutôt un déménagement dans une autre région ou un autre pays. Celles qui souhaitent devenir propriétaires ou trouver un logement mieux

⁵⁸ Brutel C., Levy D., « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010- 95% de la population vit sous l'influence des villes », Insee Première n° 1374, octobre 2011.
 Clanché F., Rascol O., « Le découpage en unités urbaines de 2010 - L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie », Insee Première n° 1364, août 2011.

adapté à leur famille veulent majoritairement rester dans la même ville ou une ville proche (au sein du même département).

Tableau 11 – Localisation du déménagement souhaité en fonction du motif de déménagement

Dans l'idéal, au cours des 5 prochaines années, aimeriez-vous déménager dans ...								
	Un autre logement au sein du quartier où vous vivez actuellement	Un autre quartier au sein de la ville où vous vivez actuellement	Une autre ville	Un autre département	Une autre région	Un autre pays	Total (%)	Total (eff)
Pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie	8%	17%	16%	9%	28%	21%	100%	432
Pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles	3%	6%	27%	13%	30%	21%	100%	198
Pour devenir propriétaire de votre logement	19%	25%	33%	8%	12%	4%	100%	195
Pour trouver un logement mieux adapté à votre situation familiale	26%	30%	28%	4%	10%	3%	100%	192
Pour vivre dans une plus petite ville ou à la campagne	4%	6%	34%	13%	34%	8%	100%	134
Pour vivre dans une plus grande ville *	3%	0%	52%	13%	19%	12%	100%	83
Pour vous rapprocher du lieu d'études ou de travail*	12%	18%	44%	5%	16%	5%	100%	83
Pour bénéficier d'une meilleure offre de services *	7%	22%	45%	7%	10%	8%	100%	79
Pour vous sentir plus en sécurité *	7%	26%	7%	12%	24%	25%	100%	64
Ensemble	11%	16%	26%	10%	23%	14%	100%	921

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Lecture : 26% des personnes qui souhaitent déménager pour trouver un logement mieux adapté à leur situation familiale souhaitent rester dans le quartier dans lequel elles vivent actuellement.

Les chiffres en gras indiquent les écarts significatifs à la moyenne (test χ^2 au seuil de 5%)

* effectifs faibles, en-deçà de 100

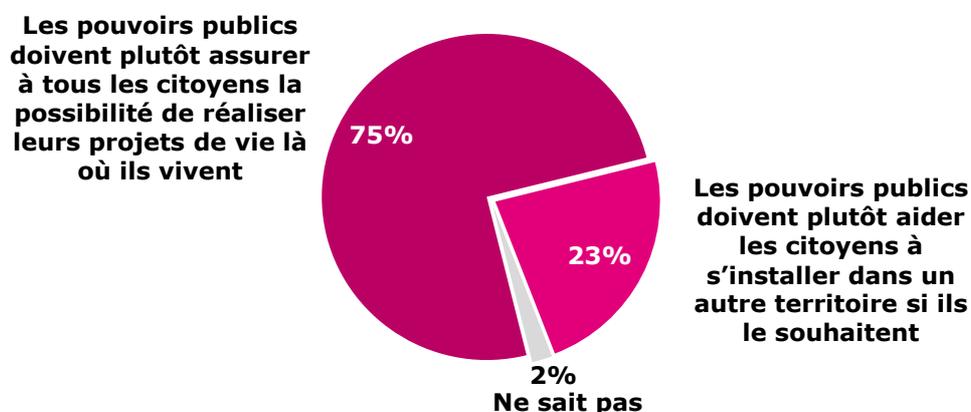
LES ATTENTES PRIORITAIRES DES FRANÇAIS VIS-A-VIS DES POUVOIRS PUBLICS : LE DEVELOPPEMENT DE LEUR TERRITOIRE

Comment maintenir le principe d'équité territoriale tout en encourageant la croissance nationale, portée par des activités de plus en plus concentrées spatialement au sein des grandes métropoles? Certains auteurs⁵⁹ et rapports⁶⁰ plaident en faveur d'une **approche individuelle** plutôt que territoriale, visant à encourager la mobilité résidentielle des personnes qui vivent dans des zones d'emploi sinistrées vers des territoires plus dynamiques, plutôt que de tenter de renforcer l'attractivité des territoires en déprise démographique. Quelles sont les attentes des Français vis-à-vis des pouvoirs publics sur cette question, et plus largement pour le développement des territoires ?

1. Trois Français sur quatre privilégient la possibilité de réaliser leurs projets là où ils vivent plutôt que des aides à la mobilité

A choisir les Français se prononcent dans leur grande majorité en faveur d'un développement du territoire permettant à chacun de réaliser ses projets de vie là ils vivent (75%) plutôt que des aides à la mobilité, pour déménager dans un territoire qui leur permettrait plus facilement de réaliser leurs projets (23%).

Graphique 38 – A choisir, laquelle de ces propositions correspond le mieux à vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics ?



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

a. Une opinion partagée dans toutes les catégories de population

Globalement, même si on relève quelques différences dans les réponses en fonction du profil, des opinions ou des lieux de résidence (voir plus loin), les effets sont peu marqués et le **choix d'un**

⁵⁹ Laurent Davezies, 2012, « La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale », Paris, Seuil, collection La république des idées.

⁶⁰ Philippe Askenazy et Philippe Martin, CAE, 2015, Promouvoir l'égalité des chances à travers le territoire », Les notes du conseil d'analyse économique, n°20, février.

développement des territoires pour que chacun puisse réaliser ses projets là où il vit reste très majoritaire chez toutes les catégories de la population.

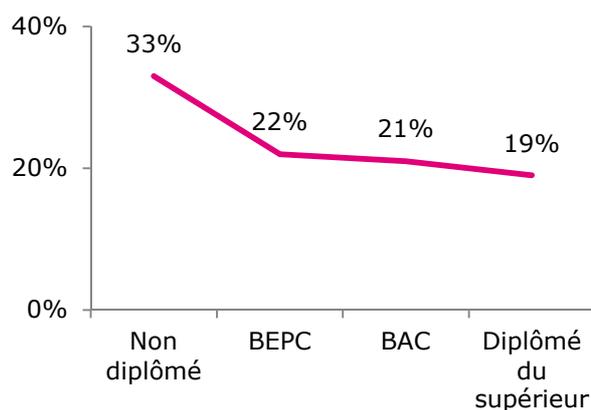
En particulier, que les Français considèrent que leur territoire est en crise ou non, ou qu'ils l'estiment délaissé ou non des pouvoirs publics, quel que soit leur sexe, situation d'activité, âge, leurs priorités de vie générales, etc. la préférence va nettement au développement de tous les territoires (plus de 70% des répondants dans tous les groupes, les écarts éventuels observés, de quelques points, ne sont pas significatifs).

Les ruraux, les jeunes, les plus modestes sont légèrement plus souvent en faveur des aides à la mobilité.

Le lieu de résidence a peu d'effet sur les réponses à l'exception des habitants des communes rurales qui souhaitent un peu plus souvent que les autres voir se développer les aides à la mobilité (26%). Pour les autres caractéristiques territoriales, qu'il s'agisse de la taille d'agglomération urbaine, de la distance par rapport aux pôles urbains, des caractéristiques économiques du territoire (taux départemental et de chômage moyen), ou encore du nombre d'équipements intermédiaires disponibles sur la commune, la part de personnes privilégiant des aides à la mobilité reste en-deçà de 25%, avec des écarts de quelques points qui ne sont pas significatifs statistiquement.

Du point de vue du profil, on relève quelques différences. Les réponses varient sensiblement en fonction de l'âge, du niveau de vie et du niveau de diplôme. Les personnes ayant des **revenus inférieurs ou moyen inférieur** sont plus nombreuses à privilégier les aides pour s'installer dans le territoire de leur choix (27%) que les classes moyennes supérieures (21%) ou les hauts revenus (16%). Cette opinion est également plus fréquemment partagée chez les personnes qui **n'ont pas de diplôme (voir graphique)**, ainsi que chez les jeunes de **moins de 25 ans** (28%).

Graphique 39 – Proportion de personnes qui pensent que « les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent » en fonction du niveau de diplôme



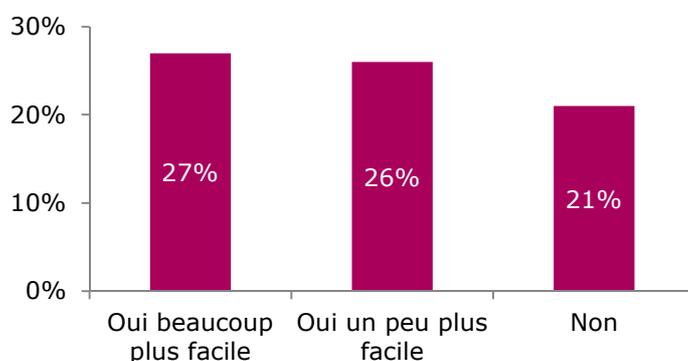
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

b. Les personnes qui pensent que la mobilité pourrait les aider à mener à bien leur projets sont un peu plus souvent en faveur d'aide à la mobilité

Les répondants qui sont déjà dans un souhait de mobilité et souhaitent déménager dans les cinq prochaines années - y compris ceux qui envisagent une mobilité lointaine, dans une autre ville voire une autre région - ne semblent pas particulièrement en attente d'aides à la mobilité.

En revanche, ceux qui pensent qu'il serait « un peu » ou « beaucoup plus facile » de réaliser leur projet dans un autre territoire sont légèrement plus nombreux que les autres à privilégier les aides à la mobilité (27% contre 21% chez les autres). Mais, même au sein de ce public, l'opinion reste clairement minoritaire.

Graphique 40 – Proportion de personnes qui pensent que « les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent » en fonction de l'appréciation de la plus ou moins grande facilité de réaliser ses projets de vie sur une autre territoire



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Plus que le souhait de mobilité, c'est surtout le regard porté sur le territoire de résidence qui joue sur l'attente d'aides à la mobilité de la part des pouvoirs publics. **Les opinions sont un peu plus souvent en faveur de ces dernières parmi les personnes qui sont peu satisfaites de leur cadre de vie et celles qui ne sont pas attachées à la région dans laquelle elles vivent :**

- être insatisfait de son cadre de vie augmente la propension des répondants à préférer que les pouvoirs publics aident les citoyens à s'installer là où ils souhaitent (28% chez les « pas du tout satisfaits » contre 19% chez les « très satisfaits »).
- les personnes peu attachées au territoire sont plus souvent pour des aides à la mobilité (27% parmi les personnes ayant attribué la note minimal, 20% quand la note est maximale).

Soulignons à nouveau que ces écarts, s'ils sont significatifs statistiquement, restent néanmoins modérés (de 5 points à moins de 10 points).

2. Pour réduire les inégalités, les Français attendent en priorité une action des pouvoirs publics dans le domaine de l'emploi

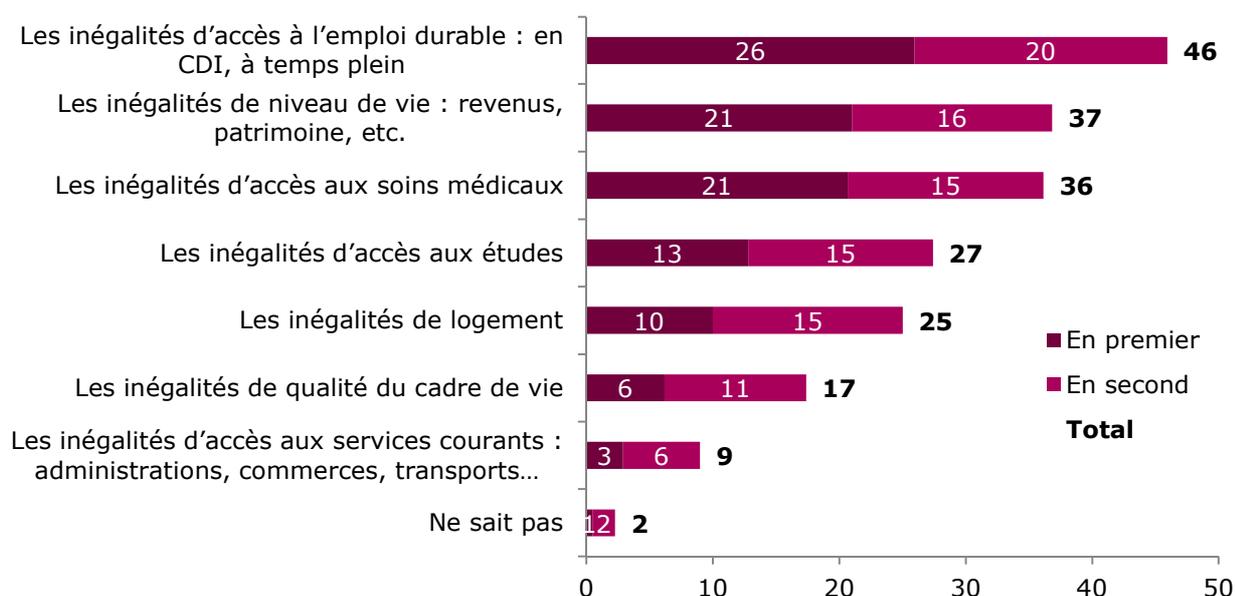
Dans leur très grande majorité, les Français ont le sentiment de vivre dans une société injuste : en 2015, 75% estiment que la société française est « plutôt injuste » (vs « plutôt juste »)⁶¹, un résultat globalement stable depuis une quinzaine d'années. Ils sont parallèlement, nous l'avons vu, très sensibles à leur cadre de vie quotidien.

Et pourtant, interrogés sur les inégalités contre lesquelles, selon eux, les pouvoirs publics devraient lutter en priorité, les actions en faveur de la réduction des inégalités de **cadre de vie** sont citées par seulement 17% des répondants, et arrivent dans à peine 6% en première position. L'attente culmine chez Franciliens, qui sont rappelons-le, les moins satisfaits de leur cadre de vie, mais même dans ce groupe, seuls 9% la cite en premier choix.

De même les actions pour lutter contre les inégalités **d'accès aux services** courants que sont les services administratifs, les commerces ou encore les transports (9%) sont jugées prioritaires par une petite minorité de répondants. On n'observe pas d'effet territorial sur les attentes concernant la lutte contre les inégalités d'accès aux services courants. En particulier, le fait de vivre dans une commune rurale ou une commune pauvrement dotée en équipements intermédiaires n'a pas d'impact sur les réponses.

⁶¹ DREES, 2016, « Baromètre d'opinion de la DREES sur la santé, la protection sociale et les inégalités. Principaux enseignements de l'enquête 2015 »

Graphique 41 – Selon vous, quelles sont les inégalités contre lesquelles les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter aujourd’hui en France ? (en %)



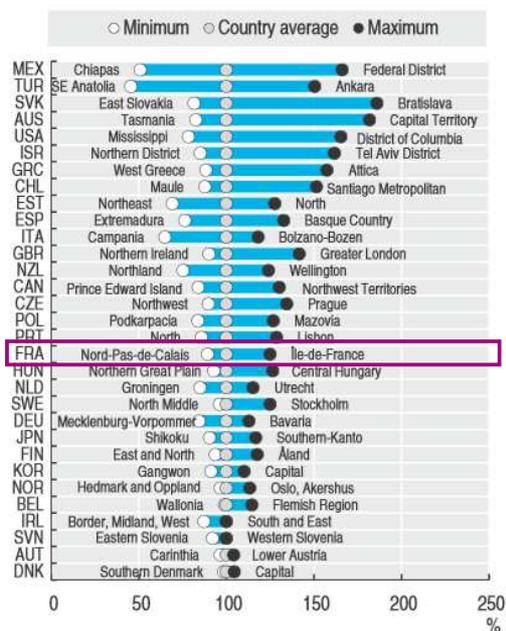
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Les derniers travaux de l'OCDE, portant sur des comparaisons régionales en France et dans d'autres pays, montrent en effet de plutôt de faibles disparités territoriales en France de niveau de vie, en comparaison de celles observées ailleurs, et elles auraient plutôt tendance à se résorber.

Graphique 42 – Inégalités régionales dans différents pays en 2014

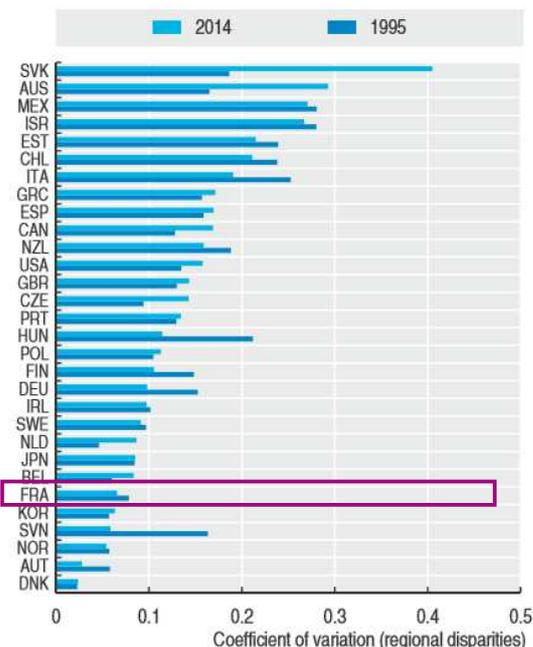
Disparités régionales du revenu disponible par foyer en % du revenu moyen du pays en 2014 **Coefficient de disparités de revenu disponible au niveau régional en 1995 et 2014**

1.4. Regional variation in household disposable income as a % of national average, 2014



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933362887>

1.5. Coefficient of variation of regional disposable income, 1995 and 2014



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933362897>

Source : OCDE, Régions at a glance, 2016

Les préoccupations de nos concitoyens sont beaucoup plus tournées vers la résorption **des inégalités d'accès à un emploi durable**, c'est-à-dire un emploi en CDI à temps plein. Un quart positionnent ce thème en priorité (premier choix), et près de la moitié le placent dans leurs deux premiers choix d'actions prioritaires pour réduire les inégalités en France. Ceci doit bien sûr être lu dans le contexte actuel de chômage de masse, et de précarité d'une partie des salariés, qui ne parviennent pas à accéder à un emploi à durée indéterminée ou qui subissent un temps partiel. Rappelons qu'en 2016, 2,8 millions de personnes sont au chômage, soit 10% de la population active⁶², et 1,7 millions sont en situation de sous-emploi⁶³. Et selon l'INSEE, plus de neuf embauches sur dix se font aujourd'hui sous la forme de CDD ou de contrats d'intérim. On observe sur les trente dernières années, un **raccourcissement de la durée de certains emplois**, notamment les missions d'intérim et les CDD. Claude Picart explique ainsi que le taux de rotation de la main-d'œuvre (nouvel indicateur qui mobilise à la fois les anciennetés dans l'emploi mais aussi de manière plus nouvelle les entrées et sorties observées dans l'emploi) a presque quintuplé sur 30 ans, passant de 38 % en 1982 à 177 % en 2011⁶⁴. « Ces contrats courts, qui sont donc de plus en plus courts, maintiennent les salariés concernés dans des situations récurrentes, en particulier

⁶² Données Insee, enquête emploi, second semestre 2016, population des ménages de 15 ans ou plus (chômage au sens du BIT)

⁶³ Le sous-emploi concerne l'ensemble des personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaiteraient travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Sont également incluses dans le sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, en raison de chômage technique ou partiel par exemple.

⁶⁴ L'auteur explique que « Cela veut dire qu'en 2011, pour 100 salariés présents à un moment donné dans un établissement, il y a eu 177 actes d'embauche et de débauche (possiblement des mêmes salariés) dans un laps de temps d'un an. Il y en avait 38 en 1982. L'essentiel de cette progression spectaculaire tient donc aux roulements. Ceux-ci ne représentaient qu'un peu plus d'une rotation sur deux au début des années 1980 ; ils en représentent désormais près de neuf sur dix. »

*dans les professions à « CDD d'usage » [...] tout ceci suggère que le fonctionnement du marché du travail se rapproche d'un modèle segmenté, où les emplois stables et les emplois instables forment deux mondes séparés, les emplois instables constituant une « trappe » pour ceux qui les occupent »⁶⁵. Si l'idée d'un marché de l'emploi à deux vitesses n'est pas nouvelle⁶⁶, sa montée en puissance nourrit d'ailleurs le **sentiment d'invisibilité sociale** ressenti par nombre de nos concitoyens⁶⁷.*

Les actions en faveur de l'accès à l'emploi durable sont plus souvent jugées prioritaires parmi les habitants **des grands pôles urbains** (29% le citent en première position), et particulièrement les communes de plus de 100 000 habitants (30%), à l'exception de l'agglomération parisienne.

⁶⁵ PICART Claude, Une rotation de la main-d'œuvre presque quintuplée en 30 ans : plus qu'un essor des formes particulières d'emploi, un profond changement de leur usage, Dossier Insee, 2013, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/EMPSAL14b_D1_rotation.pdf

LINDBECK Assar, SNOWER Dennis J., The Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment, 1989, Cambridge

⁶⁶ LINDBECK Assar, SNOWER Dennis J., The Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment, Op. Cit.

⁶⁷ Elodie ALBEROLA, Lucie BRICE, Nelly GUISSSE, Sandra HOIBIAN, 2016, « La France des invisibles », ONPES, La lettre n°2, mars

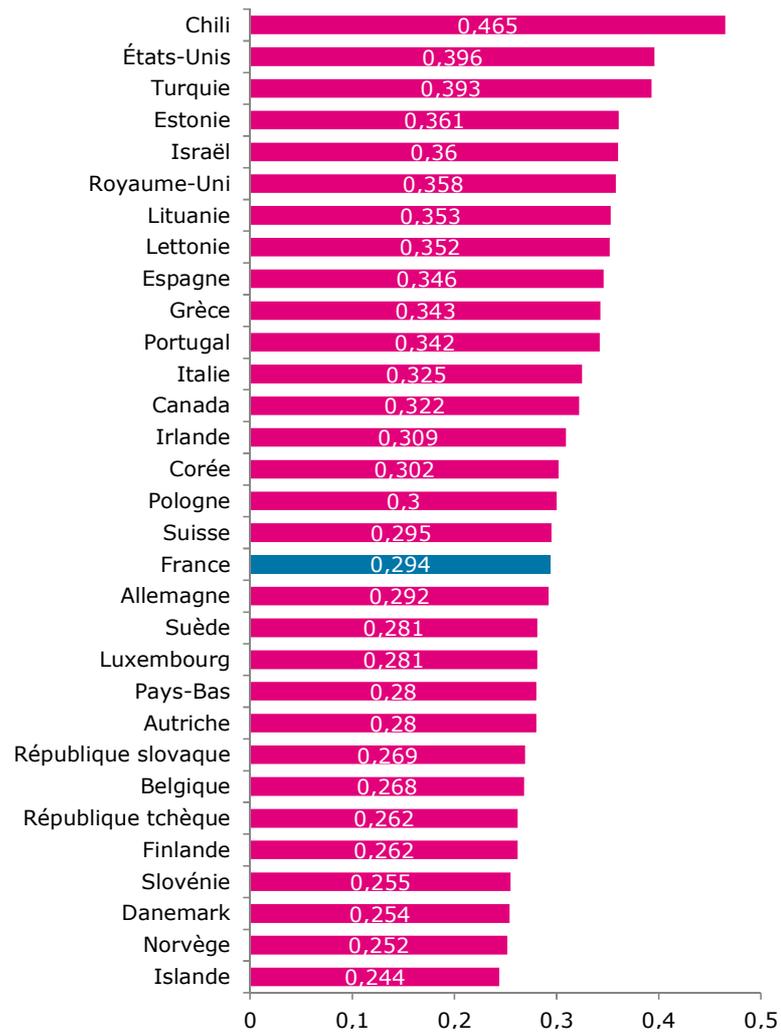
La réduction des inégalités de **niveau de vie** arrive en seconde position des attentes des Français : près de quatre personnes sur dix placent les actions en faveur de la réduction des inégalités de revenus ou de patrimoine en première ou seconde position. Là encore, cette attente doit être reliée au contexte économique et social. En effet, suite à la crise de 2008, les inégalités de revenus se sont creusées en France, et **le niveau de vie des plus modestes a reculé**⁶⁸. En 2013, 14% de la population française vit sous le seuil de pauvreté, contre 13% en 2008⁶⁹. En outre, les **Français sont particulièrement sensibles à cette question**. Une enquête internationale réalisée en 1999 sur la perception des inégalités des revenus (thématique développée dans le cadre de l'International Social Survey)⁷⁰ montrait que la majorité des personnes (60%) estime que « les inégalités de revenu sont trop grandes » en France, contre 25% aux Etats-Unis et 23% en Allemagne par exemple. Pourtant, les inégalités de revenus, mesurées au travers du coefficient de Gini, sont nettement plus fortes aux Etats-Unis, et d'un niveau comparable en Allemagne.

Graphique 43 – Inégalités de revenu dans plusieurs pays du monde, indice de Gini (0 = égalité totale ; 1 = inégalité totale), 2013

⁶⁸ Antoine Boiron, Michel Huwer, Julie Labarthe, INSEE, 2016, « Inégalités de niveaux de vie et pauvreté en 2013 », Insee Références – Vue d'ensemble

⁶⁹ En considérant comme seuil 60% de la médiane des revenus, soit 1 000 euros par mois pour une personne seule en 2013.

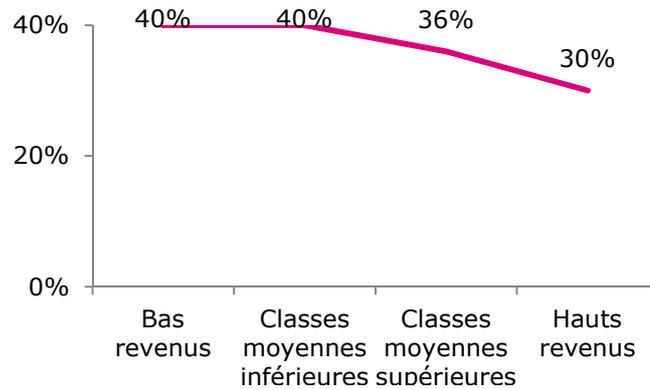
⁷⁰ Michel Forsé, Maxime Parodi, 2007, « Perception des inégalités économiques et sentiment de justice sociale » Revue de l'OFCE, 102, p. 483-540 <http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/20-102.pdf>



Source : OCDE (2016), Inégalité de revenu (indicateur)

Les actions destinées à lutter contre les inégalités de revenus et de patrimoines sont davantage attendues chez **les plus jeunes** : 41% parmi les moins de 40 ans, 35% au-delà. En lien avec l'âge, c'est aussi le cas des actifs, qu'ils soient **en emploi** (39%) ou **au chômage** (38%) (contre 34% chez les retraités par exemple). Enfin, les **bas revenus** attendent plus souvent des actions pour réduire les inégalités de revenus que les ménages les plus riches.

Graphique 44 – Attentes prioritaires en faveur d’action pour réduire les inégalités de niveau de vie en fonction du niveau de vie



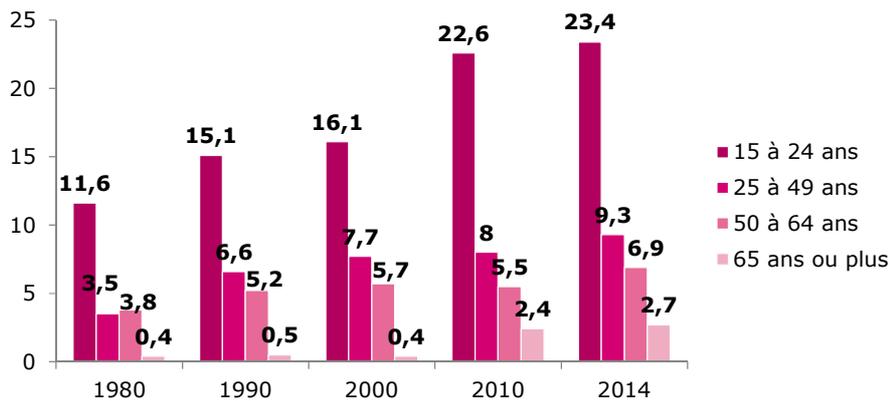
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Les bas revenus se sont effectivement paupérisés (cf. plus haut). Les jeunes voient également l'écart de leurs conditions de vie avec la moyenne se creuser également au fil du temps. En 2014, les 18-29 ans connaissent le taux de pauvreté monétaire à 60% le plus élevé : 19% contre 14% dans l'ensemble de la population française⁷¹. Jacques Friggit⁷² parle de par rapport aux autres catégories d'âge : depuis 1970, le revenu des ménages de jeunes âgés de 20 à 29 ans a beaucoup moins augmenté que celui de leurs aînés. Parmi les causes, l'auteur pointe en particulier « *l'augmentation du chômage (qui) a touché particulièrement les jeunes (...)* ». Le graphique suivant montre en effet que le taux de chômage est d'autant plus fort que les actifs sont jeunes, mais aussi que la hausse du chômage depuis trente ans a touché plus fortement les 15-24 ans que les autres tranches d'âge. L'auteur rappelle succinctement d'autres facteurs explicatifs de cette paupérisation relative que sont « *l'augmentation des retraites, l'allongement de la durée des études, des départs plus fréquents du foyer parental sans un emploi stable, des mises en couple (permettant deux revenus dans le ménage) plus tardives, etc* ».

⁷¹ Il s'agit du taux de pauvreté monétaire à 60% qui correspond à la part d'individu dont les ressources sont en deçà du seuil de 60% de la médiane des revenus. Source : Insee, enquête ERF5 ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA.

⁷² Jacques Friggit, 2013, *Loyers et revenus depuis les années 1970*, CGEDD, juin.

Graphique 45 – Evolution du taux de chômage au sens du BIT en fonction de l'âge



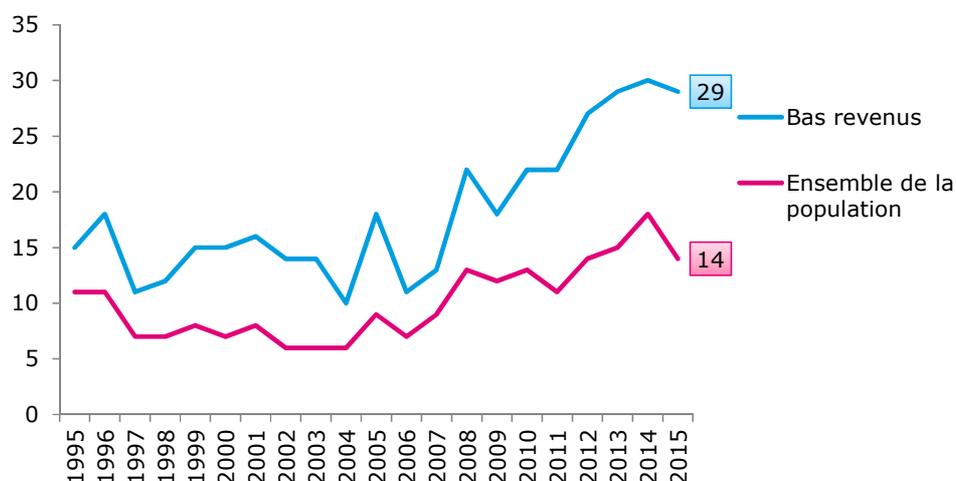
Source : Insee, enquêtes Emploi

Au-delà des revenus, du chômage, les jeunes ont, comme nous l'avons vu plus haut, de grandes difficultés à accéder à la propriété de leur logement (principale source de patrimoine des Français).

En troisième position de leurs attentes, les Français placent ensuite les actions pour réduire les inégalités **d'accès aux soins** (36% des répondants cite cet item en 1^{er} ou second choix). Au-delà de la question de la répartition de l'offre de soin sur l'ensemble du territoire, la question de l'accès aux soins renvoie aussi à celle de la **disponibilité des professionnels** de santé⁷³, ainsi qu'aux **difficultés financières croissantes** que rencontrent les ménages pour faire face au frais liés aux soins et à la couverture santé, particulièrement chez les personnes aux revenus les plus faibles.

⁷³ Une étude de l'INSEE montre en effet que, en ce qui concerne l'offre de soin de premier recours (généralistes, infirmier, spécialistes en accès direct dans le parcours de soin), près de 100% des Français vivent à moins de 15 minutes de ces professionnels de santé. Muriel Barlet, Clémentine Collin, Drees, Mélanie Bigard, David Lévy, Insee, 2012, « Offre de soin de premier recours : proximité ne rime pas toujours avec accessibilité », Insee Première, n°1418, octobre

Graphique 46 – Proportion de personnes qui se sont imposé des restrictions budgétaires sur leurs dépenses de soins médicaux au cours des 12 derniers mois (en %)

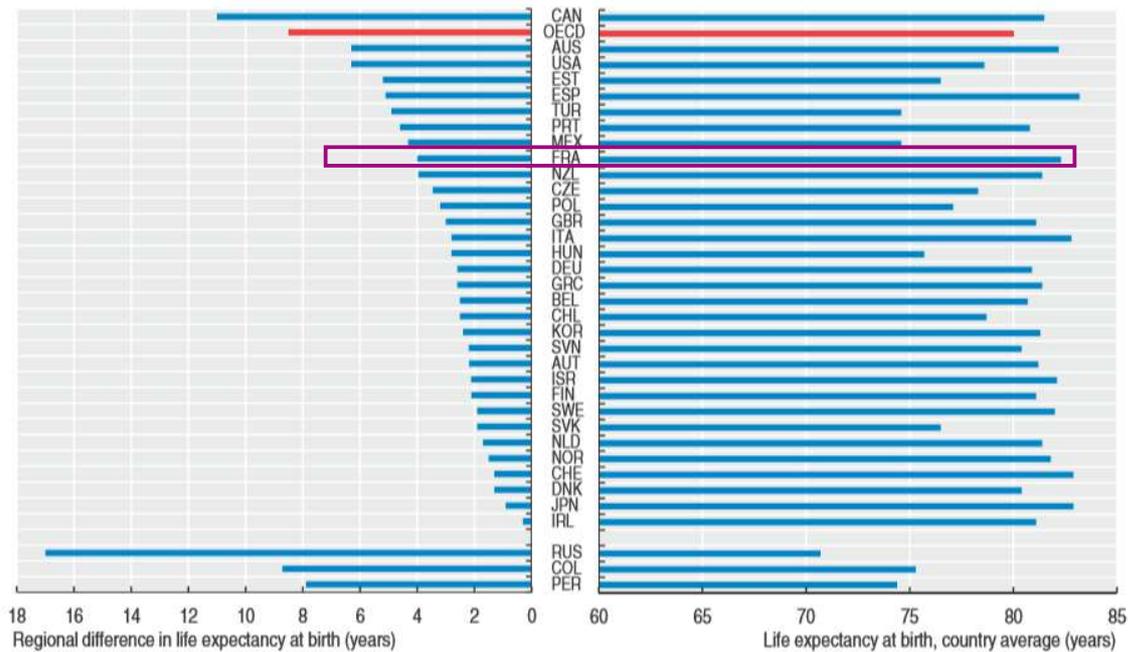


Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations des Français

Les **femmes**, les **personnes âgées**, notamment les retraités, et les **non diplômés** souhaitent davantage que les autres des actions en faveur de la réduction des inégalités d'accès aux soins (23% des femmes, 27% des retraités, 26% des sans diplôme citent la réduction des inégalités d'accès aux soins en premier choix contre 21% en moyenne). Une étude de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES)⁷⁴ montre que les femmes et les moins diplômés renoncent plus souvent que les autres à des soins pour des raisons financières. Ceci explique certainement leur plus grande sensibilité aux inégalités sur ce thème. Les **ruraux** citent davantage les actions de lutte contre les inégalités d'accès aux soins (24% contre 20%), qui devient chez eux la première attente, à égalité avec la lutte contre les inégalités de niveau de vie (24%) et devant l'emploi (21%). Et sur le plan de la santé, les différences au niveau régionales semblent, de fait, plus importantes que dans d'autres domaines. La différence de vie à la naissance varie par exemple ainsi de 4 années selon les régions.

⁷⁴ Caroline Després (Irdes), Paul Dourgnona (Irdes ; Université Paris-Dauphine, Leda-Legos), Romain Fantin (Irdes), Florence Jusot (Université Paris-Dauphine, Leda-Legos ; Irdes), 2011, « Le renoncement aux soins pour raisons financières : une approche économétrique », *Questions d'économie de la santé*, n°170, novembre (et tableaux complémentaires)

Graphique 47 – Différences d’espérance de vie à la naissance selon les régions, et espérance de vie nationale (en années) en 2013

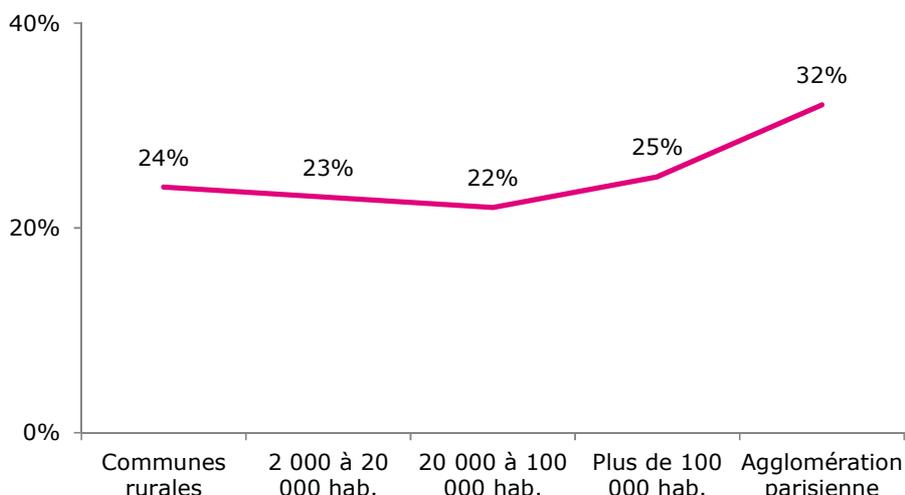


Source : OCDE (2016), Inégalité de revenu (indicateur)

Les **inégalités d'accès aux études** sont citées par environ un quart des répondants. Les diplômés du supérieur estiment plus souvent que les moins diplômés que les pouvoirs publics devraient avant tout agir en faveur de la réduction des inégalités d'accès aux études (17% contre 11% chez les niveaux BAC et moins).

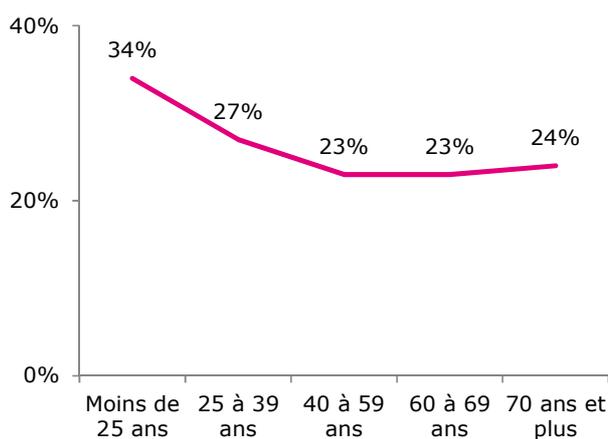
Des actions pour réduire les **inégalités de logement** sont attendues prioritairement par un quart des Français. Cette attente est plus présente parmi les habitants des grandes agglomérations, et particulièrement dans l'agglomération parisienne où la tension en offre et demande de logement est particulièrement élevée. Du point de vue de l'âge, les plus jeunes sont davantage en attente d'action des pouvoirs publics pour lutter contre les inégalités de logement : plus mobiles que leurs aînés (en lien avec la décohabitation, la mise en couple, la mobilité professionnelle, la construction d'une vie familiale), avec de plus faibles revenus, n'ayant souvent qu'un seul revenu pour supporter leurs charges de logement, et en situation professionnelle moins stable, ils sont davantage confrontés aux difficultés liées à la recherche d'un nouveau logement adapté à leurs besoins et leurs ressources.

Graphique 48 – Attentes prioritaires en faveur d’action pour réduire les inégalités de logement en fonction de la localisation



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Graphique 49 – Attentes prioritaires en faveur d’action pour réduire les inégalités de logement en fonction de l’âge



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Le baromètre de la DREES interroge chaque année les Français sur leur perception des inégalités en France, pour connaître à la fois le regard porté sur l’ampleur des inégalités dans différents domaines, mais aussi le degré d’ « acceptabilité » de ces inégalités. La comparaison des opinions sur ces trois dimensions – l’ampleur perçue, l’acceptabilité et les attentes d’action prioritaires d’actions de la part des pouvoirs publics – révèle une hiérarchie parfois différenciée.

Les inégalités de **revenus et d’accès à l’emploi** sont à la fois considérées comme répandues et inacceptables. Il est donc logique de les retrouver dans les premières attentes d’intervention des pouvoirs publics pour réduire les inégalités. Mais les domaines d’action prioritaires attendus par les Français ne sont pas systématiquement les domaines pour lesquels les inégalités sont, dans l’opinion, les plus criantes. Ainsi, alors que les inégalités d’accès aux **soins** sont jugées comme les plus répandues par une minorité de répondants, elles sont le plus souvent considérées comme les moins acceptables,

expliquant certainement pourquoi elles sont jugées comme devant faire l'objet d'actions des pouvoirs publics part plus d'un tiers des répondants.

Tableau 12 – Opinion sur les inégalités en France : les plus répandues, les moins acceptables et celles devant faire l'objet d'actions prioritaires de la part des pouvoirs publics

	La plus répandue aujourd'hui	La moins acceptable		Ce que devrait être la priorité des pouvoirs publics (en 1 ^{er} / cumul en 1 ^{er} + en 2 nd)
Les inégalités de revenus et les inégalités liées à l'héritage familial (1)	42%	18%	Les inégalités de niveau de vie : revenus , patrimoine, etc.	21% / 37%
Les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi et au type d'emploi (1)	21%	15%	Les inégalités d'accès à l' emploi durable : en CDI, à temps plein	26% / 46%
Les inégalités liées à l'origine ethnique	12%	25%	-	-
Les inégalités de logement	9%	11%	Les inégalités de logement	10% / 25%
Les inégalités d'accès aux soins	9%	24%	Les inégalités d'accès aux soins médicaux	21% / 36%
Les inégalités dans les études scolaires	6%	7%	Les inégalités d'accès aux études	13% / 27%
-	-	-	Les inégalités de qualité du cadre de vie	6% / 17%
-	-	-	Les inégalités d'accès aux services courants	3% / 9%
Ne sait pas	0%	0%	Ne sait pas	1% / 2%
Total	100%	100%	Total	100% / 200%

(1) Cumul des items qui étaient distincts dans la question.

une barre - signifie que l'item n'était pas proposé dans les modalités de réponse.

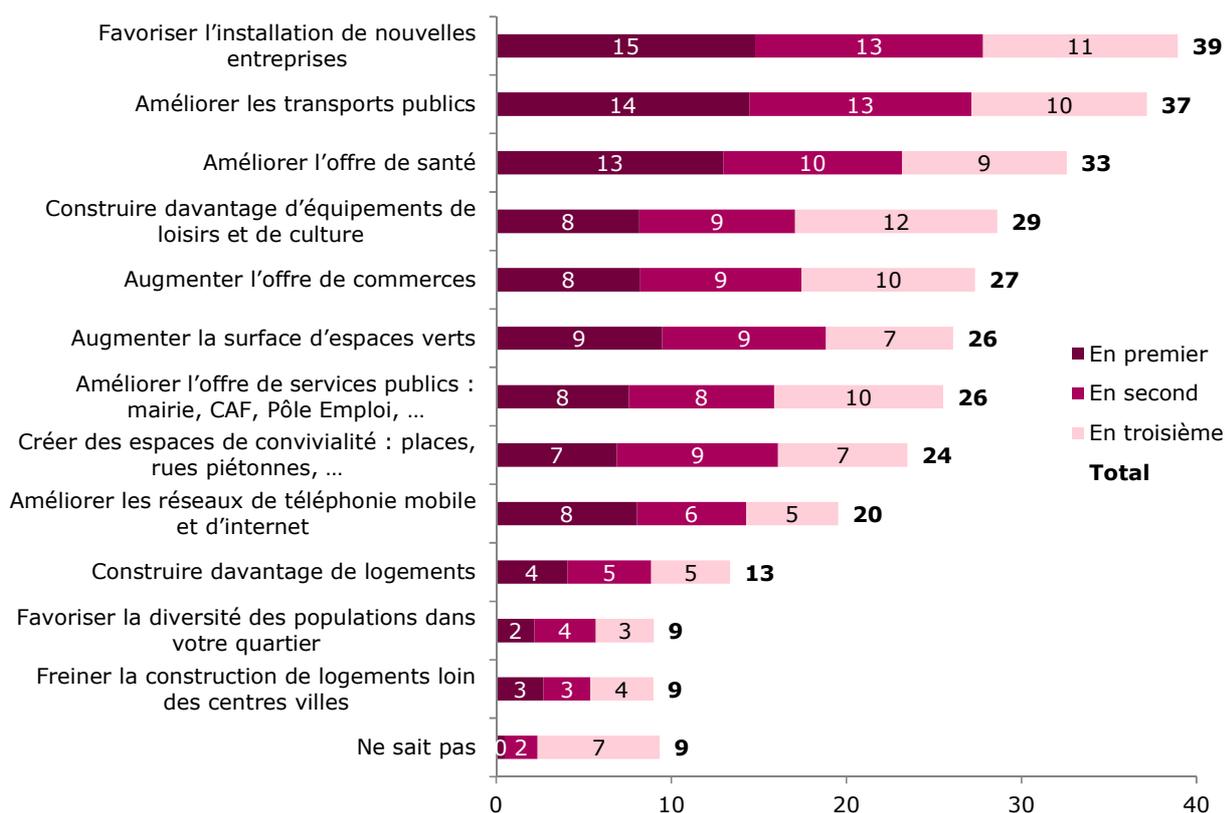
Source : DREES, Baromètre d'opinion, 2015 ; Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Lecture : les dégradés de bleu indiquent la hiérarchie des items, du bleu foncé lorsque l'item est le plus souvent cité au plus clair quand il l'est le moins souvent.

3. Les attentes principales pour le territoire : favoriser l'installation des entreprises, améliorer les transports en commun et l'offre de santé

Les attentes des Français en matière d'intervention des pouvoirs publics sur leur territoire sont nombreuses. **L'emploi** arrive à nouveau en tête des domaines d'actions où les pouvoirs publics sont attendus en priorité, via l'attente que les pouvoirs publics favorisent l'installation des entreprises.

Graphique 50 – Là où vous vivez, quelles sont, selon vous les actions prioritaires que les pouvoirs publics devraient mettre en place ? (en %)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Les Français attendent en priorité que les pouvoirs publics favorisent **l'installation de nouvelles entreprises**. En 2016, près de la moitié des Français (43%) citent le chômage parmi leurs deux premiers sujets de préoccupation. Cela peut aussi s'expliquer par une recherche d'amélioration de la qualité de vie en **rapprochant le lieu de travail du domicile**. Pour les personnes en emploi, les distances et les temps de trajet se sont en effet accrus au cours des quinze dernières années, et en 2013, 64% des actifs occupés travaillent dans une autre commune que celle où ils vivent⁷⁵. Une étude du Conseil d'orientation pour l'emploi pointe que le dynamisme économique constitue, aux yeux des actifs (champ de l'étude) le critère le plus important pour l'attractivité des territoires, mais aussi l'une des principales sources d'insatisfaction⁷⁶. Il n'est donc pas étonnant de le retrouver en tant que première attente pour le développement des territoires.

La **santé**, champ dans lequel nos concitoyens jugent inacceptables les inégalités, et pour lequel ils défendent le plus des modèles de solidarité⁷⁷ arrive également haut dans la hiérarchie. L'attente d'amélioration de **l'offre de santé** est particulièrement forte chez les seniors (70 ans et plus), les non diplômés et les ruraux. Pour rappel, ces catégories de populations sont aussi plus souvent que les autres en attente d'actions des pouvoirs publics pour réduire les inégalités d'accès aux soins médicaux.

⁷⁵ Maud Coudène, David Lévy, Insee, 2016, « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première*, n°1605, juin

⁷⁶ Conseil d'orientation pour l'emploi (COE), 2015, *op. cit.*

⁷⁷ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Jorg Muller, Evolution du regard des Français sur la protection sociale et sur les politiques de solidarité au cours des vingt dernières années, *op.cit.*

Les **transports** figurent également dans le triptyque de tête. Les Français sont, plutôt satisfaits de la densité de l'offre de transports existante : nous l'avons vu, très peu nombreux à estimer que les pouvoirs publics doivent œuvrer pour la réduction des inégalités d'accès aux services, en particulier aux transports (voir partie précédente). L'enquête européenne SILC (Statistics on Income and Living conditions) montre une **bonne accessibilité des transports en communs** en France, puisque la moitié des Français estiment avoir « très facilement » accès à des arrêts de transport en commun : 48% contre 25% en Espagne par exemple. Plus que l'expression d'un besoin en termes d'accès, on peut certainement y lire des attentes de **qualité**, fréquence, rapidité ou encore confort des transports publics. En outre l'offre de transports a beau être importante, les **besoins de mobilité individuelle ne cessent de progresser**, en liaison avec l'étalement urbain, la progression du travail des femmes et leur accession à des postes à responsabilité, l'envie de loisirs et de vivre sa vie intensément⁷⁸, etc. Enfin, les **transports** ont ceci de particulier qu'ils peuvent permettre aux habitants de réconcilier leur désir de rester vivre dans leur cadre de vie actuel, et une plus grande flexibilité pour s'adapter au marché du travail accéder à une offre de services plus large, etc.

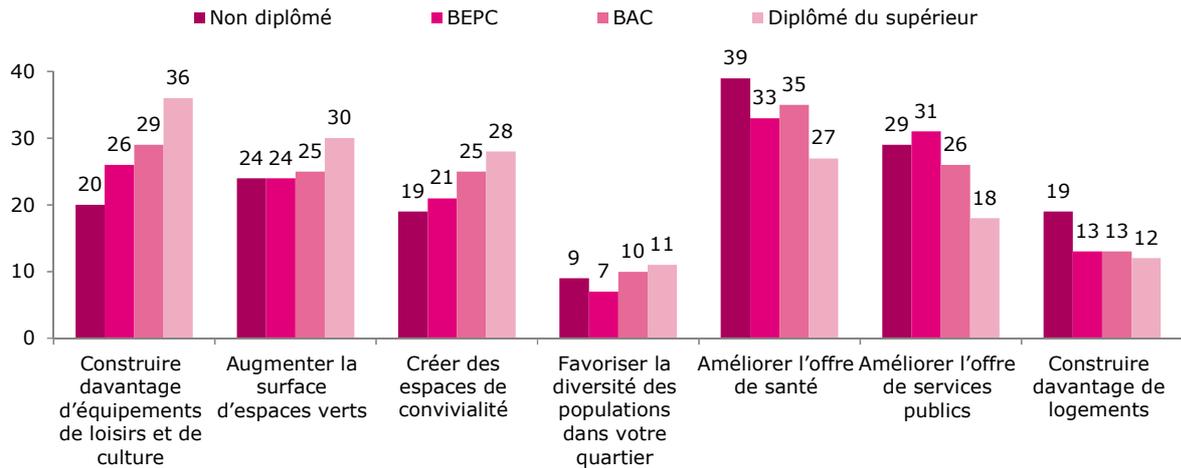
Les autres domaines d'intervention se suivent avec peu d'écart : les équipements de loisir et de culture, l'offre de commerce, les espaces verts, les services publics, les espaces de convivialité et l'accès aux réseaux de téléphonie et d'internet (entre 20% et 29% des répondants citent ces items dans leurs trois premières attentes).

Les politiques de logement (favoriser la construction de logement, freiner l'étalement urbain) et de mixité concentrent les attentes d'une minorité de personnes.

La **construction des équipements de loisir et de culture**, la création **d'espaces verts** et de lieux de **convivialité** est une attente davantage évoquée chez les populations privilégiées : les plus diplômés, les cadres, les personnes en emploi.

Graphique 51 – Actions prioritaires que les pouvoirs publics devraient mettre en place selon le niveau de diplôme (cumul des trois premières réponses pour chaque item, en %)

⁷⁸ Bigot, Daudey, Hoibian, Les Français veulent vivre plus intensément, Consommation et modes de vie n°268, Juillet 2014

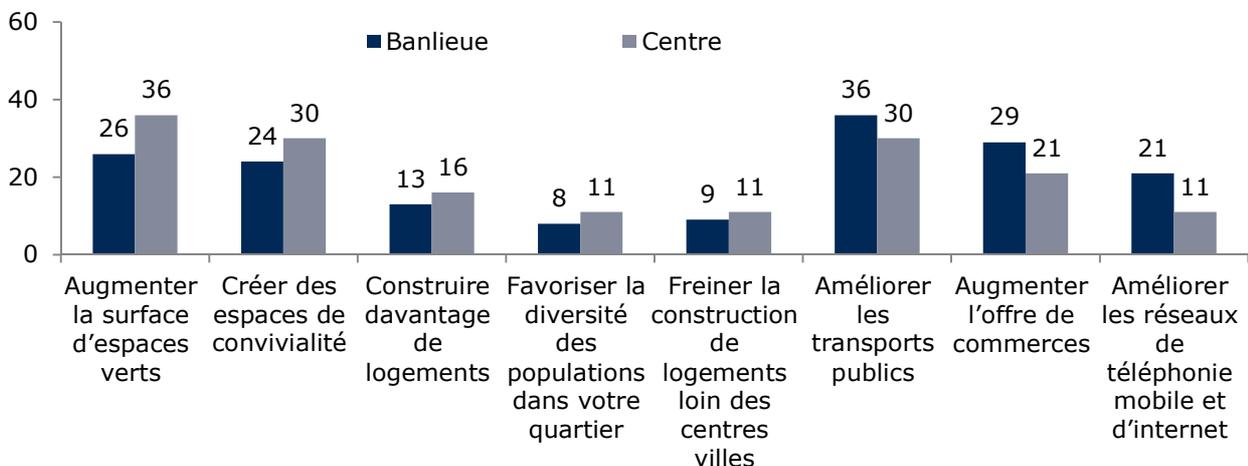


Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Les espaces verts et de convivialité sont des attentes plus souvent exprimées là où la densité de population est la plus forte : chez les habitants des grands pôles urbains et des villes centres de ces pôles.

Graphique 52 – Actions prioritaires que les pouvoirs publics devraient mettre en place la localisation dans le pôle urbain (cumul des trois premières réponses pour chaque item, en %)

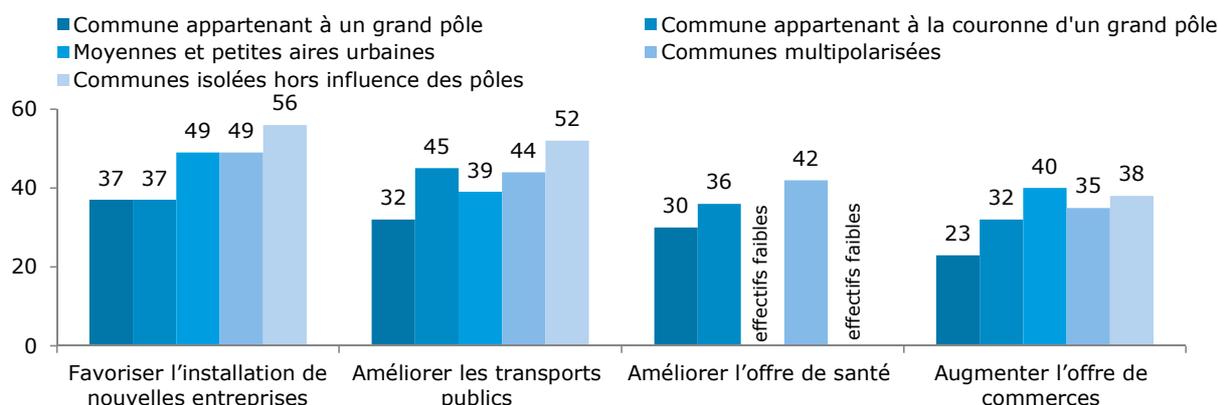
Champ : habitants des pôles urbains (n=1335)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Les habitants des **zones rurales** attendent plus souvent que les autres des actions visant l'installation de **nouvelles entreprises et l'amélioration de l'offre de santé**. C'est aussi le cas des personnes qui pensent vivre dans un territoire en grande difficulté et / ou délaissé par les pouvoirs publics. L'amélioration de l'offre en transports en commun est une attente plus souvent exprimée par les ruraux, mais aussi les périurbains, certainement parce qu'ils sont particulièrement concernés pas les trajets domicile – travail en direction des pôles urbains.

Graphique 53 – Actions prioritaires que les pouvoirs publics devraient mettre en place selon le zonage en aires urbaines (cumul des trois premières réponses pour chaque item, en %)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Globalement, le profil, le lieu de vie et les opinions des personnes varient en fonction des attentes exprimées sur l'action publique locale. Le tableau ci-dessous résume les principaux résultats : et indique les publics chez qui les différentes attentes sont plus particulièrement fortes.

Tableau 13 – Actions prioritaires attendues de la part des pouvoirs publics selon les caractéristiques des répondants

Actions prioritaires des pouvoirs publics (cumul des trois premiers choix)	Profil sociodémographique	Caractéristiques du lieu de vie	Opinions et aspirations
Favoriser l'installation de nouvelles entreprises	Homme	Communes isolées hors influence des pôles, agglomération moyennes (de 2 000 à 100 000 hab)	Pense que son territoire est en crise et délaissé des pouvoirs publics, souhaite que les pouvoirs publics interviennent pour réduire les inégalités d'accès à l'emploi, valorise la famille
Améliorer les transports publics	Inactifs (dont étudiants)	Rural et espaces périurbains, taux de chômage faible, Sud-Ouest et Centre-Est	Ne pense pas que son territoire est en crise, pense que les pouvoirs publics doivent assurer à tous de réaliser ses projet là où ils vivent, pense qu'il serait plus facile de réaliser ses projets de vie ailleurs
Améliorer l'offre de santé	Retraité, 70 ans et plus, non diplômé	Rural, communes isolées en dehors de l'influence des grands pôles, périurbain, Nord et bassin parisien	Souhaite que les pouvoirs publics interviennent pour réduire les inégalités d'accès aux soins médicaux, ne souhaite pas déménager, pense que son territoire est en crise et délaissé des pouvoirs publics

Actions prioritaires des pouvoirs publics (cumul des trois premiers choix)	Profil sociodémographique	Caractéristiques du lieu de vie	Opinions et aspirations
Construire davantage d'équipements de loisirs et de culture	Moins de 40 ans, en emploi, en emploi ou étudiant, diplômé du supérieur, cadre et employé		Valorise les amis, pense qu'il serait plus facile de réaliser ses projets de vie ailleurs, aimerait déménager
Augmenter l'offre de commerces	70 ans et plus, retraité	Tout sauf les grands pôles (Rural et communes multipolarisées en dehors de l'influence des grands pôles, moyennes et petites aires urbaines, périurbain), Nord et Ouest	Ne souhaite pas déménager
Augmenter la surface d'espaces verts	Cadre, en emploi, diplômé du supérieur	Grand pôle urbain, agglomération de plus de 100 000 habitants dont agglomération parisienne, villes-centre, région parisienne et Méditerranée	Ne pense pas que son territoire est délaissé par les pouvoirs publics, aimerait déménager dans une autre ville, souhaite déménager pour améliorer son cadre de vie, pense que les pouvoirs publics devraient agir pour réduire les inégalités de qualité du cadre de vie
Améliorer l'offre de services publics : mairie, CAF, Pôle Emploi, ...	Bas revenus, chômeur, au foyer, ouvrier, moins de 25 ans, peu ou pas diplômé	Agglomération de 20 000 à 100 000 hab, Est et Centre-Est	Estime vivre dans un territoire en crise et délaissé des pouvoirs publics, insatisfait de son cadre de vie
Créer des espaces de convivialité : places, rues piétonnes, ...	Cadre, diplômé du supérieur, hauts revenus	Communes appartenant à un grand pôle, agglomération de plus de 100 000 habitants, (y compris l'agglomération parisienne), Villes centre, région parisienne et Méditerranée	Ne pense pas vivre dans un territoire en crise ni délaissé des pouvoirs publics
Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et d'internet	Homme, moins de 25 ans, en emploi	Rural et espace périurbain	Valorise fortement la vie professionnelle, la famille, les amis, pense que les pouvoirs publics doivent lutter prioritairement contre les inégalités d'accès aux services courants

Actions prioritaires des pouvoirs publics (cumul des trois premiers choix)	Profil sociodémographique	Caractéristiques du lieu de vie	Opinions et aspirations
Construire davantage de logements	Ouvriers, bas revenus, non diplômé	Grand pôle urbain, agglomération parisienne, villes-centre, fort taux de pauvreté	Aimerait déménager au sein de la même ville
Favoriser la diversité des populations dans votre quartier	Diplômé du supérieur	Grands pôles, agglomération parisienne, villes centre	Valorise fortement la cohésion sociale, faible attachement à la région, ne pense pas être dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics
Freiner la construction de logements loin des centres villes	70 ans et plus, retraité	Grands pôles, villes centre, agglomération de 20 000 à 100 000 hab	Fort attachement régional, ne pense pas être dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, valorise le temps libre et les loisirs, pense plutôt que les pouvoirs publics doivent aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire s'ils le souhaitent

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Lecture : les retraités, les 70 ans et plus, et les non diplômés sont surreprésentés parmi les personnes qui souhaitent avant tout que les pouvoirs publics développent l'offre de santé sur leur territoire

4. Une faible demande de mixité sociale, dans un contexte où la place de la cohésion sociale est pourtant importante

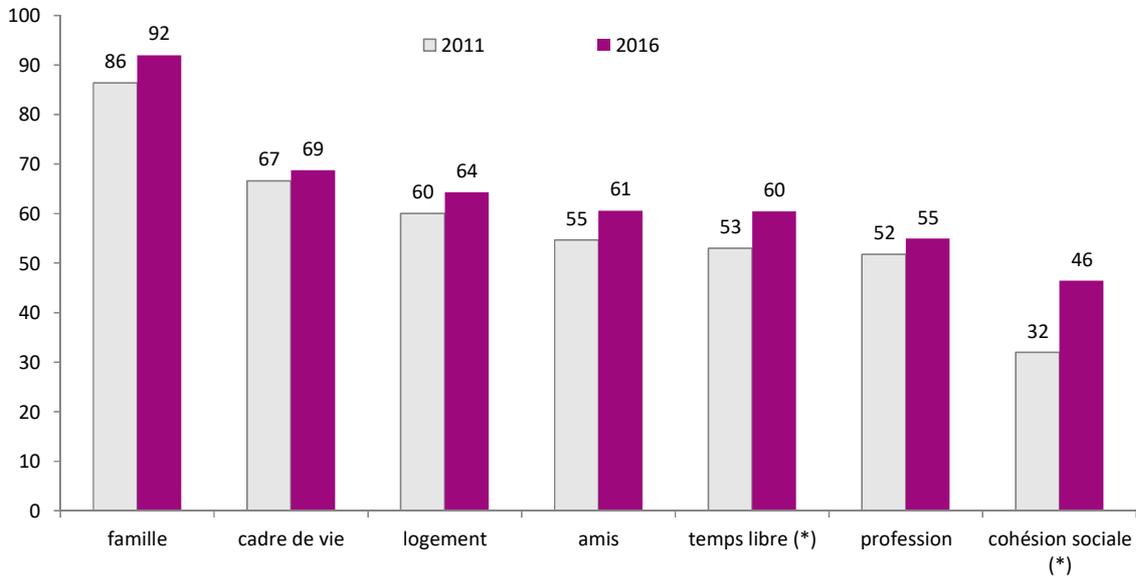
Seuls 9% de la population attendent une action des pouvoirs publics pour « favoriser la diversité des populations dans leur territoire ». Déjà en 2012, la très grande majorité de nos concitoyens (76%) réfutaient l'idée que « dans leur quartier, les habitants se ressemblent trop et qu'il faudrait davantage de diversité ». Doit-on comprendre que la **mixité sociale** est jugée satisfaisante ? Ou faut-il y lire au contraire le **désir de rester « entre-soi »** et une faible appétence pour le mélange et la diversité ?

La faible place accordée à cet axe d'action dans les priorités de nos concitoyens appelle d'autant l'intérêt, que près d'un Français sur deux attribue une place importante à la cohésion sociale⁷⁹ au printemps 2016. Sur une échelle de 1 à 7, 46% attribuent à ce domaine de vie une note comprise entre 6 et 7. Et en liaison avec les différents événements tragiques qui ont frappé le pays en 2015 et 2016 (et notamment les attentats de Charlie Hebdo, Hyper Cacher, Attentats du 13 novembre) les inquiétudes par rapport à la cohésion sociale sont même aujourd'hui plus fortes qu'elles ne l'étaient en 2011.

⁷⁹ Interrogés en 2012 sur le sens de la notion de cohésion sociale, les Français pensent avant tout aux **relations entre citoyens** (42% des citations). La cohésion sociale évoque ensuite une juste répartition des richesses et l'accès à des conditions de vie décentes pour tous (17%). Enfin, une part non négligeable de la population (16%) exprime des réserves sur la notion, évoquant le caractère illusoire voire manipulateur du concept (une « arnaque » ou un « artifice politique »).

Graphique 54 – Priorités de vie en 2011 et 2016

Pour chacun des domaines de la vie suivants, pouvez-vous attribuer une note de 1 à 7 selon l'importance que vous lui accordez ? 1 signifie pas du tout important, 7 signifie très important, les notes intermédiaires permettent de nuancer. % Notes 6 et 7



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

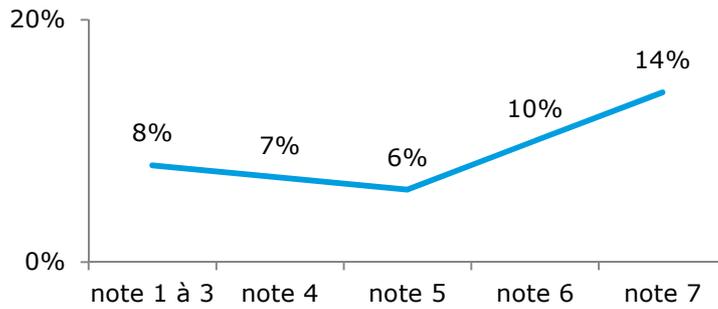
Au-delà du contexte, les Français portent d'ailleurs en règle générale, **un regard plutôt négatif** sur le vivre ensemble. En 2014, 75% déplorent la faiblesse de la cohésion sociale⁸⁰. Des travaux menés par le Commissariat Général à la Stratégie et Prospective⁸¹ montrent en outre que 45% des Français se projettent à l'horizon 2025, dans une France où la majorité des groupes qui composent la France vivront « séparés » (plutôt que « ensemble ») et 72% imaginent une France où ces groupes seront tiraillés par « des tensions » (plutôt que des groupes vivant en bonne entente).

Mais, même chez ceux qui valorisent fortement la cohésion sociale l'attente pour **favoriser la diversité des populations** là où ils vivent est plus importante, mais reste tout de même limitée.

Graphique 55 – Proportion de personnes qui pensent que les pouvoirs publics devraient prioritairement favoriser la diversité des populations dans leur quartier en fonction de l'importance accordée à la cohésion sociale

⁸⁰ Sandra Hoibian, 2014, « Le modèle social à l'épreuve de la crise. Baromètre de la cohésion sociale 2014 », Etude réalisée à la demande de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

⁸¹ Delphine Chauffaut, 2014, « Les enseignements du débat citoyen : inquiétude, mais attentes à l'égard des réformes », Commissariat Général à la Stratégie et Prospective, Février



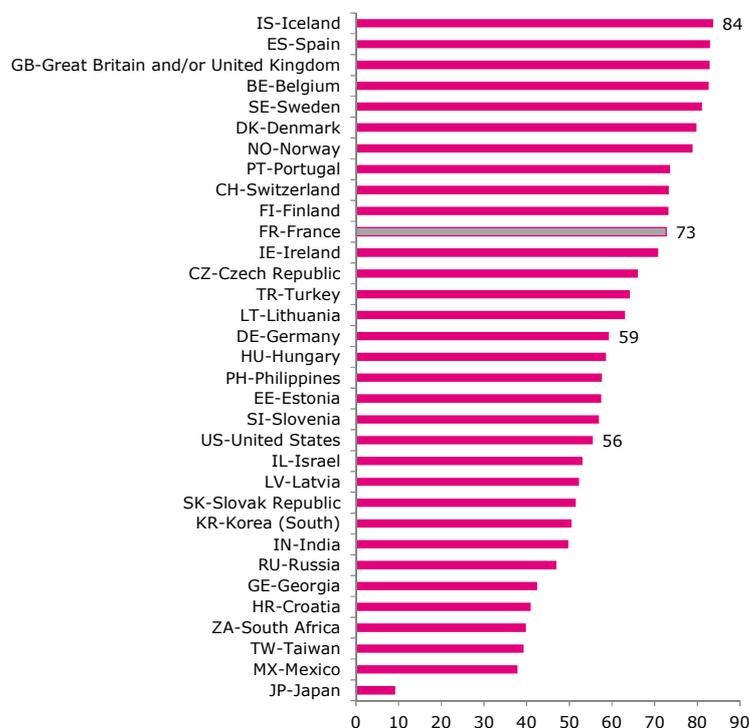
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

Comment expliquer le faible engouement de la population pour des actions des pouvoirs publics destinées à favoriser la diversité des populations dans les territoires ?

La volonté de tolérance qui anime les Français (peu se disent racistes, et cette proportion a tendance à diminuer avec le temps) et la forte sensibilité aux inégalités (c'est un trait culturel très fort, nous l'avons vu plus haut), se heurtent à un **profond attachement à l'égalité et à la représentation d'un modèle d'intégration assimilateur et où chacun est traité de manière équivalente**. Les trois quarts de la population considèrent ainsi que les différents groupes doivent « se fondre » dans la société .

Graphique 56 – Une uniformisation des modes de vie majoritairement préférée

D'après certaines personnes, il est préférable pour un pays que les minorités ethniques conservent leurs coutumes et traditions particulières. D'autres pensent qu'il vaut mieux que ces groupes s'adaptent et se fondent dans la société. Lequel de ces points de vue est le plus proche du vôtre ? **Il est préférable que ces groupes s'adaptent et se fondent dans la société** (par rapport à il est préférable pour la société que ces groupes maintiennent leurs cultures et traditions particulières)



Champ : personnes âgées de 18 ans et plus de 33 pays du monde, ISSP, 2013

L'acceptation de principe de l'altérité cohabite avec une très grande crainte de tensions, perçues comme sources de risques pour la cohésion sociale du pays. Les Français sont, plus que les autres Européens, convaincus de l'existence « d'importantes tensions entre les groupes ethniques différents »⁸². 50% sont de cet avis, juste après les Tchèques (68%) et les Hongrois (60%) et loin devant les Anglais (40%), les Italiens (38%) ou les Allemands (29%) par exemple. Et 55% perçoivent des tensions entre les riches et les pauvres (contre 38% en moyenne en Europe) ;

De même, la forte sécularisation du pays et sa culture de la « laïcité » induisent une certaine méfiance à l'égard de la forte religiosité et de la diversité religieuse. 93% des Français adhèrent à l'idée que « les religions peuvent créer des tensions au sein de la société »⁸³.

Plutôt que de favoriser la diversité des populations dans les territoires qui apparaît plutôt comme une source de tensions et un obstacle au vivre ensemble, nos concitoyens **aspirent davantage à une forme d'uniformisation des modes de vie.**

⁸² Eurofound, 3rd European Quality of Life Survey, Quality of life in Europe: Impacts of the crisis, 2012, <http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef1264.htm>

L'Eurobaromètre 408 indique des résultats convergents sur ce thème : 54% des Français considèrent en 2013 que « les rapports entre les personnes d'origines culturelles ou religieuses différentes ou de nationalités différentes » sont mauvais, contre 41% en moyenne en Europe.

⁸³ DRESS, Baromètre d'opinion, 2015

BIBLIOGRAPHIE

Elodie ALBEROLA, Lucie BRICE, Nelly GUISSSE, Sandra HOIBIAN, 2016, « La France des invisibles », *ONPES, La lettre n°2*, mars

Marie-Hélène AMIEL, Pascal GODEFROY et Stéfan LOLLIVIER, 2013, « Qualité de vie et bien être vont souvent de pair », *Insee première n°1428*, janvier

Philippe ASKENAZY et Philippe MARTIN, CAE, 2015, « Promouvoir l'égalité des chances à travers le territoire », *Les notes du conseil d'analyse économique, n°20*, février.

Brigitte BACCAÏNI, 2007, « Les flux migratoire interrégionaux en France depuis cinquante ans », *Population* vol. 62, p. 143-160

Mélanie BABES, Régis BIGOT, Sandra HOIBIAN, 2012, « Propriétaires, locataires : une nouvelle ligne de fracture sociale », *Consommation et mode de vie n°248*, mars

Muriel BARLET, Clémentine COLLIN, Drees, Mélanie BIGARD, David LEVY, Insee, 2012, « Offre de soin de premier recours : proximité ne rime pas toujours avec accessibilité », *Insee Première, n°1418*, octobre

Muriel BARLET, Clémentine COLLIN, Drees, Mélanie BIGARD, David LEVY, Insee, 2012, « Offre de soin de premier recours : proximité ne rime pas toujours avec accessibilité », *Insee Première, n°1418*, octobre

Régis BIGOT, Emilie DAUDEY, Sandra HOIBIAN, 2014, « Les Français veulent vivre plus intensément », *Consommation et modes de vie n°268*, Juillet

Régis BIGOT, 2011, « Les répercussions directes et indirectes de la crise du logement sur l'emploi », *Collection des rapports N° 273*

Régis BIGOT, Sandra HOIBIAN, 2011, « La mobilité professionnelle bridée par les problèmes de logement », *Collection des rapports n°274*

Régis BIGOT, 2010, « Les difficultés de logement des classes moyennes et les besoins de mobilité résidentielle », étude réalisée à la demande de PERL, Crédoc.

Emmanuel BRENNER (dir.), 2002, *Les Territoires perdus de la République*, postface de Georges BENSOUSSAN, nouvelle édition actualisée, Fayard-Pluriel, 412 p.

Antoine BOIRON, Michel HUWER, Julie LABARTHE, INSEE, 2016, « Inégalités de niveaux de vie et pauvreté en 2013 », *Insee Références – Vue d'ensemble*

Luc BRIERE et Elise CLEMENT, 2014, INSEE division Statistiques régionales, locales et urbaines, « Croissance dans les régions : davantage de disparité depuis la crise », *Insee Première n°1501*, juin

Chantal BRUTEL, 2016, « La localisation géographique des immigrés. Une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris », *Insee Première n°1591*, avril

Chantal BRUTEL, D. LEVY., 2011, « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010- 95% de la population vit sous l'influence des villes », *Insee Première n° 1374*, octobre.

CGET Direction des stratégies territoriales, 2015, « Pour une République au service de l'égalité et du développement des territoires », *En détail*.

Delphine CHAUFFAUT, 2014, « Les enseignements du débat citoyen : inquiétude, mais attentes à l'égard des réformes », Commissariat Général à la Stratégie et Prospective, Février

Céline CALVIER, Lynda PICHARD, 2015, « L'Ile-de-France, capitale des étudiants et des diplômés du supérieur », *Insee Analyse n°19*, juin.

Commissariat général au développement durable, 2013, « les conditions d'occupation des logements au 1er janvier 2011 », Observation et statistiques, n°343, août

Conseil d'orientation pour l'emploi (COE), 2015 « Emploi et territoire », étude réalisée par CSA, octobre

Maud COUDENE, David LEVY, Insee, 2016, « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première*, n°1605, juin

Laurent DAVEZIES, 2012, « La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale », Paris, Seuil, collection La république des idées.

Laurent DAVEZIES et Thierry PECH, 2014, « La nouvelle question territoriale ». *Note Terra Nova*. Septembre

Thierry DEBRAND et Claude TAFFIN, 2005, « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », *Economie et Statistique*, n° 381-382

Caroline DESPRES (Irdes), Paul DOURGNONA (Irdes ; Université Paris-Dauphine, Leda-Legos), Romain FANTIN (Irdes), Florence JUSOT (Université Paris-Dauphine, Leda-Legos ; Irdes), 2011, « Le renoncement aux soins pour raisons financières : une approche économétrique », *Questions d'économie de la santé*, n°170, novembre

DREES, 2016, « Baromètre d'opinion de la DREES sur la santé, la protection sociale et les inégalités. Principaux enseignements de l'enquête 2015 »

Jean-Michel FLOCH, 2014, INSEE, « Des revenus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines », *France, portrait social*

Michel FORSE, Maxime PARODI, 2007, « Perception des inégalités économiques et sentiment de justice sociale » *Revue de l'OFCE*, 102, p. 483-540

Georges FRIEDMANN, 1956, *Le Travail en miettes*, Gallimard

Jacques FRIGGIT, 2013, *Loyers et revenus depuis les années 1970*, CGEDD, juin.

Christophe GUILLUY, 2014, *La France périphérique*, Paris, Flammarion

Nelly GUISSSE, Sandra HOIBIAN, Jorg MULLER, 2015, « Evolution du regard des Français sur la protection sociale et sur les politiques de solidarité au cours des vingt dernières années », *Collection des rapports du CREDOC* n°324, décembre

John R. HICKS, 1932, *The Theory of Wages*, Londres, Macmillan

Sandra HOIBIAN, 2014, « Le modèle social à l'épreuve de la crise. Baromètre de la cohésion sociale 2014 », Etude réalisée à la demande de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

Sandra HOIBIAN, 2013, « Les Français en quête de lien social. Baromètre de la cohésion sociale 2013 », étude réalisée à la demande de la DGCS, Collection des rapports du Crédoc, n° 292, juin.

Sandra HOIBIAN, 2012, « La peur du chacun pour soi. Baromètre de la cohésion sociale 2012 », Etude réalisée à la demande de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

Assar LINDBECK, Dennis J. SNOWER, 1989, *The Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment*, Cambridge

Eric MAURIN, 2004. *Le ghetto français*, Paris : Seuil

Claude PICART, 2013, « Une rotation de la main-d'œuvre presque quintuplée en 30 ans : plus qu'un essor des formes particulières d'emploi, un profond changement de leur usage », *Dossier Insee*, 2013,

Rapport de l'Observatoire des territoires 2014, « Qualité de vie, habitants, territoires », CGET

John RAWLS, 1971, *A Theory of Justice*, Harvard, HUP

Jean-François ROYER, « Quatre observations sur la mobilité résidentielle en France métropolitaine », Série des documents de travail du CREST (Centre de recherche en économie et Statistique), n° 2007-10, INSEE, 2007

Thomas SIGAUD, 2015, « La mobilité géographique : ressource ou fragilité pour l'emploi ? », *Connaissance de l'emploi*, Le 4 pages du CEE, novembre 2015, numéro 125

Jean-Luc TAVERNIER, 2015, « Les zonages d'étude de l'INSEE », *INSEE Méthodes* n°129, mars

Jacques-François THISSE et Tanguy van YPERSELE, 1999, « Métropoles et concurrence territoriale », *Economie et statistique* N° 326-327,

ANNEXE – TABLEAUX COMPLEMENTAIRES

Tableau 14 - Effets de différentes variables sur les réponses à la question : « Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ? »

	Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ?					Effectif N
	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	[Nsp]	
	%	%	%	%	%	
Sexe						
Homme	30	60	7	3	0	959
Femme	34	52	11	3	0	1051
Âge						
Moins de 25 ans	31	59	9	1	.	190
25 à 39 ans	29	57	10	3	0	467
40 à 59 ans	29	57	11	4	0	728
60 à 69 ans	36	53	9	2	0	293
70 ans et plus	41	52	5	2	.	332
Catégorie socioprofessionnelle						
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	37	53	9	1	.	90
Cadre et profession intellectuelle supérieure	36	59	4	2	.	193
Profession Intermédiaire	32	58	8	2	.	299
Employé	27	56	12	4	0	348
Ouvrier	21	62	12	4	0	273
Personne au foyer	34	47	11	8	.	144
Retraité	38	52	8	2	0	543
Autre inactif	35	56	9	.	.	120
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	22	53	17	7	0	421
Classes moyennes inférieures	27	59	10	3	0	461
Classes moyennes supérieures	37	56	6	1	.	566
Hauts revenus	39	55	5	1	.	379
Non réponse	40	52	7	1	.	183
Niveau de diplôme						
Non diplômé	30	56	10	4	.	307
BEPC	29	56	12	3	0	710
BAC	34	56	9	2	.	384
Diplômé du supérieur	37	55	6	2	.	609
Statut d'activité						
Actif occupé	31	58	8	3	0	1029
Inactif	37	52	8	3	0	782
Chômeur	20	58	18	4	0	199
Taille des unités urbaines						
Communes rurales	38	56	5	2	.	455
2 000 à 20 000 hab.	33	55	9	2	0	352
20 000 à 100 000 hab.	34	53	9	4	.	267
Plus de 100 000 hab.	32	56	10	2	0	605
Agglomération parisienne	23	58	14	5	0	331
Zonage en aires urbaines	30	56	11	3	0	1184

Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ?						
	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	%	%	N
Communes appartenant à un grand pôle						
Espace périurbain	35	56	7	1	0	587
Moyennes et petites aires urbaines	32	50	11	7	.	79
Communes multipolarisées	36	60	2	1	.	79
Communes isolées hors influence des pôles	41	52	6	2	.	80
Région						
Ile-de-France	24	58	14	4	0	368
Centre-Val de Loire	30	58	7	5	.	82
Bourgogne-Franche-Comté	33	54	11	2	.	95
Normandie	37	55	6	2	.	109
Hauts-de-France	32	58	10	.	.	211
Grand Est	33	60	6	1	.	158
Pays de la Loire	37	58	4	1	.	109
Bretagne	25	62	8	3	2	142
Nouvelle-Aquitaine	30	54	11	5	.	161
Occitanie	28	62	8	2	.	210
Auvergne-Rhône-Alpes	47	43	8	2	.	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	38	48	10	5	.	124
Total	32	56	9	3	0	2010

Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ?						
	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	%	%	N
Attachement régional						
Faible	26	54	11	8	1	188
Moyen	27	61	10	2	0	851
Fort	38	52	8	2	0	970
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?						
Oui, tout à fait	22	50	14	13	.	146
Oui, plutôt	26	57	15	3	0	425
Non, plutôt pas	30	59	9	1	.	760
Non, pas du tout	41	52	5	2	0	676
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					3
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?						
Oui, tout à fait	29	45	14	12	.	161
Oui, plutôt	21	63	13	3	0	393
Non, plutôt pas	31	58	9	2	.	775
Non, pas du tout	41	51	6	2	0	673
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					8
Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez ailleurs ?						
Oui beaucoup plus facile	21	53	17	9	.	184
Oui un peu plus facile	23	61	13	2	1	350
Non	36	55	7	2	0	1448
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					28
Souhait de déménagement						
Aimerait déménager au sein de la même ville	29	51	15	6	.	246
Aimerait déménager dans une autre ville	23	58	14	5	0	676
Ne souhaite pas déménager	39	55	5	1	.	1089
Premier motif de déménagement						
.	39	55	5	1	.	1089

Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ?							
	Très satisfait		Peu satisfait		Pas du tout satisfait	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	%	%	%	N
Pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles	27	62	12	.	.	.	97
Pour vous rapprocher du lieu d'études ou de travail d'un des membres du foyer	23	51	17	8	.	.	41
Pour devenir propriétaire de votre logement	24	65	10	1	.	.	121
Pour trouver un logement mieux adapté à votre situation familiale	34	50	12	5	.	.	119
Pour vivre dans une plus petite ville ou à la campagne	16	55	18	10	1	.	72
Pour vivre dans une plus grande ville	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					.	37
Pour vous rapprocher d'un ou plusieurs proches	24	63	13	1	.	.	90
Pour vous sentir plus en sécurité	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					.	20
Pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie	18	53	20	8	0	.	238
Pour bénéficier d'une meilleure offre de services : commerces, transport, santé ...	34	50	9	3	4	.	26
Pour une autre raison	38	54	5	3	.	.	59
Attente vis-à-vis des pouvoirs publics							
Les pouvoirs publics doivent plutôt assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent	33	55	9	3	0	.	1517
Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent	28	57	11	3	.	.	452
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					.	40
Première inégalité contre laquelle les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter							
Les inégalités de niveau de vie : revenus, patrimoine, etc.	30	57	10	3	0	.	422
Les inégalités d'accès à l'emploi durable : en CDI, à temps plein	33	58	8	2	.	.	521
Les inégalités d'accès aux études	31	57	9	3	.	.	257
Les inégalités d'accès aux soins médicaux	35	53	9	2	.	.	415
Les inégalités de logement	32	52	9	6	0	.	201
Les inégalités de qualité du cadre de vie	31	55	11	3	.	.	125
Les inégalités d'accès aux services courants : administrations, commerces, transports publics ...	27	60	12	.	.	.	58
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					.	10
Prèmière action que les pouvoirs publics devraient mettre en place							
Améliorer l'offre de services publics : mairie, CAF, Pôle Emploi, ...	29	53	15	3	.	.	152
Augmenter la surface d'espaces verts	23	60	12	5	.	.	191
Créer des espaces de convivialité : places, rues piétonnes, ...	37	55	7	2	.	.	138
Construire davantage de logements	31	48	13	8	.	.	82

**Que pensez-vous de votre cadre de vie
quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le
logement où vous vivez ?**

	Pas du				[Nsp]	Effectif
	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	tout satisfait		
	%	%	%	%		
Augmenter l'offre de commerces	35	53	11	0	1	165
Construire davantage d'équipements de loisirs et de culture	28	62	7	3	.	164
Favoriser la diversité des populations dans votre quartier	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					44
Améliorer les transports publics	35	55	8	2	0	290
Freiner la construction de logements loin des centres villes	30	60	6	4	.	54
Favoriser l'installation de nouvelles entreprises	39	52	7	2	0	297
Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et d'internet	32	60	7	2	.	162
Améliorer l'offre de santé	28	60	10	2	.	261
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					10
Total	32	56	9	3	0	2010

Tableau 15 - Effets de différentes variables sur les réponses à la question : Chacun peut se sentir plus ou moins attaché à la région où il vit. Vous-même, pouvez-vous positionner votre attachement à votre région sur une échelle de 1 à 7 ? »

Chacun peut se sentir plus ou moins attaché à la région où il vit. vous-même, pouvez-vous positionner votre attachement à votre région sur une échelle de 1 à 7 ?				
	Faible	Moyen	Fort	Effectif
	%	%	%	N
Sexe				
Homme	10	42	48	959
Femme	9	42	49	1051
Âge				
Moins de 25 ans	7	53	40	190
25 à 39 ans	10	49	41	467
40 à 59 ans	12	42	46	728
60 à 69 ans	10	34	55	293
70 ans et plus	4	34	62	332
Catégorie socioprofessionnelle				
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	14	31	55	90
Cadre et profession intellectuelle supérieure	16	48	36	193
Profession Intermédiaire	7	51	42	299
Employé	11	45	44	348
Ouvrier	8	44	48	273
Personne au foyer	10	37	53	144
Retraité	7	35	58	543
Autre inactif	9	50	41	120
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	13	38	49	421
Classes moyennes inférieures	7	44	49	461
Classes moyennes supérieures	8	43	49	566
Hauts revenus	11	47	41	379
Non réponse	8	36	56	183
Niveau de diplôme				
Non diplômé	10	32	58	307
BEPC	8	40	52	710
BAC	9	44	47	384
Diplômé du supérieur	11	49	40	609
Statut d'activité				
Actif occupé	10	46	44	1029
Inactif	8	37	55	782
Chômeur	12	44	44	199

Chacun peut se sentir plus ou moins attaché à la région où il vit. vous-même, pouvez-vous positionner votre attachement à votre région sur une échelle de 1 à 7 ?				
	Faible	Moyen	Fort	Effectif
	%	%	%	N
Taille des unités urbaines				
Communes rurales	8	44	48	455
2 000 à 20 000 hab.	9	40	52	352
20 000 à 100 000 hab.	14	45	41	267
Plus de 100 000 hab.	6	36	57	605
Agglomération parisienne	13	52	35	331
Zonage en aires urbaines				
Communes appartenant à un grand pôle	10	42	48	1184
Espace périurbain	9	43	48	587
Moyennes et petites aires urbaines	7	43	50	79
Communes multipolarisées	7	37	56	79
Communes isolées hors influence des pôles	8	44	47	80
Région				
Ile-de-France	13	53	34	368
Centre-Val de Loire	14	47	39	82
Bourgogne-Franche-Comté	13	41	46	95
Normandie	9	51	40	109
Hauts-de-France	8	36	56	211
Grand Est	6	43	52	158
Pays de la Loire	5	39	56	109
Bretagne	5	25	70	142
Nouvelle-Aquitaine	13	47	40	161
Occitanie	9	38	53	210
Auvergne-Rhône-Alpes	12	40	49	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	40	59	124
Total	9	42	48	2010

Chacun peut se sentir plus ou moins attaché à la région où il vit. vous-même, pouvez-vous positionner votre attachement à votre région sur une échelle de 1 à 7 ?				
	Faible	Moyen	Fort	Effectif
	%	%	%	N
Satisfaction du cadre de vie				
Très satisfait	8	35	57	646
Satisfait	9	46	45	1119
Peu satisfait	12	48	41	185

	Chacun peut se sentir plus ou moins attaché à la région où il vit. vous-même, pouvez-vous positionner votre attachement à votre région sur une échelle de 1 à 7 ?			
	Faible	Moyen	Fort	Effectif
	%	%	%	N
Pas du tout satisfait	26	31	43	56
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			3
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?				
Oui, tout à fait	14	46	40	146
Oui, plutôt	9	43	48	425
Non, plutôt pas	8	44	48	760
Non, pas du tout	10	40	51	676
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			3
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?				
Oui, tout à fait	13	41	46	161
Oui, plutôt	8	44	48	393
Non, plutôt pas	8	44	48	775
Non, pas du tout	11	40	49	673
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			8
Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez ailleurs ?				
Oui beaucoup plus facile	30	48	22	184
Oui un peu plus facile	12	53	35	350
Non	6	39	55	1448
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			28
Souhait de déménagement				
Aimerait déménager au sein de la même ville	4	40	56	246
Aimerait déménager dans une autre ville	19	53	28	676
Ne souhaite pas déménager	5	36	59	1089
Premier motif de déménagement				
.	5	36	59	1089
Pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles	18	58	25	97
Pour vous rapprocher du lieu d'études ou de travail d'un des membres du foyer		63		
		37		41

	Chacun peut se sentir plus ou moins attaché à la région où il vit. vous-même, pouvez-vous positionner votre attachement à votre région sur une échelle de 1 à 7 ?			
	Faible	Moyen	Fort	Effectif
	%	%	%	N
Pour devenir propriétaire de votre logement	4	53	42	121
Pour trouver un logement mieux adapté à votre situation familiale	7	41	52	119
Pour vivre dans une plus petite ville ou à la campagne	13	45	42	72
Pour vivre dans une plus grande ville	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			37
Pour vous rapprocher d'un ou plusieurs proches	25	51	24	90
Pour vous sentir plus en sécurité	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			20
Pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie	22	49	30	238
Pour bénéficier d'une meilleure offre de services : commerces, transport, santé ...	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			26
Pour une autre raison	14	50	35	59
Attente vis-à-vis des pouvoirs publics				
Les pouvoirs publics doivent plutôt assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent	9	41	50	1517
Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent	10	45	45	452
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			40
Première inégalité contre laquelle les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter				
Les inégalités de niveau de vie : revenus, patrimoine, etc.	11	43	46	422
Les inégalités d'accès à l'emploi durable : en CDI, à temps plein	8	42	50	521
Les inégalités d'accès aux études	8	47	45	257
Les inégalités d'accès aux soins médicaux	10	40	50	415
Les inégalités de logement	8	41	51	201
Les inégalités de qualité du cadre de vie	14	39	47	125
Les inégalités d'accès aux services courants : administrations, commerces, transports publics ...	9	41	49	58
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			10
Prémère action que les pouvoirs publics devraient mettre en place				
Améliorer l'offre de services publics : mairie, CAF, Pôle Emploi, ...	7	45	48	152
Augmenter la surface d'espaces verts	13	39	49	191
Créer des espaces de convivialité : places, rues piétonnes, ...	9	44	47	138
Construire davantage de logements	9	44	47	82
Augmenter l'offre de commerces	9	44	48	165

Chacun peut se sentir plus ou moins attaché à la région où il vit. vous-même, pouvez-vous positionner votre attachement à votre région sur une échelle de 1 à 7 ?

	Faible	Moyen	Fort	Effectif
	%	%	%	N
Construire davantage d'équipements de loisirs et de culture	8	42	50	164
Favoriser la diversité des populations dans votre quartier	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			44
Améliorer les transports publics	9	45	46	290
Freiner la construction de logements loin des centres villes	3	36	60	54
Favoriser l'installation de nouvelles entreprises	10	44	46	297
Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et d'internet	9	42	49	162
Améliorer l'offre de santé	9	39	52	261
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			10
Total	9	42	48	2010

Tableau 16 - Effets de différentes variables sur les réponses à la question : « Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ? »

	Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?					Effectif N
	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	[Nsp]	
	%	%	%	%	%	
Sexe						
Homme	7	19	38	35	0	959
Femme	7	23	38	32	0	1051
Âge						
Moins de 25 ans	7	21	45	27	0	190
25 à 39 ans	5	22	40	33	.	467
40 à 59 ans	10	22	34	34	0	728
60 à 69 ans	7	23	37	32	.	293
70 ans et plus	5	17	40	38	.	332
Catégorie socioprofessionnelle						
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	5	22	36	37	.	90
Cadre et profession intellectuelle supérieure	4	18	41	38	.	193
Profession Intermédiaire	8	21	38	33	.	299
Employé	10	24	38	28	1	348
Ouvrier	6	25	35	33	.	273
Personne au foyer	12	20	35	32	1	144
Retraité	6	20	37	37	.	543
Autre inactif	6	17	44	32	.	120
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	10	25	38	27	0	421
Classes moyennes inférieures	8	25	35	33	0	461
Classes moyennes supérieures	4	17	39	39	.	566
Hauts revenus	6	18	40	36	.	379
Non réponse	12	22	39	28	.	183
Niveau de diplôme						
Non diplômé	10	18	37	34	1	307
BEPC	7	26	35	31	0	710
BAC	7	19	37	37	.	384
Diplômé du supérieur	6	18	42	34	.	609
Statut d'activité						
Actif occupé	7	22	37	34	0	1029
Inactif	7	19	38	36	0	782
Chômeur	10	26	42	22	.	199
Taille des unités urbaines						
Communes rurales	7	19	40	34	.	455
2 000 à 20 000 hab.	8	22	37	32	0	352
20 000 à 100 000 hab.	8	24	39	30	.	267
Plus de 100 000 hab.	7	23	36	34	0	605
Agglomération parisienne	6	18	38	37	0	331
Zonage en aires urbaines	7	22	38	33	0	1184

Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?						
	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	%	%	N
Communes appartenant à un grand pôle						
Espace périurbain	6	20	38	36	0	587
Moyennes et petites aires urbaines	11	26	33	30	.	79
Communes multipolarisées	12	16	44	29	.	79
Communes isolées hors influence des pôles	14	20	37	29	.	80
Région						
Ile-de-France	6	18	37	38	0	368
Centre-Val de Loire	8	30	49	14	.	82
Bourgogne-Franche-Comté	8	32	45	15	.	95
Normandie	12	22	36	30	.	109
Hauts-de-France	11	33	37	19	.	211
Grand Est	5	24	38	33	.	158
Pays de la Loire	3	7	38	52	.	109
Bretagne	3	19	43	34	1	142
Nouvelle-Aquitaine	10	26	37	28	.	161
Occitanie	10	20	44	27	.	210
Auvergne-Rhône-Alpes	4	14	31	51	0	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	17	29	47	.	124
Total	7	21	38	34	0	2010

	Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?					Effectif N
	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	[Nsp]	
	%	%	%	%	%	
Satisfaction du cadre de vie						
Très satisfait	5	17	35	43	0	646
Satisfait	7	22	40	31	0	1119
Peu satisfait	11	33	38	18	.	185
Pas du tout satisfait	34	22	20	24	.	56
[Nsp]	Effectifs insuffisants (inf. 50)					3
Attachement régional						
Faible	11	20	34	35	1	188
Moyen	8	21	39	31	.	851
Fort	6	21	37	35	0	970
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?						
Oui, tout à fait	53	32	10	5	.	161
Oui, plutôt	9	54	25	12	.	393
Non, plutôt pas	3	17	66	15	.	775
Non, pas du tout	1	5	20	75	0	673
[Nsp]	Effectifs insuffisants (inf. 50)					8
Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez ailleurs ?						
Oui beaucoup plus facile	19	27	32	22	.	184
Oui un peu plus facile	10	27	39	23	0	350
Non	5	19	38	38	0	1448
[Nsp]	Effectifs insuffisants (inf. 50)					28
Souhait de déménagement						
Aimerait déménager au sein de la même ville	9	24	36	31	0	246
Aimerait déménager dans une autre ville	8	22	40	30	0	676
Ne souhaite pas déménager	6	20	37	37	0	1089
Premier motif de déménagement						
.	6	20	37	37	0	1089
Pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles	4	24	43	28	.	97

	Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?					Effectif
	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	[Nsp]	
	%	%	%	%	%	
Pour vous rapprocher du lieu d'études ou de travail d'un des membres du foyer	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					41
Pour devenir propriétaire de votre logement	7	26	36	30	1	121
Pour trouver un logement mieux adapté à votre situation familiale	9	17	38	36	.	119
Pour vivre dans une plus petite ville ou à la campagne	4	23	33	39	.	72
Pour vivre dans une plus grande ville	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					37
Pour vous rapprocher d'un ou plusieurs proches	3	18	47	32	.	90
Pour vous sentir plus en sécurité	23	45	23	9	.	20
Pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie	13	25	39	23	.	238
Pour bénéficier d'une meilleure offre de services : commerces, transport, santé ...	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					26
Pour une autre raison	11	10	37	41	.	59
Attente vis-à-vis des pouvoirs publics						
Les pouvoirs publics doivent plutôt assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent	7	22	39	33	0	1517
Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent	7	20	36	37	.	452
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					40
Première inégalité contre laquelle les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter						
Les inégalités de niveau de vie : revenus, patrimoine, etc.	7	25	40	28	.	422
Les inégalités d'accès à l'emploi durable : en CDI, à temps plein	6	21	41	31	.	521
Les inégalités d'accès aux études	6	23	36	35	.	257
Les inégalités d'accès aux soins médicaux	9	17	34	40	0	415
Les inégalités de logement	9	17	39	35	.	201
Les inégalités de qualité du cadre de vie	9	27	35	30	.	125
Les inégalités d'accès aux services courants : administrations, commerces, transports publics ...	5	28	24	43	.	58
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					10
Première action que les pouvoirs publics devraient mettre en place						
Améliorer l'offre de services publics : mairie, CAF, Pôle Emploi, ...	11	23	33	33	.	152
Augmenter la surface d'espaces verts	9	17	41	33	.	191
Créer des espaces de convivialité : places, rues piétonnes, ...	6	17	37	40	.	138

Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?						
	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	%	%	N
Construire davantage de logements	3	24	30	41	1	82
Augmenter l'offre de commerces	5	19	36	38	1	165
Construire davantage d'équipements de loisirs et de culture	5	22	39	34	.	164
Favoriser la diversité des populations dans votre quartier	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					44
Améliorer les transports publics	6	18	40	36	.	290
Freiner la construction de logements loin des centres villes	7	23	34	36	.	54
Favoriser l'installation de nouvelles entreprises	7	27	38	28	0	297
Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et d'internet	7	22	38	33	.	162
Améliorer l'offre de santé	10	22	41	27	.	261
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					10
Total	7	21	38	34	0	2010

Tableau 17 - Effets de différentes variables sur les réponses à la question : « Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ? »

	Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?					Effectif N
	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	[Nsp]	
	%	%	%	%	%	
Sexe						
Homme	7	19	40	34	0	959
Femme	9	20	37	33	0	1051
Âge						
Moins de 25 ans	6	20	43	31	0	190
25 à 39 ans	5	20	41	34	0	467
40 à 59 ans	9	22	38	30	1	728
60 à 69 ans	13	17	38	32	0	293
70 ans et plus	6	16	35	42	.	332
Catégorie socioprofessionnelle						
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	4	21	38	37	.	90
Cadre et profession intellectuelle supérieure	5	11	43	40	1	193
Profession Intermédiaire	9	17	42	31	1	299
Employé	9	22	40	29	1	348
Ouvrier	6	28	36	29	.	273
Personne au foyer	13	23	34	30	1	144
Retraité	10	17	34	38	0	543
Autre inactif	3	17	48	32	.	120
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	11	25	37	27	0	421
Classes moyennes inférieures	10	24	36	30	0	461
Classes moyennes supérieures	5	15	40	39	0	566
Hauts revenus	4	15	41	39	1	379
Non réponse	13	19	39	28	0	183
Niveau de diplôme						
Non diplômé	12	21	32	34	0	307
BEPC	9	24	37	29	0	710
BAC	8	20	36	36	0	384
Diplômé du supérieur	5	14	45	36	1	609
Statut d'activité						
Actif occupé	6	19	40	34	1	1029
Inactif	9	18	36	36	0	782
Chômeur	11	28	39	22	.	199
Taille des unités urbaines						
Communes rurales	9	22	44	24	1	455
2 000 à 20 000 hab.	9	21	42	28	0	352
20 000 à 100 000 hab.	8	23	37	33	.	267
Plus de 100 000 hab.	7	19	36	37	1	605
Agglomération parisienne	7	12	34	46	.	331
Zonage en aires urbaines	7	18	36	39	0	1184

Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?						
	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	%	%	N
Communes appartenant à un grand pôle						
Espace périurbain	7	20	44	28	1	587
Moyennes et petites aires urbaines	11	33	33	23	.	79
Communes multipolarisées	12	18	50	18	1	79
Communes isolées hors influence des pôles	15	30	35	20	.	80
Région						
Ile-de-France	7	13	34	46	.	368
Centre-Val de Loire	15	34	43	7	.	82
Bourgogne-Franche-Comté	9	28	46	17	.	95
Normandie	8	14	50	27	1	109
Hauts-de-France	10	28	42	20	1	211
Grand Est	7	21	43	28	.	158
Pays de la Loire	3	13	39	44	1	109
Bretagne	8	18	36	37	1	142
Nouvelle-Aquitaine	10	29	33	28	.	161
Occitanie	9	19	46	25	1	210
Auvergne-Rhône-Alpes	5	12	36	47	0	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8	23	24	45	1	124
Total	8	20	39	33	0	2010

Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?						
	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	%	%	N
Satisfaction du cadre de vie						
Très satisfait	7	13	37	42	0	646
Satisfait	6	22	40	31	0	1119
Peu satisfait	12	28	37	22	1	185
Pas du tout satisfait	35	19	26	20	.	56
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					3
Attachement régional						
Faible	11	17	33	38	1	188
Moyen	8	20	40	32	0	851
Fort	8	19	38	34	1	970
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?						
Oui, tout à fait	58	23	15	3	1	146
Oui, plutôt	12	50	30	7	0	425
Non, plutôt pas	2	13	67	18	0	760
Non, pas du tout	1	7	17	75	0	676
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					3
Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez ailleurs ?						
Oui beaucoup plus facile	22	24	28	26	.	184
Oui un peu plus facile	10	28	39	22	1	350
Non	6	17	40	37	0	1448
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					28
Souhait de déménagement						
Aimerait déménager au sein de la même ville	7	22	37	33	1	246
Aimerait déménager dans une autre ville	8	21	41	31	0	676
Ne souhaite pas déménager	8	18	38	35	0	1089
Premier motif de déménagement						
.	8	18	38	35	0	1089
Pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles	2	26	43	29	.	97

	Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?					Effectif N
	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	[Nsp]	
	%	%	%	%	%	
Pour vous rapprocher du lieu d'études ou de travail d'un des membres du foyer	7	21	53	19	.	41
Pour devenir propriétaire de votre logement	5	28	34	31	2	121
Pour trouver un logement mieux adapté à votre situation familiale	9	14	39	39	.	119
Pour vivre dans une plus petite ville ou à la campagne	4	21	38	38	.	72
Pour vivre dans une plus grande ville	Effectifs insuffisants (inf. 50)					37
Pour vous rapprocher d'un ou plusieurs proches	5	20	45	30	.	90
Pour vous sentir plus en sécurité	Effectifs insuffisants (inf. 50)					20
Pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie	12	23	39	27	.	238
Pour bénéficier d'une meilleure offre de services : commerces, transport, santé ...	Effectifs insuffisants (inf. 50)					26
Pour une autre raison	11	11	33	45	.	59
Attente vis-à-vis des pouvoirs publics						
Les pouvoirs publics doivent plutôt assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent	8	20	39	33	1	1517
Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent	7	19	38	35	.	452
[Nsp]	Effectifs insuffisants (inf. 50)					40
Première inégalité contre laquelle les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter						
Les inégalités de niveau de vie : revenus, patrimoine, etc.	9	21	41	28	.	422
Les inégalités d'accès à l'emploi durable : en CDI, à temps plein	7	21	37	35	0	521
Les inégalités d'accès aux études	7	18	42	32	1	257
Les inégalités d'accès aux soins médicaux	9	15	37	38	1	415
Les inégalités de logement	8	19	40	33	1	201
Les inégalités de qualité du cadre de vie	7	25	35	32	.	125
Les inégalités d'accès aux services courants : administrations, commerces, transports publics ...	1	29	31	38	.	58
[Nsp]	Effectifs insuffisants (inf. 50)					10
Prémère action que les pouvoirs publics devraient mettre en place						
Améliorer l'offre de services publics : mairie, CAF, Pôle Emploi, ...	11	30	32	26	1	152
Augmenter la surface d'espaces verts	9	16	41	34	.	191
Créer des espaces de convivialité : places, rues piétonnes, ...	3	13	41	41	1	138

	Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?					Effectif
	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	[Nsp]	
	%	%	%	%	%	
Construire davantage de logements	3	22	34	41	.	82
Augmenter l'offre de commerces	6	17	40	37	1	165
Construire davantage d'équipements de loisirs et de culture	8	21	37	34	.	164
Favoriser la diversité des populations dans votre quartier	7	18	36	39	.	44
Améliorer les transports publics	8	18	40	34	0	290
Freiner la construction de logements loin des centres villes	7	8	38	46	.	54
Favoriser l'installation de nouvelles entreprises	10	20	36	33	0	297
Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et d'internet	9	18	41	32	.	162
Améliorer l'offre de santé	9	24	41	25	1	261
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					10
Total	8	20	39	33	0	2010

Tableau 18 - Effets de différentes variables sur les réponses à la question : « Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez dans une autre ville, un autre département ou une autre région ? »

	Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez dans une autre ville, un autre département ou une autre région ?				
	Oui beaucoup plus facile	Oui un peu plus facile	Non	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	%	N
Sexe					
Homme	8	18	72	2	959
Femme	10	17	72	1	1051
Âge					
Moins de 25 ans	18	23	58	1	190
25 à 39 ans	12	21	65	1	467
40 à 59 ans	9	19	71	1	728
60 à 69 ans	6	14	79	1	293
70 ans et plus	3	9	86	2	332
Catégorie socioprofessionnelle					
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	8	11	77	4	90
Cadre et profession intellectuelle supérieure	12	19	68	2	193
Profession Intermédiaire	9	22	68	0	299
Employé	10	21	67	2	348
Ouvrier	10	21	68	1	273
Personne au foyer	10	11	78	1	144
Retraité	4	11	83	1	543
Autre inactif	21	26	53	.	120
Revenus par unité de consommation					
Bas revenus	11	20	67	1	421
Classes moyennes inférieures	10	18	71	1	461
Classes moyennes supérieures	8	16	75	1	566
Hauts revenus	8	15	75	1	379
Non réponse	8	18	70	4	183
Niveau de diplôme					
Non diplômé	9	16	75	1	307
BEPC	8	17	72	2	710
BAC	10	18	71	2	384
Diplômé du supérieur	10	19	71	0	609
Statut d'activité					
Actif occupé	10	19	70	2	1029
Inactif	7	13	79	1	782
Chômeur	14	28	57	1	199

	Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez dans une autre ville, un autre département ou une autre région ?				
	Oui beaucoup plus facile	Oui un peu plus facile	Non	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	%	N
Taille des unités urbaines					
Communes rurales	8	18	73	1	455
2 000 à 20 000 hab.	7	16	76	2	352
20 000 à 100 000 hab.	12	17	70	1	267
Plus de 100 000 hab.	8	16	75	1	605
Agglomération parisienne	13	22	63	2	331
Zonage en aires urbaines					
Communes appartenant à un grand pôle	10	18	71	1	1184
Espace périurbain	5	17	77	1	587
Moyennes et petites aires urbaines	12	22	61	6	79
Communes multipolarisées	14	15	67	4	79
Communes isolées hors influence des pôles	14	17	69	.	80
Région					
Ile-de-France	13	23	63	2	368
Centre-Val de Loire	12	28	55	5	82
Bourgogne-Franche-Comté	13	17	70	1	95
Normandie	7	15	78	.	109
Hauts-de-France	8	21	71	.	211
Grand Est	7	13	80	1	158
Pays de la Loire	2	8	90	.	109
Bretagne	3	11	85	1	142
Nouvelle-Aquitaine	15	18	67	1	161
Occitanie	10	16	70	3	210
Auvergne-Rhône-Alpes	6	16	77	1	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9	17	71	3	124
Total	9	17	72	1	2010

	Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez dans une autre ville, un autre département ou une autre région ?				
	Oui beaucoup plus facile	Oui un peu plus facile	Non	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	%	N
Satisfaction du cadre de vie					
Très satisfait	6	13	80	1	646
Satisfait	9	19	71	2	1119
Peu satisfait	17	25	56	2	185
Pas du tout satisfait	30	13	55	2	56
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>				3
Attachement régional					
Faible	29	22	47	1	188
Moyen	10	22	66	1	851
Fort	4	13	82	1	970
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?					
Oui, tout à fait	24	23	51	1	146
Oui, plutôt	12	23	64	2	425
Non, plutôt pas	8	18	73	1	760
Non, pas du tout	6	12	81	1	676
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>				3
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?					
Oui, tout à fait	25	22	52	1	161
Oui, plutôt	11	25	62	2	393
Non, plutôt pas	7	18	74	1	775
Non, pas du tout	7	11	80	1	673
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>				8
Souhait de déménagement					
Aimerait déménager au sein de la même ville	3	14	82	0	246
Aimerait déménager dans une autre ville	22	30	47	1	676
Ne souhaite pas déménager	2	11	85	2	1089
Premier motif de déménagement					
.	2	11	85	2	1089

	Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez dans une autre ville, un autre département ou une autre région ?				Effectif
	Oui beaucoup plus facile	Oui un peu plus facile	Non	[Nsp]	
	%	%	%	%	
				N	
Pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles	29	31	39	1	97
Pour vous rapprocher du lieu d'études ou de travail d'un des membres du foyer	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>				41
Pour devenir propriétaire de votre logement	6	21	74	.	121
Pour trouver un logement mieux adapté à votre situation familiale	7	16	76	.	119
Pour vivre dans une plus petite ville ou à la campagne	14	32	54	.	72
Pour vivre dans une plus grande ville	21	38	41	.	37
Pour vous rapprocher d'un ou plusieurs proches	21	32	47	.	90
Pour vous sentir plus en sécurité	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>				20
Pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie	21	27	50	2	238
Pour bénéficier d'une meilleure offre de services : commerces, transport, santé ...	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>				26
Pour une autre raison	14	15	71	.	59
Attente vis-à-vis des pouvoirs publics					
Les pouvoirs publics doivent plutôt assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent	9	17	73	1	1517
Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent	11	20	68	1	452
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>				40
Première inégalité contre laquelle les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter					
Les inégalités de niveau de vie : revenus, patrimoine, etc.	11	17	71	2	422
Les inégalités d'accès à l'emploi durable : en CDI, à temps plein	9	19	71	1	521
Les inégalités d'accès aux études	8	18	74	0	257
Les inégalités d'accès aux soins médicaux	6	14	78	2	415
Les inégalités de logement	11	21	67	2	201
Les inégalités de qualité du cadre de vie	14	19	65	2	125
Les inégalités d'accès aux services courants : administrations, commerces, transports publics ...	13	13	74	.	58
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>				10
Prèmière action que les pouvoirs publics devraient mettre en place					
Améliorer l'offre de services publics : mairie, CAF, Pôle Emploi, ...	12	17	67	3	152
Augmenter la surface d'espaces verts	13	21	64	2	191

Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez dans une autre ville, un autre département ou une autre région ?					
	Oui beaucoup plus facile	Oui un peu plus facile	Non	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	%	N
Créer des espaces de convivialité : places, rues piétonnes, ...	6	15	79	.	138
Construire davantage de logements	8	20	71	1	82
Augmenter l'offre de commerces	9	18	72	1	165
Construire davantage d'équipements de loisirs et de culture	11	14	73	2	164
Favoriser la diversité des populations dans votre quartier	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>				44
Améliorer les transports publics	9	20	69	1	290
Freiner la construction de logements loin des centres villes	9	5	83	2	54
Favoriser l'installation de nouvelles entreprises	7	21	70	2	297
Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et d'internet	10	13	77	0	162
Améliorer l'offre de santé	5	15	79	1	261
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>				10
Total	9	17	72	1	2010

Tableau 19 - Effets de différentes variables sur les réponses à la question : «Dans l'idéal, au cours des 5 prochaines années, aimeriez-vous déménager dans ...?»

	Dans l'idéal, au cours des 5 prochaines années, aimeriez-vous déménager dans ...			
	Aimerait déménager au sein de la même ville	Aimerait déménager dans une autre ville	Ne souhaite pas déménager	Effectif
	%	%	%	N
Sexe				
Homme	10	36	54	959
Femme	14	31	55	1051
Âge				
Moins de 25 ans	22	64	14	190
25 à 39 ans	19	47	34	467
40 à 59 ans	12	33	56	728
60 à 69 ans	6	24	70	293
70 ans et plus	3	9	87	332
Catégorie socioprofessionnelle				
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	11	24	65	90
Cadre et profession intellectuelle supérieure	13	41	46	193
Profession Intermédiaire	15	36	49	299
Employé	16	40	44	348
Ouvrier	13	47	39	273
Personne au foyer	17	27	56	144
Retraité	4	16	80	543
Autre inactif	21	63	16	120
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	16	40	44	421
Classes moyennes inférieures	13	33	54	461
Classes moyennes supérieures	11	32	57	566
Hauts revenus	9	32	59	379
Non réponse	11	29	60	183
Niveau de diplôme				
Non diplômé	10	24	66	307
BEPC	10	32	58	710
BAC	15	38	47	384
Diplômé du supérieur	13	38	49	609
Statut d'activité				
Actif occupé	14	38	48	1029
Inactif	8	24	68	782
Chômeur	20	45	35	199
Taille des unités urbaines				
Communes rurales	5	31	64	455
2 000 à 20 000 hab.	14	30	57	352
20 000 à 100 000 hab.	12	34	54	267
Plus de 100 000 hab.	14	32	53	605
Agglomération parisienne	17	44	39	331
Zonage en aires urbaines	15	36	49	1184

Dans l'idéal, au cours des 5 prochaines années, aimeriez-vous déménager dans ...				
	Aimerait déménager au sein de la même ville	Aimerait déménager dans une autre ville	Ne souhaite pas déménager	Effectif
	%	%	%	N
Communes appartenant à un grand pôle				
Espace périurbain	9	31	60	587
Moyennes et petites aires urbaines	16	25	60	79
Communes multipolarisées	8	21	71	79
Communes isolées hors influence des pôles	1	36	62	80
Région				
Ile-de-France	15	44	40	368
Centre-Val de Loire	5	35	61	82
Bourgogne-Franche-Comté	6	32	62	95
Normandie	12	36	52	109
Hauts-de-France	8	30	61	211
Grand Est	9	26	65	158
Pays de la Loire	14	19	67	109
Bretagne	17	34	49	142
Nouvelle-Aquitaine	13	39	48	161
Occitanie	9	32	58	210
Auvergne-Rhône-Alpes	17	28	55	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11	35	54	124
Total	12	34	54	2010

	Dans l'idéal, au cours des 5 prochaines années, aimeriez-vous déménager dans ...			
	Aimerait déménager au sein de la même ville	Aimerait déménager dans une autre ville	Ne souhaite pas déménager	Effectif
	%	%	%	N
Satisfaction du cadre de vie				
Très satisfait	11	24	65	646
Satisfait	11	35	54	1119
Peu satisfait	19	51	29	185
Pas du tout satisfait	25	54	21	56
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			3
Attachement régional				
Faible	5	68	27	188
Moyen	11	42	46	851
Fort	14	19	66	970
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?				
Oui, tout à fait	15	38	47	146
Oui, plutôt	14	35	51	425
Non, plutôt pas	12	36	53	760
Non, pas du tout	11	30	59	676
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			3
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?				
Oui, tout à fait	11	34	55	161
Oui, plutôt	14	35	51	393
Non, plutôt pas	12	35	53	775
Non, pas du tout	12	31	57	673
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			8
Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez ailleurs ?				
Oui beaucoup plus facile	4	81	14	184
Oui un peu plus facile	10	57	33	350
Non	14	22	64	1448
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			28

	Dans l'idéal, au cours des 5 prochaines années, aimeriez-vous déménager dans ...			
	Aimerait déménager au sein de la même ville	Aimerait déménager dans une autre ville	Ne souhaite pas déménager	Effectif
	%	%	%	N
Premier motif de déménagement				
.	.	.	100	1089
Pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles	6	94	.	97
Pour vous rapprocher du lieu d'études ou de travail d'un des membres du foyer	18	82	.	41
Pour devenir propriétaire de votre logement	56	44	.	121
Pour trouver un logement mieux adapté à votre situation familiale	59	41	.	119
Pour vivre dans une plus petite ville ou à la campagne	9	91	.	72
Pour vivre dans une plus grande ville	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			37
Pour vous rapprocher d'un ou plusieurs proches	4	96	.	90
Pour vous sentir plus en sécurité	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			20
Pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie	21	79	.	238
Pour bénéficier d'une meilleure offre de services : commerces, transport, santé ...	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			26
Pour une autre raison	28	72	.	59
Attente vis-à-vis des pouvoirs publics				
Les pouvoirs publics doivent plutôt assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent	13	33	55	1517
Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent	12	37	51	452
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			40
Première inégalité contre laquelle les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter				
Les inégalités de niveau de vie : revenus, patrimoine, etc.	13	37	50	422
Les inégalités d'accès à l'emploi durable : en CDI, à temps plein	13	32	55	521
Les inégalités d'accès aux études	14	33	53	257
Les inégalités d'accès aux soins médicaux	10	31	59	415
Les inégalités de logement	16	34	50	201
Les inégalités de qualité du cadre de vie	10	41	49	125
Les inégalités d'accès aux services courants : administrations, commerces, transports publics ...	7	31	62	58
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			10

	Dans l'idéal, au cours des 5 prochaines années, aimeriez-vous déménager dans ...			
	Aimerait déménager au sein de la même ville	Aimerait déménager dans une autre ville	Ne souhaite pas déménager	Effectif
	%	%	%	N
Prèmière action que les pouvoirs publics devraient mettre en place				
Améliorer l'offre de services publics : mairie, CAF, Pôle Emploi, ...	13	32	55	152
Augmenter la surface d'espaces verts	11	46	42	191
Créer des espaces de convivialité : places, rues piétonnes, ...	18	33	49	138
Construire davantage de logements	21	41	38	82
Augmenter l'offre de commerces	9	31	59	165
Construire davantage d'équipements de loisirs et de culture	17	32	51	164
Favoriser la diversité des populations dans votre quartier	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			44
Améliorer les transports publics	10	34	57	290
Freiner la construction de logements loin des centres villes	13	18	70	54
Favoriser l'installation de nouvelles entreprises	10	33	58	297
Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et d'internet	11	35	54	162
Améliorer l'offre de santé	12	28	60	261
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			10
Total	12	34	54	2010

Tableau 20 - Effets de différentes variables sur les motifs de déménagement (1/2)

	Les motifs de déménagement					Effectif N
	Pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles (cumul)	Pour vous rapprocher du lieu d'études ou de travail (cumul)	Pour devenir propriétaire de votre logement (cumul)	Pour trouver un logement mieux adapté à votre situation familiale (cumul)	Pour vivre dans une plus petite ville ou à la campagne (cumul)	
	%	%	%	%	%	
Sexe						
Homme	25	9	21	19	17	444
Femme	18	9	22	23	13	477
Âge						
Moins de 25 ans	38	18	23	24	12	163
25 à 39 ans	24	6	31	25	13	307
40 à 59 ans	19	10	17	18	15	322
60 à 69 ans	2	.	8	15	21	87
70 ans et plus	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					42
Catégorie socioprofessionnelle						
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					32
Cadre et profession intellectuelle supérieure	27	4	24	13	17	105
Profession Intermédiaire	19	11	32	22	16	152
Employé	23	10	24	24	9	195
Ouvrier	27	7	24	20	16	167
Personne au foyer	5	8	14	33	14	63
Retraité	1	2	3	14	20	108
Autre inactif	44	22	11	24	10	101
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	28	9	13	21	13	238
Classes moyennes inférieures	21	9	21	20	16	211
Classes moyennes supérieures	18	12	28	21	16	244
Hauts revenus	17	6	24	21	16	156
Non réponse	25	7	19	22	7	73
Niveau de diplôme						
Non diplômé	11	6	16	19	8	105
BEPC	21	6	21	19	18	300
BAC	24	13	23	22	13	204
Diplômé du supérieur	23	10	22	23	14	312
Statut d'activité						
Actif occupé	20	9	27	21	15	539
Inactif	18	11	7	21	15	253
Chômeur	33	7	22	19	10	130

Les motifs de déménagement						
	Pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles (cumul)	Pour vous rapprocher du lieu d'études ou de travail (cumul)	Pour devenir propriétaire de votre logement (cumul)	Pour trouver un logement mieux adapté à votre situation familiale (cumul)	Pour vivre dans une plus petite ville ou à la campagne (cumul)	Effectif
	%	%	%	%	%	N
Taille des unités urbaines						
Communes rurales	27	8	22	16	8	163
2 000 à 20 000 hab.	19	11	25	23	10	152
20 000 à 100 000 hab.	25	7	20	23	19	122
Plus de 100 000 hab.	24	8	22	19	18	282
Agglomération parisienne	15	10	17	24	16	202
Zonage en aires urbaines						
Communes appartenant à un grand pôle	21	9	20	22	18	602
Espace périurbain	22	8	27	20	10	235
Moyennes et petites aires urbaines	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					32
Communes multipolarisées	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					23
Communes isolées hors influence des pôles	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					30
Région						
Ile-de-France	15	10	19	24	15	219
Centre-Val de Loire	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					32
Bourgogne-Franche-Comté	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					36
Normandie	23	11	21	15	15	53
Hauts-de-France	28	8	24	20	9	82
Grand Est	30	9	23	17	4	55
Pays de la Loire	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					36
Bretagne	15	7	24	23	21	73
Nouvelle-Aquitaine	24	11	20	14	16	84
Occitanie	27	5	19	17	21	88
Auvergne-Rhône-Alpes	15	5	26	31	16	107
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26	7	24	25	10	57
Total	22	9	21	21	15	921

Tableau 21 - Effets de différentes variables sur les motifs de déménagement (2/2)

	Les motifs de déménagement					Effectif N
	Pour vivre dans une plus grande ville (cumul)	Pour vous rapprocher d'un ou plusieurs proches (cumul)	Pour vous sentir plus en sécurité (cumul)	Pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie (cumul)	Pour bénéficier d'une meilleure offre de services (cumul)	
	%	%	%	%	%	
Sexe						
Homme	9	14	6	49	7	444
Femme	9	19	8	45	10	477
Âge						
Moins de 25 ans	13	13	4	34	5	163
25 à 39 ans	7	14	6	45	7	307
40 à 59 ans	8	17	7	53	9	322
60 à 69 ans	8	28	11	57	12	87
70 ans et plus	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					42
Catégorie socioprofessionnelle						
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					32
Cadre et profession intellectuelle supérieure	5	17	5	55	6	105
Profession Intermédiaire	5	15	6	49	5	152
Employé	9	18	6	44	10	195
Ouvrier	10	11	8	46	10	167
Personne au foyer	9	18	12	50	13	63
Retraité	11	27	11	58	11	108
Autre inactif	15	15	4	30	7	101
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	11	15	8	52	8	238
Classes moyennes inférieures	10	19	9	45	12	211
Classes moyennes supérieures	6	17	4	43	8	244
Hauts revenus	6	18	8	51	5	156
Non réponse	19	12	4	41	6	73
Niveau de diplôme						
Non diplômé	11	21	12	53	13	105
BEPC	10	17	6	47	10	300
BAC	10	16	6	42	8	204
Diplômé du supérieur	7	16	6	48	6	312
Statut d'activité						
Actif occupé	7	16	5	48	8	539
Inactif	12	21	8	46	11	253
Chômeur	10	14	11	45	7	130
Taille des unités urbaines						
Communes rurales	14	21	4	36	14	163
2 000 à 20 000 hab.	7	19	6	44	9	152
20 000 à 100 000 hab.	13	9	3	37	9	122
Plus de 100 000 hab.	8	17	9	52	6	282
Agglomération parisienne	6	17	9	57	6	202

Les motifs de déménagement						
	Pour vivre dans une plus grande ville (cumul)	Pour vous rapprocher d'un ou plusieurs proches (cumul)	Pour vous sentir plus en sécurité (cumul)	Pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie (cumul)	Pour bénéficier d'une meilleure offre de services (cumul)	Effectif
	%	%	%	%	%	N
Zonage en aires urbaines						
Communes appartenant à un grand pôle	8	15	8	51	6	602
Espace périurbain	12	18	2	39	12	235
Moyennes et petites aires urbaines	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					32
Communes multipolarisées	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					23
Communes isolées hors influence des pôles	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					30
Région						
Ile-de-France	7	17	9	56	7	219
Centre-Val de Loire	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					32
Bourgogne-Franche-Comté	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					36
Normandie	2	13	3	52	6	53
Hauts-de-France	14	21	9	40	6	82
Grand Est	16	21	2	40	10	55
Pays de la Loire	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>					36
Bretagne	6	15	10	50	8	73
Nouvelle-Aquitaine	17	21	6	33	16	84
Occitanie	2	15	6	51	6	88
Auvergne-Rhône-Alpes	6	13	4	42	11	107
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11	16	7	45	4	57
Total	9	17	7	47	9	921

Tableau 22 - Effets de différentes variables sur les réponses à la question « A choisir, laquelle de ces propositions correspond le mieux à vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics ? »

	A choisir, laquelle de ces propositions correspond le mieux à vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics ?			
	Les pouvoirs publics doivent plutôt assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent	Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire s'ils le souhaitent	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	N
Sexe				
Homme	76	22	2	959
Femme	75	23	2	1051
Âge				
Moins de 25 ans	70	28	3	190
25 à 39 ans	81	18	1	467
40 à 59 ans	76	23	1	728
60 à 69 ans	75	22	3	293
70 ans et plus	70	25	4	332
Catégorie socioprofessionnelle				
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	81	19	.	90
Cadre et profession intellectuelle supérieure	77	22	1	193
Profession Intermédiaire	83	16	1	299
Employé	73	25	2	348
Ouvrier	75	23	2	273
Personne au foyer	73	26	1	144
Retraité	73	23	4	543
Autre inactif	71	26	3	120
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	72	27	1	421
Classes moyennes inférieures	70	27	3	461
Classes moyennes supérieures	78	21	1	566
Hauts revenus	83	16	2	379
Non réponse	75	21	4	183
Niveau de diplôme				
Non diplômé	65	33	3	307
BEPC	76	22	3	710
BAC	79	21	0	384
Diplômé du supérieur	79	19	2	609
Statut d'activité				
Actif occupé	77	21	2	1029
Inactif	73	24	3	782
Chômeur	78	22	.	199
Taille des unités urbaines				
Communes rurales	73	25	2	455
2 000 à 20 000 hab.	79	19	2	352

A choisir, laquelle de ces propositions correspond le mieux à vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics ?				
	Les pouvoirs publics doivent plutôt assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent	Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire s'ils le souhaitent	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	N
20 000 à 100 000 hab.	75	22	3	267
Plus de 100 000 hab.	77	21	2	605
Agglomération parisienne	72	26	2	331
Zonage en aires urbaines				
Communes appartenant à un grand pôle	76	22	2	1184
Espace périurbain	77	22	2	587
Moyennes et petites aires urbaines	74	21	4	79
Communes multipolarisées	68	28	3	79
Communes isolées hors influence des pôles	74	26	.	80
Région				
Ile-de-France	73	24	2	368
Centre-Val de Loire	71	23	7	82
Bourgogne-Franche-Comté	85	14	1	95
Normandie	68	30	2	109
Hauts-de-France	75	24	1	211
Grand Est	72	27	0	158
Pays de la Loire	79	20	1	109
Bretagne	74	24	1	142
Nouvelle-Aquitaine	73	27	.	161
Occitanie	71	25	4	210
Auvergne-Rhône-Alpes	82	17	1	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	85	11	4	124
Total	75	23	2	2010

A choisir, laquelle de ces propositions correspond le mieux à vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics ?				
	Les pouvoirs publics doivent plutôt assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent	Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	N
Satisfaction du cadre de vie				
Très satisfait	78	19	2	646
Satisfait	75	23	2	1119
Peu satisfait	70	28	2	185
Pas du tout satisfait	71	28	1	56
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			3
Attachement régional				
Faible	75	24	1	188
Moyen	73	24	3	851
Fort	78	21	2	970
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?				
Oui, tout à fait	73	22	4	146
Oui, plutôt	77	22	1	425
Non, plutôt pas	77	21	2	760
Non, pas du tout	73	25	2	676
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			3
Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?				
Oui, tout à fait	76	21	3	161
Oui, plutôt	77	22	1	393
Non, plutôt pas	75	22	2	775
Non, pas du tout	74	24	2	673
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			8
Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez ailleurs ?				
Oui beaucoup plus facile	72	27	2	184
Oui un peu plus facile	72	26	2	350
Non	77	21	2	1448

A choisir, laquelle de ces propositions correspond le mieux à vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics ?				
	Les pouvoirs publics doivent plutôt assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent	Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	N
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			28
Souhait de déménagement				
Aimerait déménager au sein de la même ville	77	22	0	246
Aimerait déménager dans une autre ville	73	25	2	676
Ne souhaite pas déménager	76	21	3	1089
Premier motif de déménagement				
.	76	21	3	1089
Pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles	71	26	3	97
Pour vous rapprocher du lieu d'études ou de travail d'un des membres du foyer	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			41
Pour devenir propriétaire de votre logement	79	20	1	121
Pour trouver un logement mieux adapté à votre situation familiale	80	20	.	119
Pour vivre dans une plus petite ville ou à la campagne	70	28	3	72
Pour vivre dans une plus grande ville	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			37
Pour vous rapprocher d'un ou plusieurs proches	79	20	1	90
Pour vous sentir plus en sécurité	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			20
Pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie	74	25	1	238
Pour bénéficier d'une meilleure offre de services : commerces, transport, santé ...	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			26
Pour une autre raison	72	28	.	59
Première inégalité contre laquelle les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter				
Les inégalités de niveau de vie : revenus, patrimoine, etc.	77	21	2	422
Les inégalités d'accès à l'emploi durable : en CDI, à temps plein	77	22	1	521
Les inégalités d'accès aux études	79	20	2	257
Les inégalités d'accès aux soins médicaux	72	25	2	415
Les inégalités de logement	74	26	1	201
Les inégalités de qualité du cadre de vie	75	19	6	125
Les inégalités d'accès aux services courants : administrations, commerces, transports publics ...	72	28	.	58

A choisir, laquelle de ces propositions correspond le mieux à vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics ?				
	Les pouvoirs publics doivent plutôt assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent	Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent	[Nsp]	Effectif
	%	%	%	N
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			10
 Première action que les pouvoirs publics devraient mettre en place				
Améliorer l'offre de services publics : mairie, CAF, Pôle Emploi, ...	68	31	1	152
Augmenter la surface d'espaces verts	74	23	3	191
Créer des espaces de convivialité : places, rues piétonnes, ...	76	23	1	138
Construire davantage de logements	73	25	2	82
Augmenter l'offre de commerces	68	31	1	165
Construire davantage d'équipements de loisirs et de culture	78	22	0	164
Favoriser la diversité des populations dans votre quartier	66	32	2	44
Améliorer les transports publics	83	15	2	290
Freiner la construction de logements loin des centres villes	60	35	5	54
Favoriser l'installation de nouvelles entreprises	78	20	2	297
Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et d'internet	79	17	4	162
Améliorer l'offre de santé	77	21	2	261
[Nsp]	<i>Effectifs insuffisants (inf. 50)</i>			10
Total	75	23	2	2010

Tableau 23 - Effets de différentes variables sur les réponses à la question sur les inégalités contre laquelle les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter

Inégalités contre lesquelles les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter							
	Les inégalités de niveau de vie (cumul)	Les inégalités d'accès à l'emploi durable (cumul)	Les inégalités d'accès aux études (cumul)	Les inégalités d'accès aux soins médicaux (cumul)	Les inégalités de qualité du cadre de vie (cumul)	Les inégalités d'accès aux services courants (cumul)	Effectif
	%	%	%	%	%	%	N
Sexe							
Homme	40	46	27	32	18	8	959
Femme	34	46	28	40	16	10	1051
Âge							
Moins de 25 ans	38	44	27	27	18	8	190
25 à 39 ans	42	46	27	29	22	6	467
40 à 59 ans	35	48	29	34	18	10	728
60 à 69 ans	33	42	26	48	14	12	293
70 ans et plus	35	46	26	45	12	9	332
Catégorie socioprofessionnelle							
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	43	52	26	38	15	2	90
Cadre et profession intellectuelle supérieure	36	39	35	35	20	10	193
Profession Intermédiaire	35	51	33	31	18	8	299
Employé	38	47	28	34	20	8	348
Ouvrier	43	47	21	30	19	9	273
Personne au foyer	31	42	22	38	21	17	144
Retraité	34	45	25	46	12	10	543
Autre inactif	38	44	31	25	20	8	120
Revenus par unité de consommation							
Bas revenus	40	46	21	36	20	9	421
Classes moyennes inférieures	40	42	26	35	17	9	461
Classes moyennes supérieures	36	50	28	34	17	9	566
Hauts revenus	30	47	34	38	15	10	379
Non réponse	36	42	30	42	18	6	183
Niveau de diplôme							
Non diplômé	34	44	21	46	16	11	307
BEPC	39	47	23	34	17	9	710
BAC	36	46	29	36	18	10	384
Diplômé du supérieur	36	46	35	33	18	7	609
Statut d'activité							
Actif occupé	39	47	29	33	19	7	1029
Inactif	34	45	26	42	15	10	782
Chômeur	38	46	22	30	21	12	199

Inégalités contre lesquelles les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter							
	Les inégalités de niveau de vie (cumul)	Les inégalités d'accès à l'emploi durable (cumul)	Les inégalités d'accès aux études (cumul)	Les inégalités d'accès aux soins médicaux (cumul)	Les inégalités de qualité du cadre de vie (cumul)	Les inégalités d'accès aux services courants (cumul)	Effectif
	%	%	%	%	%	%	N
Taille des unités urbaines							
Communes rurales	41	40	26	39	16	10	455
2 000 à 20 000 hab.	39	46	31	34	13	9	352
20 000 à 100 000 hab.	36	46	25	42	20	8	267
Plus de 100 000 hab.	35	48	29	37	18	7	605
Agglomération parisienne	33	49	24	29	20	11	331
Zonage en aires urbaines							
Communes appartenant à un grand pôle	35	48	27	35	19	8	1184
Espace périurbain	38	43	31	38	16	10	587
Moyennes et petites aires urbaines	41	45	23	29	15	10	79
Communes multipolarisées	52	39	18	38	15	16	79
Communes isolées hors influence des pôles	45	42	23	39	11	7	80
Région							
Ile-de-France	33	49	25	30	20	11	368
Centre-Val de Loire	32	45	23	49	17	8	82
Bourgogne-Franche-Comté	43	53	28	35	15	7	95
Normandie	32	40	43	40	18	6	109
Hauts-de-France	39	52	22	36	18	10	211
Grand Est	37	44	28	30	18	15	158
Pays de la Loire	39	34	39	35	24	9	109
Bretagne	34	47	28	46	13	7	142
Nouvelle-Aquitaine	44	49	24	35	16	6	161
Occitanie	44	40	27	33	16	7	210
Auvergne-Rhône-Alpes	34	44	28	42	13	9	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	34	51	27	34	20	8	124
Total	37	46	27	36	17	9	2010

Tableau 24 - Effets de différentes variables sur les réponses à la question sur les actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place (1/3)

	Actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place				Effectif N
	Améliorer l'offre de services publics (cumul)	Augmenter la surface d'espaces verts (cumul)	Créer des espaces de convivialité (cumul)	Construire davantage de logements (cumul)	
	%	%	%	%	
Sexe					
Homme	24	25	21	14	959
Femme	27	27	25	13	1051
Âge					
Moins de 25 ans	33	27	23	17	190
25 à 39 ans	26	31	27	12	467
40 à 59 ans	26	26	22	15	728
60 à 69 ans	22	26	23	13	293
70 ans et plus	23	19	23	10	332
Catégorie socioprofessionnelle					
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	19	27	23	12	90
Cadre et profession intellectuelle supérieure	16	34	30	13	193
Profession Intermédiaire	25	25	24	11	299
Employé	29	28	22	12	348
Ouvrier	33	26	22	19	273
Personne au foyer	32	26	22	13	144
Retraité	21	22	23	12	543
Autre inactif	29	28	24	18	120
Revenus par unité de consommation					
Bas revenus	32	28	20	19	421
Classes moyennes inférieures	31	25	24	12	461
Classes moyennes supérieures	22	26	23	11	566
Hauts revenus	18	29	30	12	379
Non réponse	24	21	16	13	183
Niveau de diplôme					
Non diplômé	29	24	19	19	307
BEPC	31	24	21	13	710
BAC	26	25	25	13	384
Diplômé du supérieur	18	30	28	12	609
Statut d'activité					
Actif occupé	26	29	25	13	1029
Inactif	24	23	23	12	782
Chômeur	29	22	20	19	199

Actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place					
	Améliorer l'offre de services publics (cumul)	Augmenter la surface d'espaces verts (cumul)	Créer des espaces de convivialité (cumul)	Construire davantage de logements (cumul)	Effectif
	%	%	%	%	N
Taille des unités urbaines					
Communes rurales	23	12	13	10	455
2 000 à 20 000 hab.	25	20	21	12	352
20 000 à 100 000 hab.	30	26	19	12	267
Plus de 100 000 hab.	27	35	31	14	605
Agglomération parisienne	23	36	29	19	331
Zonage en aires urbaines					
Communes appartenant à un grand pôle	26	33	28	15	1184
Espace périurbain	24	18	18	11	587
Moyennes et petites aires urbaines	28	15	14	15	79
Communes multipolarisées	21	12	14	12	79
Communes isolées hors influence des pôles	31	5	12	7	80
Région					
Ile-de-France	23	35	29	19	368
Centre-Val de Loire	23	17	11	4	82
Bourgogne-Franche-Comté	31	18	9	11	95
Normandie	27	22	28	13	109
Hauts-de-France	20	18	19	17	211
Grand Est	28	24	21	11	158
Pays de la Loire	34	20	31	6	109
Bretagne	21	24	19	15	142
Nouvelle-Aquitaine	29	20	11	16	161
Occitanie	21	30	31	11	210
Auvergne-Rhône-Alpes	30	28	26	12	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27	39	32	11	124
Total	26	26	23	13	2010

Tableau 25 - Effets de différentes variables sur les réponses à la question sur les actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place (2/3)

	Actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place				Effectif N
	Augmenter l'offre de commerces (cumul)	Construire davantage d'équipements de loisirs et de culture (cumul)	Favoriser la diversité des populations dans votre quartier (cumul)	Améliorer les transports publics (cumul)	
	%	%	%	%	
Sexe					
Homme	27	29	8	36	959
Femme	28	28	10	38	1051
Âge					
Moins de 25 ans	22	40	13	42	190
25 à 39 ans	26	40	10	33	467
40 à 59 ans	27	26	8	37	728
60 à 69 ans	28	22	9	38	293
70 ans et plus	32	18	8	39	332
Catégorie socioprofessionnelle					
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	33	25	7	33	90
Cadre et profession intellectuelle supérieure	24	36	13	33	193
Profession Intermédiaire	27	30	10	39	299
Employé	26	35	6	37	348
Ouvrier	23	29	9	34	273
Personne au foyer	32	26	9	34	144
Retraité	31	21	8	39	543
Autre inactif	25	38	14	45	120
Revenus par unité de consommation					
Bas revenus	25	31	9	38	421
Classes moyennes inférieures	27	26	10	36	461
Classes moyennes supérieures	30	28	9	37	566
Hauts revenus	23	29	9	37	379
Non réponse	33	29	6	40	183
Niveau de diplôme					
Non diplômé	30	20	9	36	307
BEPC	27	26	7	38	710
BAC	29	29	10	36	384
Diplômé du supérieur	25	36	11	37	609
Statut d'activité					
Actif occupé	26	31	8	36	1029
Inactif	30	24	9	40	782
Chômeur	22	33	13	34	199

Actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place					
	Augmenter l'offre de commerces (cumul)	Construire davantage d'équipements de loisirs et de culture (cumul)	Favoriser la diversité des populations dans votre quartier (cumul)	Améliorer les transports publics (cumul)	Effectif
	%	%	%	%	N
Taille des unités urbaines					
Communes rurales	37	25	6	48	455
2 000 à 20 000 hab.	31	27	8	41	352
20 000 à 100 000 hab.	22	27	8	26	267
Plus de 100 000 hab.	22	31	10	32	605
Agglomération parisienne	24	32	14	35	331
Zonage en aires urbaines					
Communes appartenant à un grand pôle	23	30	11	32	1184
Espace périurbain	31	26	7	45	587
Moyennes et petites aires urbaines	40	28	4	39	79
Communes multipolarisées	43	25	3	45	79
Communes isolées hors influence des pôles	38	22	7	52	80
Région					
Ile-de-France	24	32	13	36	368
Centre-Val de Loire	32	18	7	55	82
Bourgogne-Franche-Comté	28	22	14	29	95
Normandie	26	24	10	27	109
Hauts-de-France	39	23	6	31	211
Grand Est	31	31	4	38	158
Pays de la Loire	38	28	7	37	109
Bretagne	31	28	12	32	142
Nouvelle-Aquitaine	33	31	7	44	161
Occitanie	17	33	9	37	210
Auvergne-Rhône-Alpes	24	27	8	43	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14	33	9	40	124
Total	27	29	9	37	2010

Tableau 26 - Effets de différentes variables sur les réponses à la question sur les actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place (3/3)

	Actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place				Effectif N
	Freiner la construction de logements loin des centres villes (cumul)	Favoriser l'installation de nouvelles entreprises (cumul)	Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et d'internet (cumul)	Améliorer l'offre de santé (cumul)	
	%	%	%	%	
Sexe					
Homme	10	45	22	30	959
Femme	8	34	17	35	1051
Âge					
Moins de 25 ans	6	30	25	17	190
25 à 39 ans	7	37	21	25	467
40 à 59 ans	9	42	21	34	728
60 à 69 ans	9	43	17	36	293
70 ans et plus	13	37	13	45	332
Catégorie socioprofessionnelle					
Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	13	42	28	30	90
Cadre et profession intellectuelle supérieure	8	43	18	28	193
Profession Intermédiaire	5	41	24	33	299
Employé	9	37	20	32	348
Ouvrier	6	41	23	26	273
Personne au foyer	11	35	17	36	144
Retraité	12	39	15	41	543
Autre inactif	8	30	21	17	120
Revenus par unité de consommation					
Bas revenus	8	35	17	29	421
Classes moyennes inférieures	10	36	20	35	461
Classes moyennes supérieures	8	41	21	31	566
Hauts revenus	11	42	20	33	379
Non réponse	8	40	18	39	183
Niveau de diplôme					
Non diplômé	8	35	16	39	307
BEPC	10	40	20	33	710
BAC	7	37	20	35	384
Diplômé du supérieur	9	41	20	27	609
Statut d'activité					
Actif occupé	8	40	21	30	1029
Inactif	11	37	16	37	782
Chômeur	5	41	23	28	199

Actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place					
	Freiner la construction de logements loin des centres villes (cumul)	Favoriser l'installation de nouvelles entreprises (cumul)	Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et d'internet (cumul)	Améliorer l'offre de santé (cumul)	Effectif
	%	%	%	%	N
Taille des unités urbaines					
Communes rurales	7	40	30	42	455
2 000 à 20 000 hab.	6	45	21	30	352
20 000 à 100 000 hab.	13	50	16	41	267
Plus de 100 000 hab.	11	35	14	28	605
Agglomération parisienne	8	29	16	24	331
Zonage en aires urbaines					
Communes appartenant à un grand pôle	10	37	15	30	1184
Espace périurbain	7	39	28	36	587
Moyennes et petites aires urbaines	5	49	16	29	79
Communes multipolarisées	3	46	25	48	79
Communes isolées hors influence des pôles	12	56	21	35	80
Région					
Ile-de-France	9	30	17	24	368
Centre-Val de Loire	2	51	19	53	82
Bourgogne-Franche-Comté	7	56	25	45	95
Normandie	6	51	15	29	109
Hauts-de-France	5	40	26	44	211
Grand Est	10	47	26	24	158
Pays de la Loire	7	35	19	38	109
Bretagne	13	41	21	35	142
Nouvelle-Aquitaine	8	52	13	35	161
Occitanie	12	37	17	32	210
Auvergne-Rhône-Alpes	11	30	20	29	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	29	21	24	124
Total	9	39	20	33	2010

ANNEXE – QUESTIONNAIRE

[À tous]

Pour chacun des domaines de la vie suivants, pouvez-vous attribuer une note de 1 à 7 selon l'importance que vous lui accordez (Présentez la liste – une réponse par ligne)
(1 signifie pas du tout important, 7 signifie très important)

Votre propre famille et vos enfants	/_/_
La profession et le travail (ou carrière)	/_/_
Les amis et connaissances	/_/_
Votre logement	/_/_
Votre cadre de vie	/_/_
Le temps libre et la détente	/_/_
La cohésion sociale	/_/_

[À tous]

A1 Chacun peut se sentir plus ou moins attaché à la région où il vit. Vous-même, pouvez-vous positionner votre attachement à votre région sur une échelle de 1 à 7 ?
(1 signifie que vous y êtes pas du tout attaché, 7 signifie que vous y êtes très attaché)

[À tous]

A2 Il existe plusieurs types d'inégalités dans la société française. Selon vous, quelles sont les inégalités contre lesquelles les pouvoirs publics doivent prioritairement lutter aujourd'hui en France ? (hiérarchisez les deux premières réponses)- rotation aléatoire des items

	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse
Les inégalités de niveau de vie.....	1	1
Les inégalités d'accès à l'emploi durable (en CDI, à temps plein).....	2	2
Les inégalités d'accès aux études.....	3	3
Les inégalités d'accès aux soins médicaux.....	4	4
Les inégalités de logement.....	5	5
Les inégalités de qualité du cadre de vie	6	6
Les inégalités d'accès aux services courants (administrations, commerces, transports publics...)	7	7

[À tous]

A3 Là où vous vivez, quelles sont, selon vous les actions prioritaires que les pouvoirs publics devraient mettre en place ? (hiérarchiser, 3 réponses, rotation aléatoire des items)

	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse	3 ^{ème} réponse
Améliorer l'offre de services publics (mairie, CAF, Pôle Emploi.....)	1	1	1
Augmenter la surface d'espaces verts	2	2	2
Créer des espaces de convivialité (places, rues piétonnes.....)	3	3	3
Construire davantage de logements.....	4	4	4
Augmenter l'offre de commerces	5	5	5
Construire davantage d'équipements de loisirs et de culture	6	6	6
Favoriser la diversité des populations dans chaque quartier.....	7	7	7
Améliorer les transports publics	8	8	8
Freiner la construction de logements loin des centres villes.....	9	9	9
Favoriser l'installation de nouvelles entreprises	10	10	10
Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et d'internet	11	11	11
Améliorer l'offre de santé	12	12	12

[À tous]

A4 A choisir, laquelle de ces deux propositions correspond le mieux à vos attentes vis-à-vis d des pouvoirs publics ? (une seule réponse, rotation aléatoire des items)

- . Les pouvoirs publics doivent assurer à tous les citoyens la possibilité de réaliser leurs projets de vie là où ils vivent, en assurant la présence sur tout le territoire des équipements, services et emplois 1
- . Les pouvoirs publics doivent plutôt aider les citoyens qui vivent dans des lieux où les équipements, services et emplois sont insuffisants à s'installer dans un autre territoire si ils le souhaitent 2

[À tous]

A5 Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ; dans l'ensemble, en êtes-vous ?

(Enumérez - Une seule réponse)

- . Très satisfait 1
- . Satisfait 2
- . Peu satisfait 3
- . Pas du tout satisfait..... 4
- . Ne sait pas 5

[A tous]

A6 Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire en grande difficulté ?

- . Oui, tout à fait..... 1
- . Oui, plutôt 2
- . Non, plutôt pas 3
- . Non, pas du tout 4

[A tous]

A7 Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ?

- . Oui, tout à fait..... 1
- . Oui, plutôt 2
- . Non, plutôt pas 3
- . Non, pas du tout 4

[A tous]

A8 Pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien vos projets de vie si vous viviez dans une autre ville, un autre département ou une autre région ?

- . Oui beaucoup plus facile 1
- . Oui un peu plus facile 2
- . Non..... 2
- . *Ne sait pas* 3

[A tous]

A9 Dans l'idéal, au cours des 5 prochaines années, aimeriez-vous déménager dans...

- . Un autre logement au sein du quartier où vous vivez actuellement ... 1
- . Un autre quartier au sein de la ville où vous vivez actuellement 2
- . Une autre ville..... 3
- . Un autre département 4
- . Une autre région 5
- . Un autre pays 6
- . Vous ne souhaitez pas déménager dans les 5 prochaines années 7
- . Vous ne souhaitez pas déménager mais vous n'aurez pas le choix et devrez déménager dans les 5 prochaines années..... 8

[Si A9 = 1 à 6]

A10 Pour quelles raisons principales aimeriez-vous déménager ? (hiérarchiser, 2 réponses possibles)

- . Pour trouver de nouvelles opportunités professionnelles..... 1
- . Pour vous rapprocher du lieu d'études ou de travail d'un des membres du foyer 2
- . Pour devenir propriétaire de votre logement 3
- . Pour trouver un logement mieux adapté à votre situation familiale (départ de chez les parents, mariage, séparation, naissance, etc.) 4
- . Pour vivre dans une plus petite ville ou à la campagne..... 5
- . Pour vivre dans une plus grande ville..... 6
- . Pour vous rapprocher d'un (ou plusieurs) proche(s) 7
- . Pour vous sentir plus en sécurité..... 8
- . Pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie..... 9
- . Pour bénéficier d'une meilleure offre de services (commerces, transport, santé ...).....10
- . Pour une autre raison11